

2^e édition 2020-2021

RAPPORT SUR LA PAUVRETÉ EN FRANCE



Observatoire
des inégalités

RAPPORT SUR LA PAUVRETÉ EN FRANCE

2^e édition 2020-2021

I Remerciements

Notre second *Rapport sur la pauvreté en France* est publié grâce au soutien de 500 contributeurs qui se sont mobilisés lors d'une campagne de financement participatif. Un immense merci à toutes les personnes qui soutiennent nos activités et font que l'Observatoire des inégalités existe depuis près de vingt ans.

Cette seconde édition reçoit aussi le soutien d'organismes comme le bureau d'études Compas, la Fondation Abbé Pierre et Macif-Mutualité. Bien entendu, les textes publiés n'engagent en rien nos partenaires qui soutiennent certes notre démarche, mais ne partagent pas nécessairement l'ensemble de nos analyses, et encore moins les éventuelles erreurs qui auraient pu se glisser au fil des pages, contre notre (bonne) volonté.

La réalisation du *Rapport sur la pauvreté en France* repose également sur la mobilisation d'un réseau de bénévoles très actifs qui assurent sa relecture, son suivi et sa diffusion.

Direction du rapport : Anne Brunner et Louis Maurin

Rédaction : Anne Brunner, Noam Leandri, Louis Maurin, Sarah Psimaras, Xavier Saint-Martin, Bernard Schlemmer, Valérie Schneider et Étienne Zundel

Secrétaire de rédaction : Valérie Schneider

Mise en page : Amélie Desvernay

Conception graphique : Corinne Veron-Durand

Photo de couverture : Paweł Czerwiński – Unsplash

Fabrication : Printteam groupement d'imprimeurs spécialisés.

Imprimé et façonné en France

Observatoire des inégalités

4 allée du plessis – 37000 Tours – www.inegalites.fr

02 47 44 63 08 – contacts@inegalites.fr

ISBN : 978-2-9553059-8-0

ISSN : 2648-1057

© Observatoire des inégalités, 2020.

Achévé d'imprimer et dépôt légal : novembre 2020

Toute reproduction du contenu, même partielle, est soumise à autorisation. Les copies destinées à un usage collectif doivent être déclarées au Centre français d'exploitation du droit de copie.

I Sommaire

Avant-propos L'onde de choc, par Noam Leandri et Louis Maurin	4
Synthèse Les plus pauvres dans la tourmente, par Louis Maurin	6
Chiffres-clés Le tableau de bord de la pauvreté	11
Outils Comment mesurer la pauvreté	14

01 | Les jeunes en première ligne . 18

La moitié des pauvres ont moins de 30 ans ..	19
Les « enfants pauvres » n'existent pas	20
La pauvreté des tout-petits	22
La pauvreté des jeunes adultes	23
L'évolution de la pauvreté par âge	25
Les très bas revenus des jeunes adultes	28

02 | État des lieux et évolution 29

Combien y a-t-il de personnes pauvres ? . 30	
La pauvreté augmente à nouveau	30
Les allocataires de minima sociaux	32
La misère en France	36
Ceux qui n'apparaissent pas	38
Le contexte européen	41
La France s'en sort moins mal	41
Une pauvreté moins durable	42
Le niveau de vie des pauvres	45
Les seuils de pauvreté en France	45
L'échelle des bas revenus en France	48
Minima sociaux : qui touche combien ?	49
Quelle est l'intensité de la pauvreté ?	51
Le niveau de vie des plus modestes stagne ...	54
L'évolution des revenus des plus pauvres avant redistribution	55
L'effet des prestations sociales	56
Les mesures non monétaires de la pauvreté	58
Privations : la pauvreté en conditions de vie ..	58
Les formes non monétaires de la pauvreté ...	60
20 % des Français victimes d'illectronisme ? ..	65

03 | Opinion : les Français et la pauvreté 68

La pauvreté, préoccupation majeure	69
Les Français soutiennent les plus pauvres ...	72

04 | Qui sont les personnes pauvres ? 76

Les célibataires et les familles monoparentales	77
La pauvreté des femmes	79
La pauvreté selon l'activité	81
Travailler n'est plus une garantie	82
Les nouveaux visages de la pauvreté	84
Le poids du milieu social	85
Le diplôme protège	86
Handicap : une double peine	87
Les immigrés plus exposés	89

05 | Où vivent les pauvres ? 90

Quelles sont les régions les plus touchées ? ..	91
La pauvreté dans les départements	92
DOM : enfin des données précises	94
Les communes où la pauvreté est forte	95
Les 20 quartiers prioritaires les plus pauvres .	101

Bibliographie	104
----------------------------	-----

I Avant-propos

L'onde de choc

Par Noam Leandri et Louis Maurin, président et directeur de l'Observatoire des inégalités

L'épidémie de coronavirus a déjà fait plus de 40 000 morts en France. Pour se protéger, notre pays a dû mettre en pause son économie. En 2020, la récession atteindra des niveaux inégalés depuis la dernière guerre mondiale. Nous allons en payer les dégâts, avec une progression attendue et dévastatrice du chômage. Compte tenu aussi de la perte de revenus subie par les demandeurs d'emploi, de la baisse d'activité de certains non-salariés, plusieurs centaines de milliers de personnes ont déjà basculé sous le seuil de pauvreté.

C'est donc dans un contexte difficile que l'Observatoire des inégalités publie ce second *Rapport sur la pauvreté en France*. La première édition, il y a déjà deux ans, avait connu une grande audience et nous avons dû en faire une seconde impression. Ce nouveau document actualise les données de 2018 et offre de nouveaux éclairages. Malheureusement, un grand nombre de données manquent encore – les revenus sont connus avec deux années de décalage en France, comme dans la plupart des pays – mais, d'ores et déjà, nos éléments permettent de planter le décor, de comprendre la crise sociale actuelle.

Ce rapport sur la pauvreté est rédigé volontairement dans un langage accessible au plus grand nombre, alors que les documents qui existent sur le sujet sont le plus souvent réservés à des spécialistes. Nous visons une large diffusion pour servir de point de départ à une discussion éclairée sur les politiques sociales. Nous cherchons aussi à faire la part des choses dans un débat polarisé entre ceux qui, pour alerter, exagèrent la pauvreté dans notre pays, et ceux qui ne veulent pas voir les difficultés sociales de certains de nos concitoyens. Rappelons que nous optons dans ce rapport pour le seuil de pauvreté de 50 % du niveau de vie médian^[1], plus faible que le seuil de 60 % qui est le plus souvent utilisé. Il aboutit à un nombre de pauvres presque deux fois moins élevé (cinq millions contre neuf millions), mais permet un focus sur des populations en grande difficulté.

Oui, la France reste l'un des meilleurs modèles sociaux au monde qui protège mieux les pauvres que la plupart des autres pays riches. Non, cela ne veut pas dire que la situation n'est pas inquiétante, et on peut comprendre que tous ceux qui, au quotidien, soutiennent les plus démunis s'insurgent. La pensée binaire, en noir et en blanc, permet de s'invectiver, de faire le « buzz », notamment sur les réseaux sociaux en jouant à

1. Lorsque que cela est possible. Certaines données, notamment pour les territoires, ne sont disponibles qu'au seuil de 60 % du niveau de vie médian.

qui hurle le plus fort. Nous voulons à travers ce document proposer quelque chose de différent, de plus nuancé, mais qui nous semble davantage refléter la réalité sociale de notre pays.

Les jeunes en première ligne

Le document que nous publions présente des graphiques et des tableaux de données commentés qui permettent de mesurer avec précision l'état de la pauvreté, d'évaluer les difficultés des plus démunis, de montrer ce qui s'améliore et ce qui se détériore. Il montre notamment l'évolution du taux de pauvreté, du nombre de personnes pauvres, du seuil de pauvreté, ainsi que les caractéristiques (âge, sexe, diplôme, etc.) des personnes touchées. Dans cette édition, nous avons choisi de mettre particulièrement l'accent sur la pauvreté des jeunes, les premiers touchés par le ralentissement économique. Les moyennes générales masquent souvent l'impact plus important d'un phénomène sur des catégories spécifiques. Nous donnons aussi un certain nombre d'éléments nouveaux sur les territoires, en particulier les données sur la forte pauvreté dans les départements d'outre-mer.

Ce second *Rapport sur la pauvreté en France* rassemble aussi un grand nombre de paramètres pour aider le lecteur à mieux comprendre les faits et à élargir son champ de vision. Des encarts expliquent, par exemple, les différentes manières de mesurer et d'appréhender la pauvreté. Nous évaluons en particulier le nombre des « invisibles », ceux qui échappent à toute statistique. Nous présentons aussi les différents concepts voisins de la pauvreté. Nous étendons la pauvreté à des mesures non monétaires et, enfin, nous comparons les niveaux de vie des plus démunis à ceux du reste de la population.

Le diagnostic est établi. Les pouvoirs publics sauront-ils apporter des réponses à la hauteur ? Il n'est pas trop tard pour éradiquer la pauvreté, comme le promettait le président de la République en 2018. Notre système social, très performant, n'est plus qu'à un doigt d'y parvenir. Pour cela, il faut mettre en place, non pas un revenu universel, mais un revenu minimum unique qui garantisse la sortie de la pauvreté des plus démunis, sans exclure personne, notamment les plus jeunes comme cela est le cas aujourd'hui.

La majorité au pouvoir, qui a largement soutenu le niveau de vie des plus riches, continue à faire la sourde oreille aux demandes pour plus de justice sociale, alors même que l'épargne a progressé du fait du confinement. Les attentes, exprimées notamment par les organisations de soutien aux plus démunis, sont grandes. Le gouvernement risque bien de regretter plus tard son cynisme social •

I Synthèse

Les plus pauvres dans la tourmente

par Louis Maurin, directeur de l'Observatoire des inégalités

Quel sera l'impact de la récession causée par la pandémie de coronavirus ? 500 000 personnes pauvres de plus ? Un million ? La très grande majorité des données de notre second *Rapport sur la pauvreté en France* ont été collectées avant la crise de 2020. En 2018 – dernière année connue – on comptait 5,3 millions de pauvres au seuil de pauvreté fixé à 50 % du niveau de vie médian, soit 8,3 % de la population. Personne ne sait dire avec précision à quel niveau nous en sommes à la fin de l'année 2020.

Heureusement, notre modèle social a protégé du pire une grande partie de la population. Environ 80 % n'a subi aucune conséquence ou presque en termes de revenus du fait des périodes de confinement : les pensions et prestations de retraite ont été maintenues, ainsi que les salaires des fonctionnaires, et un dispositif généreux de chômage partiel a été mis en place dans le secteur privé. Mais pour les 20 % restants, les conséquences sont d'un autre ordre.

En 2020, le produit intérieur brut (PIB) devrait chuter de 10 %. Les répercussions vont être considérables pour une partie de la population. À la fin de l'été, le nombre de foyers allocataires du seul RSA avait déjà grimpé de 10 % par rapport au début de l'année 2020, soit environ 400 000 personnes supplémentaires si l'on compte les conjoints et les enfants qui vivent de ce minimum social. Fin septembre, le nombre de chômeurs avait augmenté de 360 000. Fin 2020, la hausse devrait être comprise entre 800 000 et 900 000 nouveaux chômeurs, avec des conséquences sur le nombre de personnes pauvres (voir page 10). Selon le Secours catholique^[2], « depuis le printemps 2020, les délégations témoignent de la hausse significative des demandes d'aide et des sollicitations de nouvelles personnes et de nouveaux publics ».

Distinguer les effets à court et à long terme

Pour comprendre ce qui se joue aujourd'hui, il faut bien distinguer deux types d'impacts. Les effets de court terme d'abord. La première période de confinement a imposé l'arrêt brutal de l'activité d'une partie des actifs. Certains non-salariés se sont trouvés du jour au lendemain sans ressources ou presque. De même que les personnes en emploi précaire qui n'avaient pas assez cotisé pour être indemnisées par l'assurance chômage, notamment les jeunes. Une partie disposait d'assez d'argent de côté pour tenir ces trois mois de confinement, d'autres ont fait jouer les solidarités

familiales ou de voisinage. Alors que la reprise semblait s'amorcer, le second confinement a mis un nouveau coup de frein et a conduit une partie des actifs à se trouver à nouveau sans emploi. En peu de temps, la pauvreté a gagné du terrain.

Ensuite, les conséquences sur le long terme. Quand un hôtel ferme ses portes, qu'un commerçant baisse le rideau, qu'une entreprise s'arrête, les salariés se retrouvent au chômage et voient leur niveau de vie diminuer. Ces faillites prévisibles ont des conséquences en chaîne, notamment le non-paiement des fournisseurs, obligés aussi de ralentir, voire de stopper, leur activité.

Quand les conditions sanitaires le permettront, il y aura un effet de rattrapage. Les repas au restaurant, les nuitées à l'hôtel ou les places de concert perdus pendant le confinement sont autant de revenus en moins pour les professionnels, mais l'activité va repartir. De plus, beaucoup de Français ont épargné et l'achat de biens durables a souvent été seulement reporté. Il faudra sans doute attendre l'été 2021 avant de commencer à faire un vrai bilan. Mais même en prenant en compte cet effet de reprise, de nombreuses personnes vont probablement basculer pour un moment dans la pauvreté, suite à la perte de leur emploi. Les moins qualifiés notamment.

Pourquoi avons-nous opté pour un seuil de pauvreté fixé à 50 % du niveau de vie médian ?

Le simple choix d'un seuil de pauvreté de 50 % ou de 60 % du niveau de vie médian fait passer de 5 à 9 millions le nombre de personnes pauvres. Le seuil de pauvreté de 60 %, qui dépasse légèrement les 1 000 euros mensuels pour une personne seule, prend en compte des situations sociales très hétérogènes, qui vont de ce que l'on appelait il y a quelques années le quart-monde jusqu'à des milieux sociaux que l'on peut qualifier de « très modestes ». Pour l'Observatoire des inégalités, ce mélange de situations sociales très différentes entretient la confusion. Dans ce rapport, chaque fois que les données sont disponibles, nous avons opté pour le seuil de pauvreté de 50 % plutôt que pour celui de 60 %. Quand nous utilisons le seuil de 60 % faute de mieux, nous le signalons.

Les jeunes en première ligne

On mesure donc mal l'impact profond que la crise aura sur le niveau de la pauvreté. Il faut éviter à la fois d'en minimiser et d'en dramatiser les conséquences. Si les personnes âgées ont subi les plus lourdes conséquences en termes de santé, les jeunes vont payer l'addition en matière d'emplois et de revenus. C'est pour cette raison que nous leur consacrons un éclairage spécial dans ce rapport. D'abord parce qu'ils occupent les emplois les plus précaires et les petits « jobs » non salariés. La précarité du travail n'est pas généralisée, elle repose essentiellement sur leurs épaules. Quand la crise est là, ils encaissent le choc en premier. S'ajoutent les difficultés de formation et d'insertion des nouvelles générations dans un marché du travail déprimé et où les entreprises sont dans la plus totale incertitude quant à leur avenir. Comment em-

baucher quand on ne sait pas si l'on va devoir se reconfiner du jour au lendemain ? On mesure l'anxiété des jeunes qui ont achevé leur formation initiale en juin dernier et qui, en septembre, n'ont trouvé que des portes closes. L'inquiétude est d'autant plus grande que la situation des jeunes était déjà dégradée, avant même cette année noire. Entre 2002 et 2018, le taux de pauvreté des jeunes de 18 à 29 ans a déjà progressé de près de plus de 50 %, de 8 % à près de 13 %.

Au-delà des jeunes, « *la capacité des ménages en situation de précarité à résister aux chocs endurés est mise à rude épreuve* », souligne le Secours catholique dans son rapport 2020. Les plus vulnérables sont les moins qualifiés des milieux populaires. En 2017, le taux de pauvreté des ouvriers et employés était respectivement de 9 % et 11 %, soit quatre et cinq fois supérieur à celui des cadres supérieurs (2 %). La pauvreté ne frappe pas au hasard et, pour s'en protéger, la formation scolaire joue un rôle essentiel : 81 % des pauvres ont au mieux le bac. Le virus va enfoncer un peu plus cette France des classes populaires. Ce phénomène va se répercuter d'un point de vue géographique : toute la France ne va pas souffrir de la même façon, ce sont d'abord les quartiers pauvres qui paieront l'addition.

Un contexte déjà tendu

La situation est d'autant plus inquiétante qu'avant la crise l'état des lieux n'était pas reluisant. Certes, à partir de 2016, le chômage avait recommencé à baisser lentement. Mais la reprise de l'activité est restée trop faible pour vraiment améliorer le sort des plus démunis. Au cours des cinq dernières années connues (2013-2018), le taux de pauvreté est resté assez stable, avec une remontée en 2018 due notamment à la baisse des allocations logement décidée en 2017.

Enfin, depuis 2008, les niveaux de vie du bas de l'échelle ont stagné. Le maximum de 963 euros en 2008 pour les 10 % les plus pauvres est passé à 934 euros en 2018, soit un recul de 3 %. Un niveau de vie qui aurait même diminué de 12 % si l'on ne prenait pas en compte les prestations sociales.

La stagnation des niveaux de vie des plus modestes reflète bien la situation de la France, comme de nombreux pays riches : une croissance terne qui se traduit soit par du chômage, soit par la création de pseudo-emplois, et une pauvreté qui ne se résorbe plus. En face, des classes aisées dont les niveaux de vie continuent à progresser.

L'évolution de la pauvreté dans les années qui viennent dépendra pour beaucoup des politiques mises en œuvre. Le gouvernement a eu la sagesse avec le chômage partiel, de faire prendre en charge par la collectivité une grande partie des salaires : on a évité la catastrophe économique. Nous avons collectivement cotisé – cet argent ne tombe pas du ciel – pour maintenir à flot les revenus et l'activité. C'est une bonne chose. Le gouvernement a aussi présenté un plan de relance de 100 milliards d'euros et les pays européens ont enfin su, devant un phénomène historique, agir de manière un peu moins désordonnée que d'habitude.

Mettre en place un revenu minimum unique

Il faut faire feu de tout bois pour sauver le maximum d'emplois. L'ampleur des mesures prises pour préserver de la crise les fonctionnaires et les emplois privés contraste avec la faiblesse des efforts en direction des démunis. Le plan de relance du gouvernement ne leur laisse que des miettes. Il est vrai qu'avant la crise, la majorité avait solidement augmenté le niveau de vie des personnes âgées et des personnes handicapées les plus pauvres, ce qui devrait leur permettre de se situer au-dessus du seuil de pauvreté de 50 %. Mais pour les autres, rien ou presque. Ce ne sont pas les 100 euros de hausse de l'allocation de rentrée scolaire ou les aides ponctuelles versées aux allocataires du RSA qui vont modifier la donne. Au sommet de l'État, la détresse des jeunes et des familles n'est pas entendue.

À la place de politiques à destination des plus démunis, le gouvernement a préféré accorder dix milliards d'euros par an de baisse d'impôts aux entreprises. La plupart d'entre elles n'en ont aucunement besoin : pour certaines, cette aubaine va servir à grossir les profits des actionnaires. Un immense gaspillage d'argent public alors qu'une partie du pays souffre. La majorité n'est pas prête à faire un geste politique en direction des plus pauvres.

La crise du coronavirus est pourtant l'occasion de prendre des décisions qui peuvent marquer notre histoire sociale. Selon nos estimations^[3], sept milliards d'euros suffiraient pour créer un revenu minimum unique (RMU) assurant à tous les plus modestes 900 euros par mois pour vivre. Notre RMU vise à ne laisser personne sur le bord de la route. Ce n'est pas une recette miracle contre la pauvreté qu'il ne fait qu'amortir. Au passage, puisque ce minimum social serait fixé au-delà du seuil de pauvreté de 50 % du niveau de vie médian, le taux de pauvreté serait théoriquement nul et la pauvreté « éradiquée »^[4]. Ce RMU assurerait principalement une hausse du niveau de vie d'environ 150 euros mensuels en moyenne aux allocataires du RSA ou de l'allocation de solidarité spécifique, ce qui n'est pas rien. Son principal atout serait de permettre enfin aux jeunes de 18 à 24 ans d'obtenir un minimum social qui leur est refusé jusqu'à maintenant, obligeant ceux les plus en difficulté de quémander le soutien de parents ou d'amis, alors que leurs proches sont eux-mêmes souvent très modestes.

3. Voir « Pour la création d'un revenu minimum unique », Noam Leandri et Louis Maurin, Notes de l'Observatoire des inégalités, n°5, éd. Observatoire des inégalités, juillet 2019.

4. En pratique, il restera toujours une population qui n'est pas comptée dans les statistiques et qui passe entre les mailles du filet de la protection sociale. Voir page 38.

Le chômage, moteur de la pauvreté

Lorsque le chômage augmente, la pauvreté s'aggrave. Après la crise financière de 2008, le bataillon des chômeurs a grossi de 750 000 personnes en quatre ans. Dans le même temps, le nombre de personnes pauvres a cru de 790 000 personnes. L'évolution a été similaire après le krach boursier de 2001.

Pourquoi ce lien ? Tout d'abord, le chômage réduit les revenus : les chômeurs sont indemnisés à hauteur de 75 % de leur dernier salaire au plus, s'ils ont cotisé suffisamment longtemps. Puis, ils reçoivent l'allocation de solidarité spécifique (ASS), d'un montant encore plus faible, lorsque leurs droits à l'indemnité chômage sont épuisés. S'ils n'ont pas assez cotisé au cours de leur carrière professionnelle, ils peuvent toucher le RSA, à condition d'avoir 25 ans ou plus. Ces minima sociaux (ASS et RSA) sont très inférieurs au seuil de pauvreté. Nombre de jeunes chômeurs ne touchent rien du tout.

Une augmentation du chômage a aussi des conséquences sur les revenus des jeunes qui viennent de terminer leurs études. Pour eux, elle est synonyme d'une insertion plus longue sur le marché du travail. Pendant cette période, ils doivent souvent vivre avec des ressources encore plus faibles que pendant leur formation, du fait de l'arrêt de leur bourse d'études pour certains.

Malheureusement, lorsque le chômage baisse, la pauvreté ne se réduit pas dans les mêmes proportions, au moins dans un premier temps. Ainsi, malgré la diminution de 500 000 chômeurs entre 2014 et 2018, le taux de pauvreté est resté stable. Il y a trois causes à ce paradoxe.

Premièrement, ceux qui retrouvent un emploi le plus rapidement sont les plus qualifiés, donc les mieux rémunérés. Ceux qui ont le moins de chance de retrouver un emploi basculent au bout de deux ans d'indemnisation (pour ceux qui sont indemnisés) dans les minima sociaux dont les montants sont inférieurs au seuil de pauvreté. Une amélioration du marché de l'emploi n'améliore pas mécaniquement le sort des chômeurs les plus pauvres.

Deuxièmement, certains chômeurs sont obligés d'accepter des emplois précaires, peu rémunérés, à temps partiel, qui ne leur permettent pas toujours de se hisser au-dessus du seuil de pauvreté. Enfin, troisièmement, la baisse du chômage est parfois un mirage statistique : si certains chômeurs sont découragés, qu'ils cessent de rechercher activement un emploi, ils sortent alors de la statistique officielle du chômage et sont comptés comme « inactifs », sans que leur situation financière se soit améliorée.

La crise sanitaire va se doubler d'une crise économique sans précédent. La France entre dans une période de récession, alors que le taux de pauvreté n'avait pas connu de baisse malgré l'amélioration de la situation économique depuis 2015. Fin octobre 2020, on prévoyait déjà entre 800 000 et 900 000 chômeurs supplémentaires. Avec le second confinement, la hausse devrait donc être supérieure. La pauvreté pourrait ainsi augmenter de plusieurs centaines de milliers de personnes comme cela s'est produit après la crise économique de 2008. Et, comme à l'époque, il faudra plusieurs années pour voir la pauvreté baisser •

Noam Leandri

I Chiffres-clés

Seuil de pauvreté

885 € par mois

pour une personne seule,
soit la moitié du niveau
de vie médian



Source : Insee - Donnée 2018

Nombre de pauvres



**5,3 millions
de personnes**
vivent sous le seuil
de pauvreté

Source : Insee - Donnée 2018

Taux de pauvreté

8,3 %

de la population

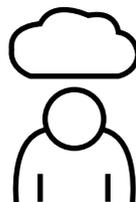
vit sous le seuil de pauvreté



Source : Insee - Donnée 2018

RSA

1,9 million
de ménages
reçoivent le RSA



Source : Cnaf - Données mars 2020

Enfants

**1 enfant
sur 10**

grandit dans une famille
pauvre



Source : Insee - Donnée 2017

Jeunes adultes

**22 %
des 18-29 ans**

qui ne vivent pas chez
leurs parents sont
pauvres



Source : Insee - Donnée 2017

Combien y a-t-il de personnes pauvres ? (en milliers)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Au seuil de pauvreté de 40 % du niveau de vie médian	2 151	2 293	2 145	2 182	2 198	2 162
Au seuil de 50 %	4 917	4 964	5 020	4 997	5 010	5 265
Au seuil de 60 %	8 563	8 732	8 875	8 783	8 889	9 327

Source : Insee

Les taux de pauvreté (en %)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Au seuil de pauvreté de 40 % du niveau de vie médian	3,5	3,7	3,4	3,5	3,5	3,4
Au seuil de 50 %	7,9	8,0	8,0	8,0	8,0	8,3
Au seuil de 60 %	13,8	14,0	14,2	14,0	14,1	14,8

Source : Insee

Les seuils de pauvreté (en euros mensuels)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Seuil de pauvreté de 40 % du niveau de vie médian	693	694	698	704	706	708
Seuil de 50 %	866	868	872	880	883	885
Seuil de 60 %	1 039	1 042	1 046	1 056	1 060	1 063
Niveau de vie maximum des 10 % les plus pauvres	933	930	933	947	949	934

Pour une personne seule. Source : Insee

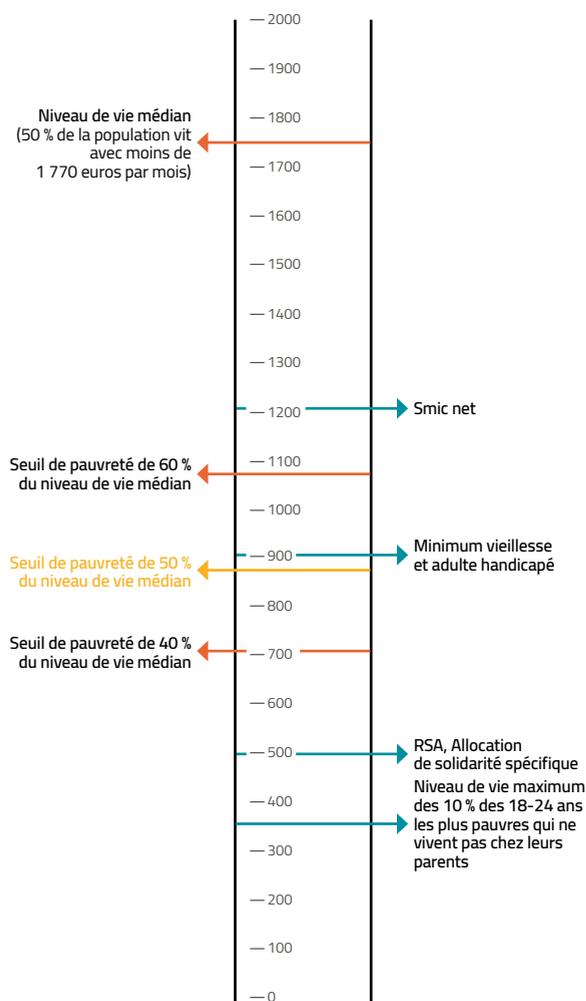
Comment le nombre d'allocataires du RSA a-t-il évolué récemment ? (en milliers)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020*
Nombre de ménages allocataires du RSA	1 920	1 838	1 827	1 844	1 853	2 100

Nombre d'allocataires du RSA à fin décembre. Source : Cnaf. *Estimation Observatoire des inégalités.

L'échelle des bas revenus en France

(en euros mensuels)



Sources : Insee et organismes de protection sociale - Données 2018 pour les niveaux de vie et les seuils de pauvreté sauf le niveau de vie maximum des 10 % des jeunes les plus pauvres qui ne vivent pas chez leurs parents (donnée 2014). Données 2020 pour le smic et les minima sociaux.

Notre échelle vise à donner des ordres de grandeur des niveaux de vie des plus modestes. Ceux qui se situent tout en bas ne sont pas visibles puisqu'ils échappent aux statistiques (les sans domicile fixe par exemple), mais on sait qu'une partie de la population vit avec seulement 200 ou 300 euros par mois, parfois moins.

Autour de 500 euros, on trouve les deux minima sociaux que sont le RSA et l'allocation de solidarité spécifique (chômeurs en fin de droits). On est encore loin des 700 euros du seuil de pauvreté le plus faible, de 40 % du niveau de vie médian. Mais attention, pour pouvoir vraiment comparer ces montants, il faudrait y ajouter en particulier les allocations logement qui complètent ces revenus.

Les minima alloués aux adultes handicapés et aux personnes âgées (900 euros) ont probablement dépassé le seuil de pauvreté de 50 % en 2019 ou 2020 •

I Outils

Comment mesure-t-on la pauvreté ?

Si l'on veut bien analyser un phénomène social, il faut comprendre le fonctionnement des outils que l'on utilise pour le mesurer. Quatre principaux types de mesure de la pauvreté existent : la pauvreté monétaire relative, la pauvreté « légale », la pauvreté en conditions de vie et la pauvreté absolue. Chacune de ces méthodes a des avantages et des inconvénients.

La pauvreté monétaire relative

Selon l'étymologie, être « pauvre », signifie vivre de peu. Dans la plupart des pays riches, on est pauvre parce que l'on vit avec des revenus inférieurs à une norme. Pour définir cette norme, l'Insee utilise le niveau de vie médian, celui qui partage en deux la population : la moitié gagne plus et l'autre moitié moins, après impôts et prestations sociales. Pour fixer le seuil de pauvreté, il reste à déterminer la distance à ce niveau de vie médian. Pour cela, on utilise une fraction de ce dernier, généralement fixée à 50 % ou 60 %. En Europe, le seuil de pauvreté le plus souvent utilisé est celui de 60 %.

Le calcul n'est pas terminé. Avec un niveau de vie donné, on ne vit pas de la même façon si on est seul ou au sein d'une famille de trois enfants. Il faut alors utiliser un système de parts pour pouvoir comparer les différents types de ménage. Le premier adulte vaut une part complète, le second et toutes les personnes de plus de 14 ans, une demi-part, et les moins de 14 ans, 0,3 part. On peut ainsi calculer un seuil de pauvreté selon le nombre de personnes qui composent le ménage (voir page 47).

Pourquoi un seuil de pauvreté fixé à 60 % du revenu médian ? On pourrait tout aussi bien décider que la pauvreté est définie à l'aide d'un seuil de 47 %, 72 % ou bien de 83 %. Jusqu'à la fin des années 2000 en France, on utilisait celui de 50 %. Le choix du seuil a un impact décisif sur la mesure de la pauvreté. D'ailleurs, dans ce rapport, nous utilisons ce dernier seuil (comme l'OCDE) quand nous disposons des données, car nous estimons que le seuil de 60 % constitue une définition trop large de la pauvreté^[5].

Une variante de cette pauvreté monétaire relative pourrait être de considérer comme pauvres ceux qui se situent en dessous du seuil des 10 % les plus démunis^[6]. Nous avons intégré ponctuellement cette définition dans ce rapport (voir page 54). Après tout, c'est souvent avec ce type de seuil (en pourcentage de la population, et non pas en pour-

5. Voir « Neuf millions de pauvres, un chiffre exagéré », Louis Maurin, Observatoire des inégalités, www.inegalites.fr, 12 septembre 2017.

6. Seuil suggéré par le sociologue Julien Damon. Voir « Les pauvres, ce sont les 10 % les moins riches », Julien Damon, www.telos-eu.com, 3 septembre 2020.

centage du niveau de vie médian) que l'on mesure la richesse⁷ en France. L'avantage, c'est que la norme est simple et qu'elle permet de débattre du niveau de revenu d'une fraction de la population définie comme pauvre. L'inconvénient, c'est que le taux de pauvreté ne change jamais (c'est toujours 10 %) et que le nombre de pauvres n'évolue qu'en fonction de la population totale. Seule une politique de baisse de la population ferait baisser le nombre de pauvres ainsi mesuré.

Allocataires de minima sociaux : une mesure de la pauvreté « légale »

Une deuxième méthode pour évaluer la pauvreté consiste à considérer les personnes auxquelles la société apporte un soutien en leur versant un revenu complémentaire censé permettre de vivre décemment. Notre Constitution indique que « *la Nation assure à l'individu et à la famille les conditions nécessaires à leur développement* » (article 10 du préambule de la Constitution du 27 octobre 1946, toujours en vigueur). En dénombrant le nombre d'allocataires de minima sociaux, on mesure une pauvreté que l'on peut qualifier de « légale » car reconnue par l'administration.

Il existe plusieurs minima sociaux : les principaux sont versés, sous conditions de ressources, aux personnes âgées (minimum vieillesse), aux handicapés (allocation adulte handicapé), aux chômeurs en fin de droits (allocation spécifique de solidarité) et aux personnes de plus de 25 ans sans ressources (revenu de solidarité active). Le problème est que cette pauvreté « légale » évolue en fonction des niveaux de vie mais aussi de la loi. Une règle qui durcit les conditions d'accès à tel ou tel minimum social réduit le nombre de personnes décomptées, et inversement. L'utilisation des données sur les minima sociaux pour mesurer l'évolution de la pauvreté n'est valable que si les règles d'attribution demeurent les mêmes sur le long terme.

La pauvreté en conditions de vie

Les mesures de la pauvreté précédentes ne reposent que sur des critères monétaires ou administratifs. Or, la conséquence de la pauvreté, c'est aussi l'exclusion par rapport à certaines normes de consommation. Pour mieux comprendre le phénomène, l'Insee mesure les privations d'une partie de la population, ce que les chercheurs appellent « la pauvreté en conditions de vie ». L'institut établit une liste de 27 critères et pose aux ménages une série de questions telles que : « *pouvez-vous chauffer votre logement ?* », « *recevoir des amis ?* », « *remplacer les meubles abîmés ?* », etc. (voir page 58).

On peut calculer un taux de pauvreté en conditions de vie en estimant que si une personne ne répond pas à un certain nombre de critères, elle est pauvre. Pour l'Insee, une personne est pauvre en conditions de vie si elle cumule huit difficultés parmi les 27 critères établis.

7. L'Observatoire des inégalités préconise d'utiliser le seuil de richesse fixé au double du niveau de vie médian.

Se sentir pauvre : une mesure subjective de la pauvreté

Une autre manière de mesurer la part de personnes pauvres dans la population serait de s'en remettre à la perception de chacun. Selon le baromètre d'opinion annuel du ministère des Solidarités, 18 % des Français répondent qu'ils se considèrent comme pauvres (donnée 2019, voir page 73). Cette proportion, qui traduit le ressenti subjectif des personnes interrogées, ne correspond pas à la mesure stricte de la pauvreté monétaire : on peut vivre sous le seuil de pauvreté sans se sentir pauvre et vice-versa. Selon le sociologue Adrien Papuchon, un tiers des personnes qui se déclarent pauvres ont des revenus supérieurs à 1 000 euros par mois^[1]. Ces dernières ont des profils sociologiques proches de celui des personnes qui se situent sous le seuil de pauvreté, en particulier en termes de précarité de l'emploi. Considérer comme pauvres ceux qui estiment l'être n'a pas d'autre portée que de mesurer un sentiment qui peut fluctuer en fonction du débat médiatique du moment. L'objectif de la science est justement de fixer une norme indépendante des jugements personnels et d'objectiver le mieux possible une situation. Peu importe qu'un riche se dise pauvre, ou inversement, il faut savoir objectivement ce qu'il en est réellement.

1. Voir « Au-delà de la pauvreté monétaire : le sentiment de pauvreté », Adrien Papuchon, in *Les Cahiers de l'Onpes* n° 2, Onpes, octobre 2018.

La pauvreté absolue : ce qu'il faut pour vivre dignement

Enfin, on peut définir la pauvreté en fonction des biens et services indispensables pour vivre dignement (se loger, se nourrir, se vêtir, se soigner, etc.). On qualifie ce seuil d'« absolu » (par opposition au seuil de pauvreté « relatif ») car il ne dépend pas du niveau de vie global. Cette méthode est utilisée aux États-Unis et dans les pays en développement. En France, la liste des biens insaisissables selon la loi fonctionne de la même façon : elle sert à déterminer ce qui ne peut être retiré à une famille qui ne rembourse pas un emprunt. Elle comprend notamment les vêtements, le linge de maison, le lit, les appareils de chauffage, le téléphone, etc. Bizarrement, on peut priver une personne d'un toit, mais pas de son matelas.

L'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (Onpes) a déterminé des « budgets de référence » qui définissent la valeur des biens et services minimaux pour « *participer effectivement à la vie sociale* », un concept proche de celui du seuil de pauvreté absolue. L'organisme est arrivé à un budget minimum de 1 400 euros mensuels pour une personne seule. À ce niveau, 40 % de la population ne peut pas « *participer effectivement à la vie sociale* », un chiffre élevé qui dépasse notre conception de la pauvreté.

Inversement, le risque est d'aboutir à une liste minimaliste qui évoluerait peu, sans tenir compte du progrès de la société. C'est le cas aux États-Unis où l'ensemble de ces biens et services a été défini au milieu des années 1960 et a été peu revalorisé, ce qui minimise la pauvreté. Même si le travail sur le sujet est relativement ignoré en France, la notion de minimum pour vivre décemment reste néanmoins pertinente pour mesurer la pauvreté.

Au fond, la pauvreté « absolue » ne l'est pas vraiment car « l'indispensable » se transforme toujours avec le temps. Comment savoir ce qu'est une vie « correcte » ? Ce qui est « indispensable » ? Comme pour le pourcentage du seuil de pauvreté relatif, la définition du minimum vital est arbitraire.

S'équiper d'une variété d'outils

Il n'existe pas de mesure « juste » ou « objective » de la pauvreté. Comprendre le phénomène implique d'utiliser différents outils qui se complètent davantage qu'ils ne se concurrencent, car ils permettent d'éclairer les différentes formes que peut prendre la pauvreté. L'important est de s'interroger sur ces outils : ce qui semble être une question de méthode statistique est en réalité un débat politique. La confrontation du choix des hypothèses est un exercice qui permet de mieux comprendre la société. Avancer que « l'on peut faire dire ce que l'on veut aux chiffres » est simpliste, mais il est important de comprendre comment différentes méthodes aboutissent à des données qui divergent. On ne peut que regretter la faiblesse du débat français à ce sujet •

01

Les jeunes en première ligne

Les personnes âgées ont payé les plus lourdes conséquences du coronavirus en nombre de décès, mais les jeunes vont subir l'essentiel de ses retombées économiques. Un grand nombre d'entre eux seront laissés sur le carreau. Beaucoup plus souvent en emploi précaire, les jeunes ont été les premiers à être débarqués des entreprises au moment du confinement. L'arrêt de l'économie a empêché des dizaines de milliers de jeunes de trouver un emploi dès le mois de mars 2020. L'incertitude à laquelle font face les entreprises gèle une partie des embauches, et des faillites risquent de nourrir le chômage (voir page 10). Chaque année, le marché du travail doit « absorber » environ 700 000 nouveaux entrants, qui arrivent avec peu d'expérience. Cet automne, trouver un premier job va être très compliqué pour eux.

Comme pour la pauvreté en général, il faut prendre la mesure du phénomène chez les jeunes et faire la part des choses. Ceux que l'on appelle « les jeunes » regroupent en fait des classes d'âge très différentes : de très jeunes enfants (moins de 10 ans), des adolescents (10-18 ans), des jeunes adultes (18-29 ans) qui vivent encore chez leurs parents et d'autres, plus ou moins insérés sur le marché du travail. Cette jeunesse vit dans des milieux sociaux très différents. La pauvreté que subit une partie d'entre eux résulte des inégalités sociales qui n'ont rien de spécifique à leur classe d'âge. Au passage, notons que « les enfants pauvres » n'existent pas : il s'agit d'enfants de pauvres (voir page 20).

Pour mieux comprendre ce qui est en train de se jouer aujourd'hui, nous avons réuni dans un seul ensemble les données sur la pauvreté des jeunes en France. Elles datent au mieux de 2017 et ne permettent donc pas de juger de l'impact de la crise sanitaire actuelle. Elles décrivent la situation peu favorable dans laquelle la jeunesse se trouvait déjà avant. Il y a malheureusement fort à parier qu'en 2023, quand on pourra enfin observer le détail de ce qui se joue aujourd'hui dans les statistiques publiques sur les revenus et la pauvreté, les chiffres seront encore davantage dégradés.

La moitié des pauvres ont moins de 30 ans

Parmi les cinq millions de pauvres en 2017, près d'un tiers sont des enfants et des adolescents. Plus de la moitié a moins de trente ans. La pauvreté touche en premier lieu les enfants, les adolescents et les jeunes adultes (18-29 ans) dont plus d'un sur dix est pauvre au seuil de pauvreté fixé à 50 % du niveau de vie médian¹.

Cette population « jeune » est constituée de deux grands ensembles très différents. D'un côté, de jeunes adultes, souvent en difficulté d'insertion sur le marché du travail, de l'autre, des enfants de familles pauvres. Le taux de pauvreté est maximal entre 18 et 29 ans du fait de l'ampleur du chômage, des bas salaires et de la précarité de l'emploi. Cette tranche d'âge est aussi la plus touchée aujourd'hui par la crise économique qui suit la crise sanitaire.

La pauvreté selon l'âge			
	Nombre de personnes pauvres en milliers	Taux de pauvreté	Part de la population pauvre
Moins de 10 ans	828	10,9 %	16,5 %
De 10 à 17 ans	710	11,2 %	14,2 %
De 18 à 29 ans	1 046	12,6 %	20,9 %
De 30 à 39 ans	587	7,4 %	11,7 %
De 40 à 49 ans	659	7,9 %	13,2 %
De 50 à 64 ans	821	6,7 %	16,4 %
De 65 à 74 ans	198	3,0 %	4,0 %
Plus de 75 ans	161	3,0 %	3,2 %
Ensemble	5 010	8,0 %	100 %

Seuil de pauvreté fixé à 50 % du niveau de vie médian. **Lecture** : parmi la population pauvre, 16,5 % sont des enfants de moins de 10 ans. 10,9 % des enfants de moins de dix ans vivent dans une famille pauvre.

Source : calculs Observatoire des inégalités d'après l'Insee - Données 2017

En revanche, à partir de 65 ans, le taux de pauvreté ne dépasse pas 3 %. Au total, les plus de 65 ans ne regroupent que 7 % des personnes pauvres. Les difficultés des personnes âgées ont été mieux prises en compte par les politiques sociales ces dernières décennies et le minimum vieillesse a été relevé de 100 euros par mois entre 2017 et 2020, passant de 800 à 900 euros mensuels, soit une augmentation de 12,5 %. Le minimum social des personnes de 65 ans et plus se situe désormais pratiquement au niveau du seuil de pau-

1. Niveau de vie qui partage l'effectif en deux. La moitié gagne plus, l'autre moitié moins.

01 | Les jeunes en première ligne

vreté de 50 % du niveau de vie médian : il suffirait d'un budget supplémentaire modeste pour éradiquer la pauvreté monétaire des personnes âgées.

Par ailleurs, de plus en plus de femmes achèvent leur vie active en ayant régulièrement travaillé et donc cotisé à des régimes de retraite plus favorables. En conséquence, dans les années à venir, on devrait encore assister à une baisse du taux de pauvreté des personnes âgées.

Pour autant, la situation des personnes âgées pauvres n'est pas moins grave que celle des plus jeunes : une partie d'entre elles, notamment en milieu rural, survivent avec de très bas revenus. Le seuil de pauvreté est un maximum qui peut masquer des niveaux de vie extrêmement faibles. S'ils sont moins souvent pauvres, les aînés sont aussi dans une situation particulière : il est très peu probable que leur situation évolue, alors que les plus jeunes peuvent espérer un avenir meilleur. Pour les plus âgés, la pauvreté est beaucoup plus souvent un phénomène durable •

Les « enfants pauvres » n'existent pas

En 2017, 1,5 million d'enfants de moins de 18 ans vivaient dans un ménage dont le niveau de vie était inférieur au seuil de pauvreté de 50 % du revenu médian. Les moins de dix ans représentent 16,5 % de l'ensemble des personnes pauvres, soit près de 830 000 jeunes enfants. Ces derniers ont des vies bien différentes de la plupart des enfants de leur âge. Les joies des sports d'hiver, des vacances tout court, du smartphone ou de la chambre à soi bien équipée ne sont pas pour eux. Un très large consensus existe dans notre société pour trouver intolérable la situation de ces enfants, et pour s'accorder sur le fait qu'il faut se donner les moyens de l'améliorer et de la prendre en charge^[2].

Ces enfants vivent dans la pauvreté, mais ils ne sont pas pauvres par eux-mêmes : ils ne sont pas des enfants pauvres mais des enfants *de* pauvres. La pauvreté des enfants résulte en premier lieu du fait d'être élevé par un adulte seul, le plus souvent la mère. Si l'on utilise le seuil de pauvreté de 60 % (le seul disponible pour étudier le niveau de vie des enfants dans le détail), 39 % des enfants de familles monoparentales vivent dans la pauvreté (données 2016), contre 15 % des enfants élevés au sein d'un couple. À noter toutefois : parmi l'ensemble des enfants « de pauvres », beaucoup plus vivent avec leurs deux parents que dans une famille monoparentale. Si l'on observe non pas le taux d'enfants vivant dans la pauvreté selon le type de famille, mais leur répartition, près de 60 % des enfants pauvres vivent au sein d'un couple et un gros tiers dans une famille monoparentale. 5 % ne sont pas élevés par leurs parents, mais par leurs grands-parents, un autre membre de la famille ou une famille d'accueil.

La situation de leurs parents sur le marché du travail, marquée par la précarité, les bas salaires et le chômage est la deuxième cause de la pauvreté des enfants. Le phénomène

2. Leur situation réelle est souvent mal connue, comme le note la sociologue Vanessa Stettinger. Lire « Et si l'on s'intéressait vraiment aux enfants pauvres ? », Observatoire des inégalités, www.inegalites.fr, 16 juin 2015.

01 | Les jeunes en première ligne

est massif : 70 % des enfants élevés par des parents au chômage ou inactifs (souvent des mères qui ont décroché de l'activité au vu des conditions d'emploi actuelles) vivent dans la pauvreté. 40 % des enfants qui vivent dans une famille pauvre n'ont aucun parent en emploi. Près d'un tiers ont un parent qui exerce une activité professionnelle et un autre inactif ou en recherche d'emploi. Enfin, près de 12 % des enfants vivant dans la pauvreté ont deux parents qui travaillent. Les données de l'Insee ne permettent pas d'entrer dans le détail, mais il est fort probable que parmi ces derniers, une partie non négligeable a un parent qui n'occupe qu'un emploi à temps partiel mal rémunéré.

Il y a une énorme hypocrisie à déplorer la pauvreté de ces jeunes mineurs sans voir qu'elle résulte de la situation de leurs parents. Dans leur immense majorité, ces enfants sont dans cette situation parce que leurs parents le sont, du fait des bas salaires, des temps partiels imposés, des contrats de courte durée renouvelés, d'un échec scolaire trop fréquent ou des faiblesses de notre système de formation.

Taux de pauvreté des enfants selon le type de famille	
Élevés par des parents en couple	15,0 %
Qui ont chacun un emploi	4,4 %
Un en emploi, l'autre au chômage	22,4 %
Un en emploi, l'autre inactif	31,0 %
Les deux sont au chômage	57,4 %
Un au chômage, l'autre inactif	79,2 %
Les deux sont inactifs	64,9 %
Élevés par une personne seule	39,0 %
Qui a un emploi	21,3 %
Au chômage	71,5 %
Qui n'est pas active	75,5 %
Ensemble	20,1 %

Enfants mineurs. Seuil de pauvreté de 60 % du niveau de vie médian. **Lecture** : en 2016, 39 % des enfants élevés par une personne seule vivent sous le seuil de pauvreté. **Source** : Insee - Données 2016

01 | Les jeunes en première ligne

Répartition des enfants en fonction de l'activité de leurs parents et de la pauvreté de leur famille		
	Enfants vivant dans une famille pauvre	Autres enfants
Élevés par des parents en couple	58,6 %	83,0 %
Qui ont chacun un emploi	11,5 %	62,6 %
Un en emploi, l'autre au chômage	5,9 %	5,1 %
Un en emploi, l'autre inactif	24,2 %	13,5 %
Les deux sont au chômage	1,6 %	0,3 %
Un au chômage, l'autre inactif	9,3 %	0,6 %
Les deux sont inactifs	6,1 %	0,8 %
Élevés par une personne seule	36,3 %	14,3 %
Qui a un emploi	13,2 %	12,2 %
Au chômage	7,7 %	0,8 %
Qui n'est pas active	15,4 %	1,3 %
Ne sont pas élevés par leurs parents	5,1 %	2,7 %
Ensemble	100 %	100 %

Enfants mineurs. Seuil de pauvreté de 60 % du niveau de vie médian. **Lecture** : 24,2 % des enfants qui vivent dans une famille pauvre ont un parent en emploi et l'autre inactif. **Source** : Insee - Données 2016

La pauvreté des tout-petits

L'Insee ne fournit pas de données très détaillées sur la pauvreté par âge. Pour les trouver, il faut se diriger vers l'organisme européen de statistique, Eurostat. Ces données sont à utiliser comme des ordres de grandeur car elles diffèrent sensiblement des données françaises présentées page 19, alors que le même seuil de pauvreté est utilisé (celui de 50 % du niveau de vie médian). Elles aboutissent à un nombre de pauvres et à un taux de pauvreté en France très inférieurs à ceux produits par l'Insee (4,3 millions de personnes pauvres contre cinq millions en 2017, et 6,7 % de la population est pauvre pour Eurostat, contre 8 % selon l'Insee).

Le 1,3 million d'enfants de pauvres selon Eurostat regroupe environ 500 000 adolescents (12-17 ans), 360 000 enfants (6-11 ans) et 440 000 très jeunes enfants (moins de 6 ans). Selon les seuils de pauvreté définis par Eurostat, ces jeunes vivent au sein d'une famille qui dispose d'au maximum 1 900 euros par mois environ après impôts et pres-

01 | Les jeunes en première ligne

tations sociales pour un couple avec deux jeunes enfants, ou de 1 440 euros dans le cas d'une famille monoparentale avec deux enfants aussi. C'est bien un maximum : beaucoup de ces familles disposent de bien moins que cela.

Aujourd'hui, en France, l'un des pays les plus riches au monde, des enfants vivent encore dans la rue, dans des hôtels^[3] peu confortables ou des logements de fortune, avec leur famille. Selon l'Insee, 30 000 enfants vivent avec un parent qui n'a pas de domicile fixe, forcé d'utiliser les services d'hébergement d'urgence^[4]. Une situation choquante •

La pauvreté des mineurs		
	Nombre de personnes pauvres en milliers	Taux de pauvreté
Moins de 6 ans	441	9,4 %
De 6 à 11 ans	359	8,2 %
De 12 à 17 ans	506	11,2 %
Ensemble des moins de 18 ans	1 306	9,6 %
Ensemble de la population tous âges confondus	4 269	6,7 %

Seuil de pauvreté de 50 % du niveau de vie médian. **Lecture** : 441 000 enfants de moins de 6 ans vivent dans une famille pauvre en France, soit 9,4 % des enfants de cet âge. **Source** : Eurostat - Données 2017

La pauvreté des jeunes adultes

Pas plus que pour les enfants, les données de l'Insee ne permettent pas de décrire en détail la pauvreté des jeunes adultes. L'institut communique des données pour la tranche des 18-29 ans mais celle-ci regroupe un ensemble de situations totalement différentes. Il compte tout d'abord des jeunes qui vivent chez leurs parents dont le niveau de vie est calculé sur la base des revenus de l'ensemble des personnes du ménage, donc principalement des parents. L'Insee agrège ensuite dans cette tranche d'âge des jeunes autonomes qui cherchent à s'insérer dans le marché de l'emploi et dont la pauvreté est liée à la faiblesse de leurs propres revenus. En revanche, il ne prend pas en compte les étudiants qui vivent dans un logement séparé de celui de leurs parents (voir page 27). Ce grand mélange ne permet pas d'appréhender la situation des jeunes. Une enquête sur les revenus des 18-24 ans a été menée en 2014 (voir page 28) mais on n'y trouve aucun élément sur leur taux de pauvreté et le nombre de jeunes qui se situent sous le seuil de pauvreté.

3. Voir « Adolescents : ce que grandir à l'hôtel veut dire », Odile Macchi et Nicolas Oppenheim, Observatoire des inégalités, www.inegalites.fr, 18 décembre 2019.

4. « L'hébergement des sans-domicile en 2012 », Insee Première, n° 1455, juillet 2013.

01 | Les jeunes en première ligne

On peut essayer d'approcher la pauvreté des jeunes adultes autonomes de leurs parents en observant la pauvreté des personnes qui vivent seules : on est alors certains que ce sont leurs revenus qui sont pris en compte, non ceux de leurs parents. Cette donnée de l'Insee est à prendre avec précaution car elle porte sur l'ensemble des 18-29 ans et laisse de côté les couples ou les jeunes de cette tranche d'âge avec enfants. On peut déjà en déduire qu'un peu plus de 250 000 jeunes âgés de 18 à 29 ans vivant seuls (hors étudiants) figurent parmi les pauvres et que 22,3 % d'entre eux sont pauvres. Un taux de pauvreté plus de deux fois supérieur à celui de l'ensemble des personnes seules tous âges confondus (10,5 %).

Eurostat propose d'autres éléments dont l'intérêt est d'observer des tranches d'âge plus fines. Ils sont à utiliser avec discernement car les chiffres divergent de ceux de l'Insee. Ils concernent tous les jeunes, quelle que soit leur situation familiale, et non seulement ceux qui vivent seuls. On inclut donc des jeunes (étudiants ou non) qui vivent chez leurs parents et qui sont pauvres du fait des trop faibles revenus de ces derniers.

Chez les 18-24 ans, le taux de pauvreté atteint 12,8 %, ce qui est deux fois plus que la moyenne française (6,7 % selon Eurostat). Eurostat nous apprend une chose importante, masquée par les catégories d'âge trop larges de l'Insee : entre les 20-24 ans et les 25-29 ans, le taux de pauvreté chute de 13,5 % à 5,5 %. D'abord parce qu'après 25 ans, l'immense majorité des jeunes travaillent et accèdent souvent à un contrat de travail à durée indéterminée. Une plus grande proportion que chez les 20-24 ans est en couple, situation qui aide à sortir de la pauvreté. Enfin, s'ils traversent des périodes de chômage, les 25-29 ans sont plus souvent couverts par une indemnité. Parmi les jeunes, les plus exposés à la pauvreté sont les 18-24 ans, précisément ceux que le revenu de solidarité active (RSA) laisse de côté.

Peut-on chiffrer la précarité étudiante ?

MÉTHODO

L'Insee ne mesure pas la précarité étudiante. Le chiffre parfois cité de 20 % d'étudiants qui vivent sous le seuil de pauvreté ne concerne que les étudiants qui vivent chez leurs parents¹. Il tient donc compte du niveau de vie des parents, et non des ressources propres des étudiants. Aucun seuil de pauvreté n'est calculé pour les étudiants vivant dans leur propre logement. Selon l'Observatoire national de la vie étudiante, 22,7 % des étudiants déclarent avoir été « *confrontés à d'importantes difficultés financières* » durant l'année 2016 et un étudiant sur six doit travailler « *pour vivre* » (hors stage et alternance).

1. Plus précisément, ce chiffre était de 19 % en 2012 pour les étudiants qui vivent dans un ménage où la personne de référence n'est pas étudiante, au seuil de pauvreté fixé à 60 % du niveau de vie, selon « *Les niveaux de vie en 2012* », Insee Première n° 1513, Insee, 2014.

01 | Les jeunes en première ligne

La pauvreté des personnes seules selon l'âge		
	Nombre de personnes pauvres en milliers	Taux de pauvreté
De 18 à 29 ans	255	22,3 %
De 30 à 39 ans	n.s.*	n.s.*
De 40 à 49 ans	159	13,9 %
De 50 à 64 ans	342	13,2 %
De 65 à 74 ans	96	4,9 %
75 ans ou plus	114	4,7 %
Ensemble des personnes qui vivent seules	1 080	10,5 %

Seuil de pauvreté de 50 % du niveau de vie médian. * Non significatif. **Lecture** : 255 000 personnes seules de 18 à 29 ans vivent sous le seuil de pauvreté. 22,3 % des personnes seules âgées de 18 à 29 ans sont pauvres, contre 10,5 % de l'ensemble des personnes seules tous âges confondus. **Source** : Insee - Données 2017

La pauvreté des jeunes adultes		
	Nombre de personnes pauvres en milliers	Taux de pauvreté
De 18 à 24 ans	642	12,8 %
- dont de 20 à 24 ans	464	13,5 %
De 25 à 29 ans	207	5,5 %
Ensemble tous âges confondus	4 269	6,7 %

Seuil de pauvreté de 50 % du niveau de vie médian. **Lecture** : 642 000 personnes de 18 à 24 ans vivent sous le seuil de pauvreté. 12,8 % des jeunes de 18 à 24 ans sont pauvres. **Source** : Eurostat - Données 2017

L'évolution de la pauvreté par âge

Ces quinze dernières années, le taux de pauvreté des jeunes adultes de 18 à 29 ans (au seuil de 50 % du niveau de vie médian) a augmenté de 8,2 % en 2002 à 12,5 % en 2018 selon les données de l'Insee, soit une progression de plus de 50 %. Une grande partie de la dégradation de leur situation a eu lieu au début des années 2000 : dès 2005, leur taux de pauvreté atteignait déjà 11 %.

La pauvreté frappe aussi durement les moins de 18 ans dont les parents ont de faibles niveaux de vie. Leur taux de pauvreté était au plus bas (8,3 %) au début des années 2000, il atteint 11,6 % en 2018. Pas moins de 1,6 million de mineurs sont concernés. Cette évolution résulte des difficultés économiques croissantes des familles fragilisées par les bas salaires et la précarité de l'emploi qui se répercutent directement sur les enfants au quotidien. Elle est aussi due à une cause démographique, la progression du nombre de familles monoparentales.

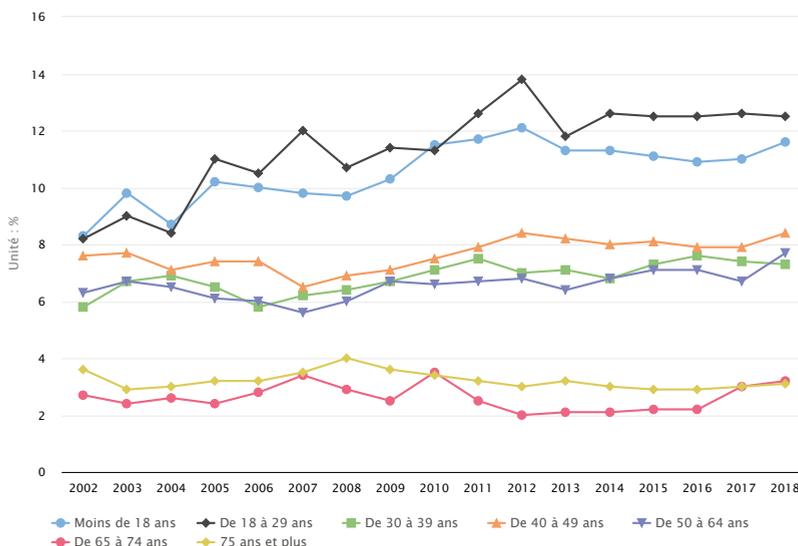
01 | Les jeunes en première ligne

Pour que notre panorama soit complet, il faut prendre en compte la situation des adultes. Chez les 30-39 ans, le taux de pauvreté est passé de 5,8 % à 7,5 % entre 2002 et 2011 et de 6,5 % à 8,4 % pour les 40-49 ans entre 2007 et 2012. Le phénomène le plus nouveau est l'augmentation de la pauvreté chez les plus âgés. Chez les 50-64 ans, le taux a grimpé de 5,6 % en 2007 à 7,7 % en 2018 et le nombre de pauvres a augmenté de 29 %. Si ce mouvement se confirmait, ce serait un changement d'importance car, au cours des décennies 1970 et 1980 en particulier, la baisse de la pauvreté aux âges élevés a été massive.

Après 70 ans, les changements sont moindres. Le taux de pauvreté des 65-74 ans oscille entre 2 % et 3,5 % ces dix dernières années. Celui des 75 ans ou plus a assez nettement diminué sur la période, d'un maximum de 4 % en 2008 à 3,1 % en 2018. Cette évolution résulte de la conjonction de deux mouvements opposés qui se compensent : le niveau des pensions de retraite perçues par les femmes âgées augmente du fait de la hausse de leur taux d'activité au cours des dernières décennies, mais, en même temps, des générations qui ont pu connaître le chômage arrivent à l'âge de la retraite avec des revenus plus faibles.

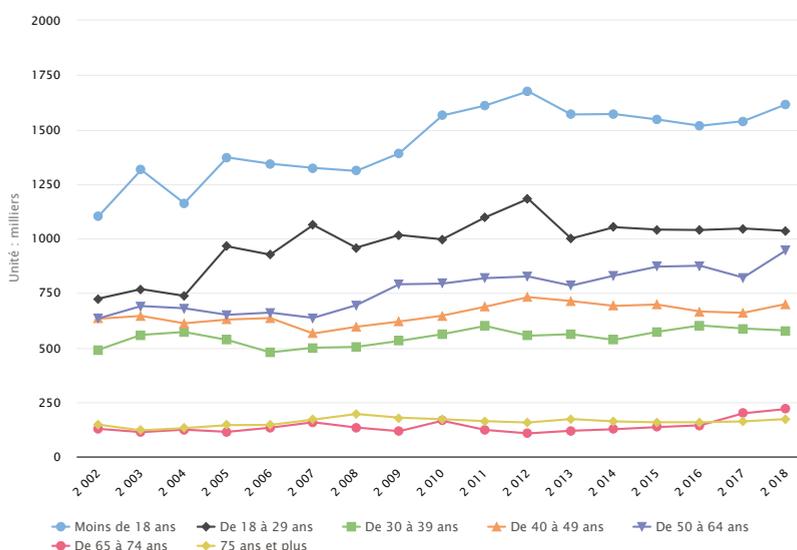
Finalement, le bilan 2002-2018 est surtout marqué par la hausse de la pauvreté chez les plus jeunes. Le nombre d'enfants de pauvres et de jeunes adultes démunis a augmenté de plus de 800 000, contre une hausse de 600 000 personnes pour l'ensemble des générations plus anciennes. Même si la pauvreté des plus jeunes résulte de facteurs différents, elle appelle des réponses en matière de politiques publiques, tant pour les enfants (de plus en plus souvent issus de familles monoparentales), que pour les jeunes adultes.

Évolution du taux de pauvreté selon l'âge



Seuil de pauvreté de 50 % du niveau de vie médian. Séries recalculées pour tenir compte des ruptures de série de 2010 et 2012. Source : calculs de l'Observatoire des inégalités d'après l'Insee

Évolution du nombre de personnes pauvres selon l'âge



Seuil de pauvreté de 50 % du niveau de vie médian. Séries recalculées pour tenir compte des ruptures de série de 2010 et 2012. *Source* : calculs de l'Observatoire des inégalités d'après l'Insee

MÉTHODO

Une bonne partie de la pauvreté des jeunes n'apparaît pas dans les statistiques

Les jeunes constituent une part importante de la population qui échappe aux statistiques de la pauvreté (voir page 38). Les enquêtes de l'Insee qui portent sur les foyers fiscaux peinent à appréhender leurs revenus, pour plusieurs raisons. Ces enquêtes portent sur des ménages. Un ménage est une unité de logement. Tous les jeunes qui vivent chez leurs parents sont comptés dans leur foyer. C'est logique puisqu'ils bénéficient du soutien familial. Conséquence : la situation des jeunes qui n'arrivent pas à accéder au logement autonome ou qui doivent revenir vivre chez leurs parents n'apparaît pas. Inversement, puisque les jeunes vivant chez leurs parents sont comptabilisés dans l'évaluation des niveaux de vie, ils contribuent à diminuer celui des autres membres du ménage, notamment les adultes. Les enquêtes de l'Insee ne prennent pas non plus en compte les étudiants qui vivent seuls. Or, on sait qu'une partie ne dispose d'aucun soutien familial ou seulement de très peu. De la même manière, ces enquêtes n'incluent pas les jeunes qui vivent en logement collectif. L'Insee estime que 5 % des jeunes de 18 à 24 ans résident dans ce type de logement, ce qui représente déjà plus de 270 000 personnes. Enfin, comme les adultes, les jeunes sans domicile ne sont pas comptabilisés. Il est très complexe de déterminer combien de jeunes, au total, restent ainsi invisibles des statistiques.

Les très bas revenus des jeunes adultes

L'Insee ne prend pas en compte une partie des jeunes dans ses statistiques sur les revenus (voir page 27). Pour combler ce manque, une enquête spécifique a été réalisée sur les revenus des 18-24 ans pour l'année 2014, en intégrant l'ensemble de leurs ressources (soutien familial, revenus du travail, allocations, etc.). Elle ne permet pas de déterminer la part des jeunes qui vivent sous le seuil de pauvreté, mais elle décrit des niveaux de vie parfois misérables. La moitié des jeunes devait vivre avec moins de 710 euros mensuels en 2014, presque 150 euros de moins que le seuil de pauvreté de 50 % du revenu médian de l'époque. Le seuil des 10 % les plus pauvres chez ces jeunes était à peine de 200 euros par mois, celui des 10 % les plus riches de 1 500 euros, contre respectivement 930 euros et 3 200 euros pour l'ensemble de la population.

Une partie des 18-24 ans vivent chez leurs parents, ils sont nourris et logés. Si l'on ne considère que ceux qui vivent dans un logement autonome, le seuil du niveau de vie des 10 % les plus pauvres s'élevait à 365 euros, toujours en 2014. Un dixième de ces jeunes disposaient *au maximum* d'une dizaine d'euros par jour pour vivre, aides éventuelles de leurs parents et allocations logement comprises. On mesure l'ampleur de leurs difficultés. 2,5 millions de jeunes âgés de 18 à 24 ans vivent dans un logement autonome selon l'Insee. Cela signifie que 250 000 doivent se contenter d'une misère et sont quotidiennement dans « la galère ». La moitié des 18-24 ans avaient des ressources inférieures à 939 euros par mois, un maximum qui dépasse d'à peine 80 euros par mois le seuil de pauvreté de 2014. Une grande partie d'entre eux se situaient donc sous le seuil de pauvreté.

Il faut ajouter que les jeunes adultes constituent la catégorie la plus pénalisée par les hausses des loyers des grandes villes, qui concernent davantage les petites surfaces. Pour eux, c'est la double peine : faibles revenus d'un côté, logement cher de l'autre. Ce qui entraîne des tensions, y compris pour des jeunes moins touchés par les difficultés sociales.

Les revenus des jeunes de 18 à 24 ans en euros

	Qui vivent chez leurs parents	Qui vivent dans un logement autonome	Ensemble
Seuil des 10 % les plus pauvres	119	365	177
Niveau de vie médian	528	939	710
Seuil des 10 % les plus riches	1 330	1 663	1 495

Revenu mensuel y compris aide financière des parents et prestations sociales. **Lecture** : les 10 % les plus pauvres des jeunes âgés de 18 à 24 ans qui vivent dans un logement autonome ont des ressources inférieures à 365 euros par mois. La moitié des jeunes de cet âge qui vivent seuls ont moins de 939 euros par mois.

Source : Insee - Données 2014

02

État des lieux et évolution

Avant même de pouvoir mesurer les effets de la récession de 2020 causée par la crise sanitaire, on constate une situation sociale déjà détériorée en France. Selon les dernières données disponibles de l'Insee, en 2018, 5,3 millions de personnes vivaient avec moins de la moitié du niveau de vie médian, soit moins de 885 euros par mois pour une personne seule. La pauvreté a touché 1,4 million de personnes supplémentaires entre 2002 et 2018.

Les revenus des personnes pauvres ne progressent plus. Avant redistribution, les niveaux de vie des 10 % les plus modestes ont même diminué de 12 % entre 2008 et 2018. Seule la redistribution, opérée grâce aux prestations sociales et aux impôts, a évité le pire. Notre pays protège mieux les plus démunis que la plupart des autres pays d'Europe. Mais le décalage est aujourd'hui considérable entre les moyens déployés pour soutenir les entreprises et ceux destinés à aider les personnes les plus en difficulté, notamment les jeunes.

L'incertitude est aujourd'hui totale. Même si l'activité économique redémarre, le mal est déjà fait : plusieurs centaines de milliers de personnes ont probablement basculé dans la pauvreté du fait du chômage et de la précarité. Il faudra plusieurs années pour revenir, peut-être, à une situation plus favorable.

Combien y a-t-il de personnes pauvres ?

La pauvreté augmente à nouveau

La France compte 5,3 millions de pauvres si l'on fixe le seuil de pauvreté à 50 % du niveau de vie médian^[1] et 9,3 millions si l'on utilise le seuil de 60 %, selon les données 2018 (dernière année disponible) de l'Insee. Dans le premier cas, le taux de pauvreté (la part de personnes pauvres dans la population) est de 8,3 % et dans le second, de 14,8 %.

Après avoir atteint un point bas en 2002-2004, la pauvreté a connu quinze années de lente progression, en dehors d'un court répit entre 2011 et 2013. Au total, entre 2002 et 2018, les taux de pauvreté aux seuils de 50 % et 60 % du niveau de vie médian ont augmenté parallèlement : de 1,6 point et 1,7 point respectivement. Le nombre de personnes pauvres a augmenté de 1,4 million pour le premier indicateur (+ 35 %) et de 1,7 million pour le second (+ 23 %). Alors que la croissance tournait déjà au ralenti, la crise financière de 2008 a encore accentué les difficultés économiques des moins bien lotis.

Entre 2012 et 2017, le taux et le nombre de pauvres semblaient malgré tout stabilisés du fait du léger mieux de l'emploi en particulier. Le nombre de personnes pauvres a diminué de 220 000 personnes au cours de cette période, au seuil de 50 % du niveau de vie médian. La principale amélioration s'est produite en 2013 et résulte notamment de la hausse de 25 euros mensuels du RSA. Si on utilise le seuil de pauvreté de 60 %, le nombre de personnes pauvres a en revanche augmenté de 129 000 sur ces cinq années. Pour l'année 2018, la forte augmentation est liée en partie à la baisse des allocations logement en 2017. Pour les habitants du logement social, la baisse de niveau de vie a été, il est vrai, compensée par une diminution de leur loyer, qui ne figure pas dans ces données.

Que s'est-il passé depuis 2018 ?

La situation était déjà délicate avant la crise de la Covid-19. Les mesures prises suite aux manifestations des « gilets jaunes » (hausse de la prime d'activité) et la baisse de la taxe d'habitation ont sans doute relevé le niveau de vie des classes moyennes. Pour les plus pauvres, l'élévation des minima sociaux des plus âgés et des handicapés a été nette. Potentiellement, ils se situent aujourd'hui au-dessus du seuil de pauvreté de 50 %, ce qui pourrait faire sortir un grand nombre de personnes âgées ou handicapées de la pauvreté monétaire ainsi mesurée. Inversement, l'élévation du niveau de vie moyen^[2] et la stagnation des autres minima sociaux jouent dans le sens d'un accroissement du nombre de personnes pauvres.

1. Le niveau de vie médian partage la population en deux groupes de même taille : une moitié à un niveau de vie supérieur, l'autre inférieur.

2. L'extension de la prime d'activité pourrait relever le niveau de vie médian et donc le seuil de pauvreté. Si les revenus des plus démunis ne suivent pas ceux des classes moyennes, la pauvreté augmente.

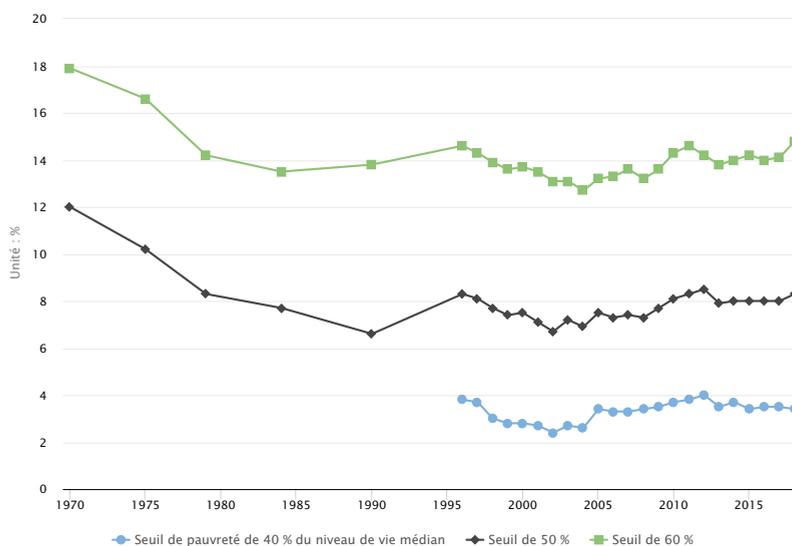
02 | État des lieux et évolution

La crise sanitaire actuelle va avoir un impact majeur. Nombre d'indépendants et de salariés précaires ont vu leurs revenus chuter et vont basculer dans la pauvreté. Comme en 2008, la progression du chômage va alimenter la pauvreté, notamment du fait de la faiblesse des indemnités. Une bonne partie des jeunes n'ayant pas assez cotisé vont se retrouver en grave difficulté. Les générations qui arrivent sur un marché du travail à l'arrêt, sauf les plus diplômés, vont trouver porte close. Les données pour l'année 2020 ne seront connues qu'en 2022, mais on voit mal comment elles pourraient ne pas être marquées par une très forte croissance du nombre de personnes pauvres.

Combien de pauvres en France ?			
	Seuil de pauvreté	Nombre de personnes pauvres	Taux de pauvreté
Au seuil de pauvreté de 40 % du niveau de vie médian	708 euros	2,2 millions	3,4 %
Au seuil de pauvreté de 50 %	885 euros	5,3 millions	8,3 %
Au seuil de pauvreté de 60 %	1 063 euros	9,3 millions	14,8 %

Lecture : si l'on fixe le seuil de pauvreté à 50 % du niveau de vie médian, soit 885 euros par mois, 5,3 millions de personnes sont pauvres, soit 8,3 % de la population. *Source* : Insee - Données 2018

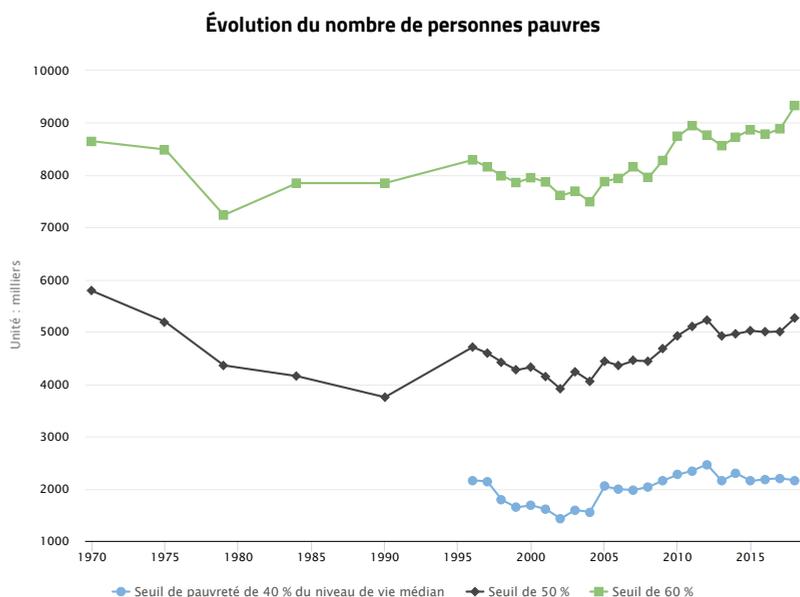
Évolution du taux de pauvreté



Aucune donnée disponible de 1970 à 1990 pour le seuil de 40 %.

Lecture : en 2018, 8,3 % de la population vit sous le seuil de pauvreté fixé à 50 % du niveau de vie médian.

Source : Insee



Données non disponibles de 1970 à 1990 pour le seuil de 40 %.

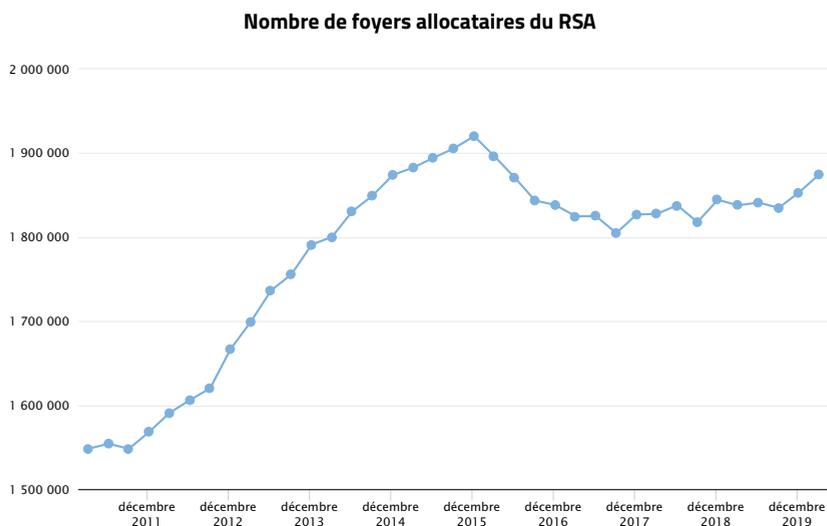
Lecture : en 2018, 5,3 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté fixé à 50 % du niveau de vie médian. Source : Insee

Le nombre d'allocataires de minima sociaux en hausse

Les données sur le nombre d'allocataires du revenu de solidarité active (RSA) sont connues après un trimestre, plus rapidement que celles sur les revenus. Elles apportent une indication plus précoce de l'évolution de la situation sociale. À l'été 2020, les dernières statistiques du RSA portent sur la fin du premier trimestre de l'année et ne reflètent donc encore guère les effets de la crise sanitaire, sauf pour la toute fin du mois de mars. À cette date, 1,9 million de foyers^[3] touchaient cette prestation, soit 2 % de plus que l'année précédente. La Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) qui publie ces chiffres souligne que la décision de maintenir leurs droits aux foyers n'ayant pas déclaré leurs revenus et la suspension des actions de contrôle avec le confinement ont contribué à la hausse constatée en mars 2020^[4]. Avant le second confinement, de nombreuses nouvelles demandes avaient déjà été enregistrées et on estimait que les dépenses liées au RSA allaient augmenter de 10 % en 2020.

3. Il peut s'agir d'une personne seule comme d'une famille.

4. « Le revenu de solidarité active, fin mars 2020 », RSA-conjoncture n° 30, Cnaf, juillet 2020.



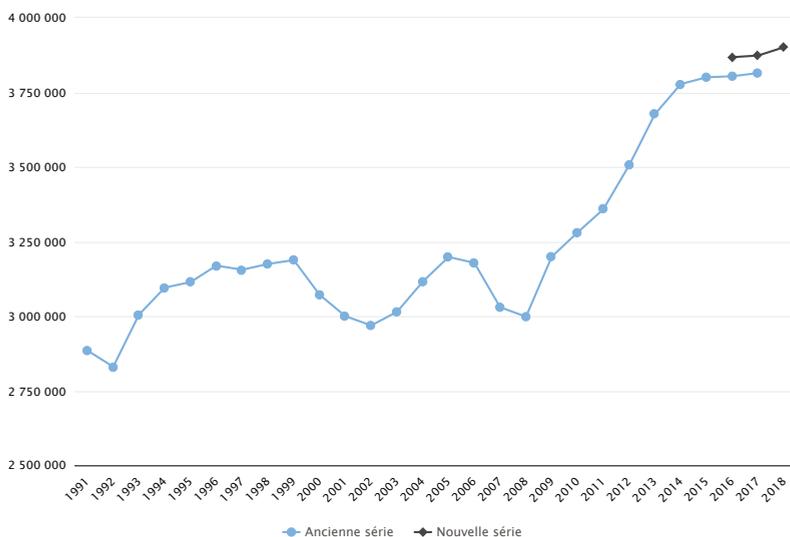
Lecture : 1,9 million de ménages perçoivent le RSA en mars 2020. Source : Cnaf

L'évolution favorable de l'emploi à partir de 2015 s'est répercutée, après un délai de quelques mois, sur celle des allocataires du RSA dont le nombre a baissé de 80 000 au cours de l'année 2016 (- 5 %). Le moteur s'est ensuite vite grippé car la croissance est demeurée faible, profitant surtout à ceux qui étaient le moins éloignés de l'emploi. La suppression de très nombreux contrats aidés à l'automne 2017 n'a pas arrangé les choses. La crise sanitaire va avoir de lourdes conséquences sur la précarité, même si son impact sur les moins de 25 ans – écartés du RSA – ne sera pas visible dans les prochaines données des allocataires de minima sociaux.

Le nombre total d'allocataires de minima sociaux augmente légèrement

Tous minima confondus, le nombre total de ménages allocataires atteint près de quatre millions. Il a fortement progressé dans les années 2010 et augmente encore très légèrement depuis 2016. Cette évolution dépend essentiellement des quatre principaux minima français : le RSA (personnes pauvres de 25 ans ou plus), l'allocation de solidarité spécifique (chômeurs en fin de droits), l'allocation adulte handicapé et le minimum vieillesse. Le nombre d'allocataires de ces minima varie dans des sens différents, qui se compensent partiellement.

Nombre de ménages allocataires de minima sociaux

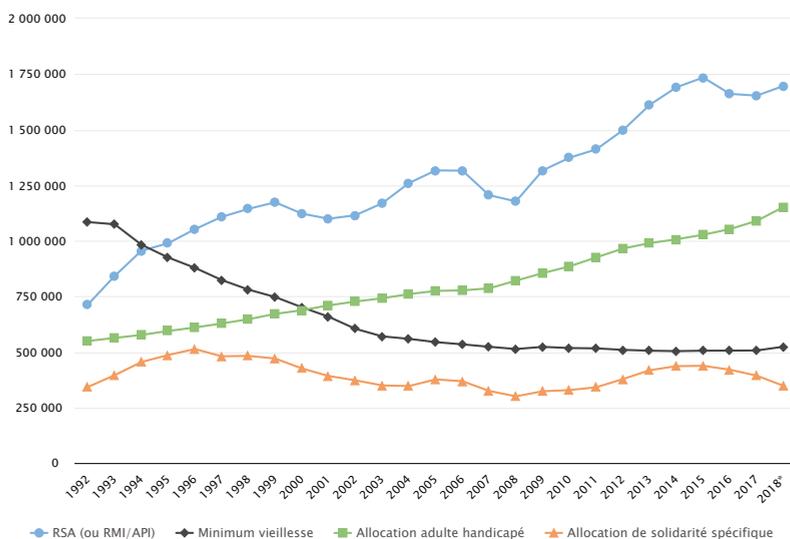


Rupture de série en 2016.

Lecture : 3,9 millions de ménages perçoivent un minimum social en 2018.

Source : ministère des Solidarités

Nombre d'allocataires des principaux minima sociaux



* Rupture de série en 2018.

Lecture : 1,2 million de personnes perçoivent l'allocation adulte handicapé en 2018.

Source : ministère des Solidarités

02 | État des lieux et évolution

Jusqu'à la fin des années 2000, hormis la phase de montée en puissance du revenu minimum d'insertion (RMI) au début des années 1990, le nombre total de foyers allocataires de minima sociaux stagnait autour de trois millions. La hausse de la pauvreté des adultes (allocataires du RMI puis du RSA) était compensée par la baisse de celle des plus âgés (minimum vieillesse ou veuvage). La réduction du nombre de personnes âgées pauvres était liée en particulier à l'amélioration du niveau de retraite des femmes, du fait de la hausse de leur taux d'activité depuis les années 1970.

Depuis le milieu des années 2000, le nombre d'allocataires du minimum vieillesse a atteint un plancher. Les carrières professionnelles des femmes continuent à s'améliorer, mais de plus en plus de salariés (femmes ou hommes) arrivent à l'âge de la retraite avec des pensions amputées par les effets de la montée du chômage et de la précarité. Le nombre de ceux qui touchent l'allocation de solidarité spécifique reste stable, voire diminue, depuis 2015. En revanche, le nombre de bénéficiaires de l'allocation adulte handicapé s'est accru de 40 % au cours des dix dernières années connues (2008-2018), dépassant le million. Ceci s'explique notamment par l'élargissement des conditions pour y avoir droit, mais reflète aussi un retrait du marché du travail de personnes marquées physiquement. La progression est semblable pour le nombre d'allocataires du RSA (+ 44 %). Au total, le nombre d'allocataires de minima sociaux s'est accru de 3 à 3,9 millions entre 2008 et 2015 (+ 25 %), il a ensuite continué à augmenter, faute de réelle reprise de l'activité économique, mais moins rapidement qu'avant.

Un changement de méthode en 2016 rend difficiles les comparaisons pour les années récentes. Si l'on utilise la nouvelle méthodologie, la seule évolution notable entre 2016 et 2018 est la poursuite de la progression du nombre de ceux qui perçoivent l'allocation adulte handicapé (+ 60 000, soit + 5,7 % en deux ans). Enfin, les données sur l'ensemble des minima sociaux sont publiées avec 18 mois de délai. À l'été 2020, elles ne portent que sur la fin de l'année 2018. Il faudra donc attendre l'automne 2022 pour mesurer l'impact global qu'aura eu l'effondrement de l'activité qui a suivi la crise sanitaire du printemps 2020. Cette dernière devrait peu toucher les plus âgés ou les personnes handicapées, faiblement sensibles aux variations de l'activité économique, mais risque d'affecter profondément les actifs et se traduire par une forte hausse du nombre d'allocataires du RSA, comme de l'allocation de solidarité spécifique. L'ampleur du phénomène dépendra pour beaucoup du niveau de la reprise de l'activité •

La misère en France

La pauvreté est une chose, la misère en est une autre. Aujourd'hui en France, des personnes continuent à vivre dans des conditions inacceptables pour l'un des pays les plus riches au monde. Combien de personnes vivent dans la misère ? Pour tenter de mesurer le phénomène, nous avons opté pour quatre indicateurs différents^[5] : le nombre de personnes dont les revenus sont inférieurs au seuil de pauvreté de 40 % du niveau de vie médian, celui des allocataires de minima sociaux, celui des mal-logés et, enfin, le nombre de personnes recevant une aide alimentaire.

La grande pauvreté en France	
	Nombre
Personnes vivant sous le seuil de pauvreté de 40 % du revenu médian (Insee - 2018)	2 162 000
Allocataires de minima sociaux (Drees - 2018)	4 426 900
- dont RSA	1 903 800
Personnes vivant dans un habitat dégradé (Fondation Abbé Pierre - 2020)	2 413 000
- dont logements inconfortables	2 090 000
- dont habitats de fortune (cabane, camping, etc.)	91 000
Personnes vivant dans un logement très surpeuplé ⁽¹⁾	934 000
Personnes sans domicile personnel	811 000
- dont personnes hébergées chez des tiers	643 000
- dont personnes sans domicile ⁽²⁾	143 000
Personnes recevant une aide alimentaire (DGCS - 2017)	5 500 000

(1) Un logement est dit surpeuplé s'il lui manque au moins deux pièces par rapport à la norme qui est : au moins une pièce pour le ménage, plus une pour un couple, une pour les célibataires de 19 ans et plus, une pour deux enfants s'ils sont de même sexe ou ont moins de 7 ans, sinon une par enfant.

(2) Personnes qui ont passé la nuit précédant l'enquête dans un lieu non prévu pour l'habitation, une halte de nuit ou un service d'hébergement (hôtel, dortoir ou chambre d'hébergement collectif, etc.). **Avertissement** : certaines personnes étant concernées par plusieurs de ces situations, il ne faut pas additionner les lignes de ce tableau.

Lecture : 5,5 millions de personnes reçoivent une aide alimentaire. **Sources** : Insee, Fondation Abbé Pierre, ministère des Solidarités

En France, 2,2 millions de personnes vivent avec moins de 708 euros par mois pour une personne seule, niveau de vie qui correspond à 40 % du niveau de vie médian, selon les données 2018 de l'Insee. Pour elles, il est impossible de vivre dignement, et en particulier de se loger sans des compléments de revenus : aides de parents, d'amis, petits boulots ou travail non déclaré. Malheureusement, les données de l'Insee ne permettent pas de nous en dire beaucoup plus. On ne sait pas combien de personnes vivent avec 300 ou 400 euros par mois par exemple (sous le niveau du RSA), des personnes hors des filets de sécurité des prestations sociales.

5. Ces différentes données ne doivent pas être additionnées car elles se recoupent pour partie.

02 | État des lieux et évolution

Près de quatre millions de ménages, selon le ministère des Solidarités (données 2019), doivent se contenter de minima sociaux, ce qui représente plus de six millions de personnes si l'on comprend les conjoints et les enfants. Si l'allocation adulte handicapé et le minimum vieillesse atteignent 900 euros mensuels, le montant du RSA est seulement de 565 euros pour une personne, 1 175 euros pour un couple avec deux enfants en 2020^[6]. De trop faibles revenus pour vivre décemment et qui contraignent, là aussi, à faire appel à la famille, aux amis, aux associations ou à accepter n'importe quel « petit boulot ».

Très mal logés ou sans domicile

Selon la Fondation Abbé Pierre^[7], 2,4 millions de personnes vivent dans des logements dégradés. Parmi elles, on compte notamment deux millions de personnes qui occupent des logements très inconfortables. 934 000 personnes habitent dans des logements très surpeuplés. 810 000 personnes n'ont pas de domicile personnel, dont plus de 600 000 sont hébergées de manière contrainte chez des tiers. Près de 70 000 d'entre elles n'ont aucun lien familial avec celui qui les reçoit.

143 000 personnes utilisent les services d'hébergement d'urgence selon l'Insee^[8] (données 2012). Parmi elles, plus de 10 000 personnes dorment dans la rue. Si l'on y ajoute 91 000 personnes qui vivent dans des habitats de fortune, plus de 200 000 personnes vivent dans des conditions de logement indignes. Ce chiffre ne comprend ni une partie des sans-domicile, qui ne fréquentent aucun centre d'urgence et ne sont donc pas recensés, ni une partie des personnes vivant en habitat mobile qui sont loin d'avoir toutes choisi ce mode de vie.

Faire appel à l'aide alimentaire

Dans l'un des premiers pays producteurs agricoles du monde, 5,5 millions de personnes ont eu recours à l'aide alimentaire en 2017, selon le ministère des Solidarités^[9]. Ce chiffre regroupe les données des Restos du Cœur, du Secours populaire français, de la Croix-Rouge française et de la Fédération française des banques alimentaires, et utilise une estimation de l'aide alimentaire apportée par les centres communaux d'action sociale (CCAS).

6. Le RSA est une allocation dite « différentielle » : les ressources éventuellement perçues par ailleurs sont déduites. Un « forfait logement » de 68 euros est aussi retiré aux personnes hébergées gratuitement ou recevant une aide au logement.

7. Voir *L'état du mal-logement en France, 2020*, Fondation Abbé-Pierre, février 2020. Lire aussi « Quatre millions de mal-logés : de quoi parle-t-on au juste ? », Observatoire des inégalités, www.inegalites.fr, 16 avril 2019.

8. « L'hébergement des sans-domicile en 2012 », Insee Première n° 1455, juillet 2013.

9. Voir « La lutte contre la précarité alimentaire », Franck Le Morvan, Thomas Wanecq, rapport de l'Inspection générale des Affaires sociales, décembre 2019, et « Aide alimentaire : un dispositif vital, un financement menacé ? », Arnaud Bazin et Éric Bocquet, rapport de la commission des finances du Sénat, octobre 2018.

Ceux qui n'apparaissent pas dans les statistiques

Les personnes qui vivent à la rue ou dans les bidonvilles

Les données sur la pauvreté ne prennent pas en compte les plus pauvres, ceux qui sont éloignés de tout système d'enregistrement statistique. Établies à partir de données fiscales, les données officielles ne peuvent pas, de fait, comptabiliser les personnes qui vivent dans la plus grande misère, dans des bidonvilles, des squats ou dans la rue. Dans ce domaine règne le plus grand flou, et cela ne semble pas préoccuper outre mesure le service public de la statistique. La dernière enquête en date sur les sans domicile fixe date de 2011 ! À l'époque, l'Insee chiffrait à 140 000 le nombre de personnes qui n'avaient pas de domicile. Dans une note plus récente, le ministère des Solidarités a chiffré à 132 000 le nombre de personnes accueillies dans des établissements d'hébergement pour personnes en difficulté^[1]. Pour pallier le manque de données, certaines villes prennent le relais. En 2019, Toulouse et Grenoble ont compté respectivement 700 et 350 personnes à la rue, 4 100 et 1 700 en hébergement d'urgence. En 2020, à Paris, ces chiffres sont respectivement de 3 500 et 21 500 personnes.

Par ailleurs, la Fondation Abbé Pierre ajoute 91 000 personnes vivant dans des habitations de fortune (cabane, camping, etc.) en France, un chiffre qui peut recouper probablement en partie les précédents. Selon l'organisation, on compte aussi 208 000 gens du voyage qui subissent de mauvaises conditions d'habitat, dont une partie est comptabilisée dans les données annuelles de l'Insee sur la pauvreté si elle est recensée et déclare des revenus. Enfin, une partie des étrangers sans papiers, les plus récemment arrivés, échappent aussi aux saisies des données.

Les personnes qui vivent du soutien familial

Une partie de la population dispose de très faibles revenus mais la prise en compte de l'ensemble des ressources du ménage les maintient au-dessus du seuil de pauvreté. Ces personnes ne vivent pas dans la pauvreté au quotidien, mais seraient dans cette situation sans l'apport d'un revenu d'un tiers. Elles sont placées dans un rapport de dépendance vis-à-vis de l'apporteur de revenus. C'est le cas notamment de la plupart des femmes inactives dont le conjoint dispose d'un revenu suffisant pour que l'ensemble du ménage se situe au-dessus du seuil de pauvreté, mais qui, elles-mêmes, n'ont aucun revenu. Il faut y ajouter toute une partie des jeunes adultes qui connaissent des difficultés d'insertion sur le marché du travail et qui sont contraints de rester ou de revenir vivre chez leurs parents. La solidarité au sein du couple, de la famille ou des amis, fait qu'une partie de la population dispose d'un niveau de vie supérieur au seuil de pauvreté uniquement parce que l'on prend en compte le revenu de ceux qui l'aident. Pris individuellement, ces adultes entreraient dans les chiffres de la pauvreté.

1. « Hébergement des personnes en difficulté sociale : 140 000 places fin 2016, en forte progression par rapport à 2012 », Études et résultats n° 1102, ministère des Solidarités, février 2019.

Ceux qui sont hébergés en collectivité

Tous ceux qui vivent durablement en collectivité ne sont pas davantage comptabilisés par l'Insee qui ne prend en compte que les ménages individuels. En France, 1,34 million de personnes sont dans ce cas (donnée 2016) selon l'Insee. Un million de personnes âgées vivent en maison de retraite : toutes ne sont pas pauvres, mais combien d'entre elles disposent de plus de 900 euros par mois, environ le seuil de pauvreté de 50 % ? Il faut y ajouter notamment les immigrés qui vivent dans des foyers de travailleurs, les détenus, ainsi que les résidents des établissements sanitaires de long séjour (pour les personnes lourdement handicapées notamment) qui doivent être rares à disposer de revenus supérieurs au seuil de pauvreté. La société Adoma, qui a remplacé la Sonacotra^[2], loge à elle seule plus de 60 000 personnes, dont une grande majorité de travailleurs immigrés âgés aux très faibles ressources, même si tous ne sont pas pauvres. On compte aussi environ 70 000 personnes en prison, non comptabilisées dans les chiffres de la pauvreté.

Les ménages étudiants

Les étudiants qui vivent dans un logement indépendant sont aussi écartés de l'enquête de l'Insee sur les revenus^[3]. Ils sont à la tête de 578 000 ménages en 2017, selon le recensement de l'institut. Cette population hétéroclite mélange de jeunes étudiants qui « galèrent » (qui doivent travailler quelques heures en complément de leurs études) et d'autres aux conditions de vie nettement plus favorables du fait du soutien financier de leurs parents. S'il était possible de faire la part des choses en connaissant mieux l'aide apportée par les parents, il est très probable que les premiers de ces jeunes compteraient parmi les pauvres (voir page 28). Il faut préciser qu'il s'agit bien ici de « ménages », un ménage peut comprendre plusieurs étudiants, ou un étudiant et son enfant par exemple.

Les habitants des départements d'outre-mer

Le nombre de personnes pauvres en France publié par l'Insee ne porte que sur la France métropolitaine. Les taux de pauvreté dans les départements d'outre-mer et à Mayotte sont considérables. On ne dispose que des données pour le seuil de pauvreté de 60 %, mais ces taux vont de 33 % en Martinique à 77 % à Mayotte. Selon nos estimations, cela représente 950 000 personnes pauvres pour l'ensemble de ces territoires (voir page 95). Au seuil de 50 %, environ 500 000 personnes ne sont ainsi pas comptabilisées. Il faudrait ajouter à notre estimation la population de ces départements qui échappe à toute statistique. On sait qu'une part non négligeable des habitants de l'outre-mer connaît des situations sociales très difficiles et n'est probablement pas recensée.

2. Société créée au milieu des années 1950 pour améliorer le logement des travailleurs immigrés.

3. Voir aussi page 27 nos explications sur la mesure de la pauvreté des jeunes.

Des visages très différents

SDF, personnes âgées, femmes inactives, travailleurs immigrés en foyer, détenus, étudiants, habitants de l'outre-mer..., « la France invisible »^[4] des statistiques de la pauvreté a des visages très différents. Nos estimations ne permettent pas d'opérer un chiffrage précis et notamment d'éviter de compter deux fois les mêmes personnes. Ceci dit, le nombre de pauvres est certainement supérieur d'au moins un million par rapport aux données officielles de la pauvreté.

Méfions-nous de tout simplisme. En Europe, on mesure la pauvreté de façon relative au niveau de vie médian de la population. Prendre en compte ces « invisibles » ferait mécaniquement baisser le niveau de vie médian de l'ensemble de la population et aurait pour effet... de réduire le seuil de pauvreté. Donc, 1 000 personnes non comptabilisées ne font pas 1 000 pauvres supplémentaires.

Par construction, la statistique appréhende mal les populations qui ne vivent pas dans des logements « classiques ». Il n'y a pas une pauvreté volontairement « cachée » par les services officiels. On peut malgré tout constater qu'aucun chercheur ou aucun organisme ne s'est penché sur la question, au moins dans les années récentes, et que les efforts dans ce domaine sont minimes, hormis ce qui se fait dans les grandes villes pour évaluer le nombre de sans domicile fixe.

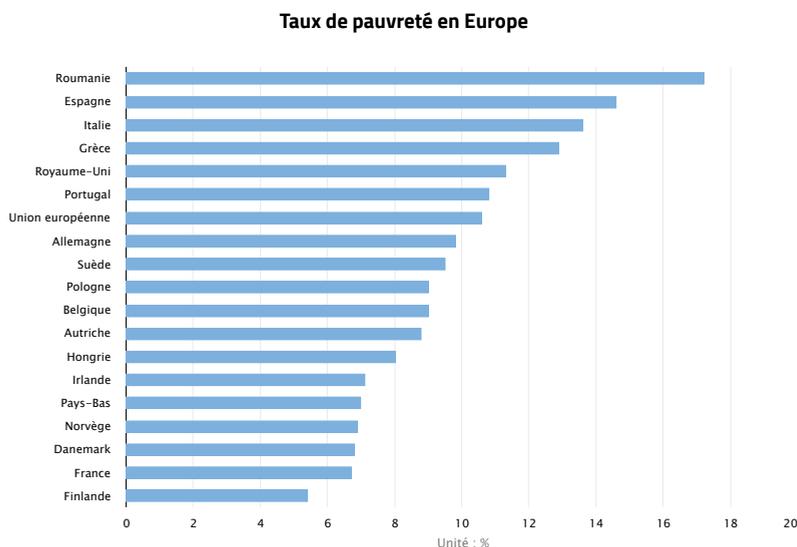
Plutôt que d'exagérer la pauvreté en France en utilisant un seuil de pauvreté élevé (de 60 % du revenu médian et non de 50 % ou 40 % par exemple), comme c'est souvent le cas, il serait préférable de mieux connaître ceux qui ne rentrent pas dans les « cases » statistiques habituelles de la pauvreté et qui, pourtant, ne se résument pas à une poignée de marginaux. L'invisibilité statistique peut conduire à une invisibilité sociale tout court. La pauvreté dans les maisons de retraite et la pauvreté en « dépendance » (pour ceux qui dépendent du revenu d'une tierce personne) mériteraient en particulier d'être mieux étudiées. L'Insee a publié cette année des éléments sur la pauvreté dans les départements d'outre-mer, mais ces territoires devraient dorénavant être intégrés systématiquement dans les données nationales.

4. Pour reprendre le titre de l'ouvrage de Stéphane Beaud, Joël Confavreux et Jade Lindgaard publié en 2006 aux éditions La Découverte.

Le contexte européen

La France s'en sort moins mal que ses voisins

La France est l'un des pays d'Europe où le taux de pauvreté est parmi les plus faibles. Il s'élevait à 6,7 % au seuil de 50 % du niveau de vie médian en 2017 selon Eurostat¹⁰. Seule la Finlande présente un taux sensiblement plus faible (5,4 %). L'Allemagne et le Royaume-Uni se situent à 10-11 % environ, soit 50 % de plus que le niveau français. En Italie (13,6 %) et en Espagne (14,6 %), le taux de pauvreté est deux fois supérieur à celui de la France. L'utilisation d'autres seuils, celui de 60 % du revenu médian (pauvreté au sens large) ou de 40 % (grande pauvreté), ne changerait pas fondamentalement le classement.



Seuil de pauvreté fixé à 50 % du niveau de vie médian.

Lecture : en Roumanie, 17,2 % de la population vit sous le seuil de pauvreté.

Source : Eurostat - Données 2017

Le seuil de pauvreté est fixé dans chaque pays en proportion du niveau de vie médian national, et non du niveau de vie médian de l'ensemble de l'Europe. En conséquence, les seuils de pauvreté sont différents selon les pays. Le fait que le taux de pauvreté soit faible dans certains pays signifie que les écarts y sont réduits entre les plus démunis et

10. Nous corrigeons les données d'Eurostat d'une année en arrière car l'organisme indique la date de collecte des données et non de perception des revenus.

02 | État des lieux et évolution

les couches moyennes. Cette photographie de la population touchée par la pauvreté au sein de chaque pays d'Europe donne un aperçu des inégalités de revenus « par le bas » : un faible taux de pauvreté signifie qu'on y trouve relativement moins d'emplois très mal payés, qu'il existe des salaires minima ou que la collectivité soutient les ménages modestes avec un meilleur niveau de prestations sociales.

La Roumanie et la Grèce font non seulement partie des pays où les revenus et les seuils de pauvreté sont les plus bas d'Europe, mais ce sont aussi les pays où la part de la population pauvre, la plus éloignée du niveau de vie standard de son pays, est la plus importante. En Espagne, au Portugal et en Italie, les revenus sont un peu plus élevés en moyenne, mais une personne sur sept environ vit sous le seuil de pauvreté de 50 % du revenu médian. La France n'est pas le pays au niveau de vie moyen le plus élevé d'Europe, mais elle fait partie des pays où la pauvreté est plus contenue qu'ailleurs. Notre système est « moins mauvais » notamment que ceux de nos voisins les plus peuplés (Allemagne, Royaume-Uni, Italie et Espagne), et plus adapté pour amortir le choc des crises, comme celles de 2008 et de 2020. Il n'en demeure pas moins que la situation pourrait être bien meilleure : cinq millions de personnes vivent encore sous le seuil de pauvreté en France. Et ce chiffre va augmenter avec les conséquences de la crise sanitaire sur l'économie •

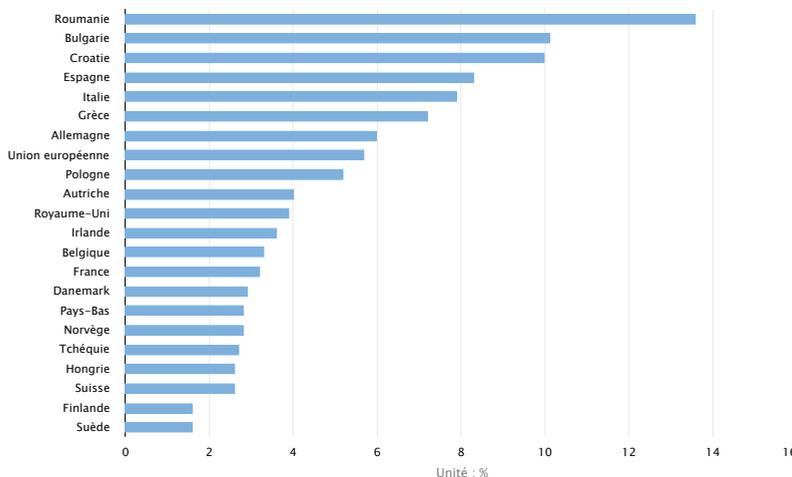
Une pauvreté moins durable

En France, le taux de pauvreté est donc parmi les plus faibles d'Europe. Mais attention, deux taux similaires peuvent refléter une pauvreté plus ou moins durable, dont on sort plus ou moins difficilement. Pour les personnes concernées, cela ne représente pas la même chose. Afin de mesurer ce phénomène, Eurostat publie un indicateur dit « taux de pauvreté persistante » : il s'agit de la part des ménages pauvres une année donnée et qui l'étaient déjà au moins deux ans au cours des trois années précédant la mesure. Ces ménages ont donc été pauvres trois années sur quatre, en comptant la dernière. Il ne s'agit pas de la durée moyenne de temps passé dans la pauvreté, mais on s'en approche.

En 2017 en France, 3,2 % de la population étaient pauvres au seuil de 50 % du niveau de vie médian et l'avaient été au moins deux ans au cours des trois années précédentes (donc entre 2014 et 2016). Seules la Suède (1,6 %) et la Finlande (1,6 %) se distinguent vraiment du lot avec des taux particulièrement faibles. La Suède est un cas intéressant car le taux de pauvreté (9,5 %) est dans la moyenne européenne alors que son taux de pauvreté persistante est le plus faible d'Europe. Cela veut dire qu'il y a dans ce pays une très forte rotation au sein de la population pauvre. D'une manière générale, la pauvreté persistante est plus rare dans le nord de l'Europe. On note tout de même que le Royaume-Uni se situe à 3,9 %, ce qui est bien meilleur que l'Allemagne (6 %). Le taux est de l'ordre de 8 % en Espagne, comme en Italie. En Croatie, Bulgarie et Roumanie, il est supérieur à 10 %.

Taux de pauvreté persistante

Part des personnes pauvres dans la population qui étaient pauvres au moins deux années au cours des trois précédentes

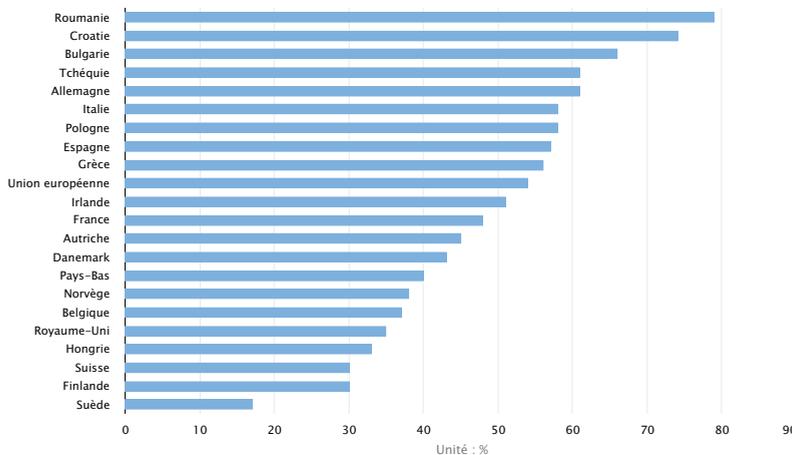


Seuil de pauvreté de 50 % du niveau de vie médian. **Lecture** : en France, 3,2 % de la population étaient pauvres en 2017 et l'avaient été au moins deux années entre 2014 et 2016.

Source : Eurostat - Données 2017

Indicateur de persistance relative de la pauvreté

Part des personnes pauvres et qui l'ont été au moins deux années au cours des trois années précédentes, rapportée au taux de pauvreté de l'année



Seuil de pauvreté de 50 % du niveau de vie médian. **Lecture** : en France, la part de la population en 2017 qui a été pauvre au moins deux années entre 2014 et 2016 représente 48 % de la population pauvre totale. **Source** : Eurostat, calculs Centre d'observation de la société - Données 2017

02 | État des lieux et évolution

L'indicateur de persistance dépend en partie du niveau de la pauvreté de chaque pays : il est logique qu'il soit bas si la pauvreté globale est elle-même faible. En Finlande, par exemple, le taux de pauvreté est de 5,4 %, moitié moins que la moyenne de l'Union européenne. Pour corriger cet effet, nous avons divisé l'indicateur de persistance dans la pauvreté par le niveau de la pauvreté de chaque pays. Concrètement, on divise la part de personnes pauvres qui l'ont été deux années au cours des trois années précédant l'enquête par le niveau de pauvreté de chacun des pays. On construit alors ce que l'on peut appeler un « indicateur de persistance relative de la pauvreté »^[11].

En France, les pauvres qui étaient pauvres deux ans au cours des trois années précédant l'enquête représentent la moitié des personnes modestes. La hiérarchie des pays selon la persistance relative de la pauvreté est assez similaire au classement selon le taux brut de pauvreté persistante, mais il existe des exceptions. Ainsi, pour l'indicateur de persistance relative de la pauvreté, le Royaume-Uni fait mieux que la France avec un rapport de 35 %. Cela signifie que, ramené à un niveau de pauvreté équivalent, on sort plus vite de la pauvreté Outre-manche que dans l'Hexagone. En Allemagne, en Italie et en Espagne, l'indice se situe autour de 60 % : on sort plus lentement de la pauvreté dans ces pays.

Globalement, la France est un pays dont le modèle social protège mieux de la pauvreté : on y compte moins de pauvres et ceux-ci demeurent moins longtemps dans la pauvreté qu'ailleurs. Un grand nombre des pays qui font mieux sont de plus petite taille, n'ont ni le même passé migratoire, ni la même histoire industrielle. Cela ne veut pas dire qu'il faille se contenter de ce résultat. Il existe bien une pauvreté structurelle, notamment chez les personnes âgées, handicapées ou très peu qualifiées qui ont peu de moyens de sortir de la pauvreté •

11. Nos voisins anglais ont étudié de leur côté l'écart absolu entre les taux. Voir « Persistent poverty in the UK and EU: 2015 », Office for National Statistics, juin 2017.

Le niveau de vie des pauvres

À quels niveaux se situent les seuils de pauvreté en France ?

Un individu est considéré comme pauvre en France quand ses revenus mensuels sont inférieurs à 885 euros ou à 1 063 euros selon que l'on utilise le seuil de 50 % ou 60 % du niveau de vie médian (Insee, données 2018). Ce niveau de vie médian correspond au montant pour lequel la moitié des personnes touche moins et l'autre moitié davantage. Il est mesuré après impôts et prestations sociales.

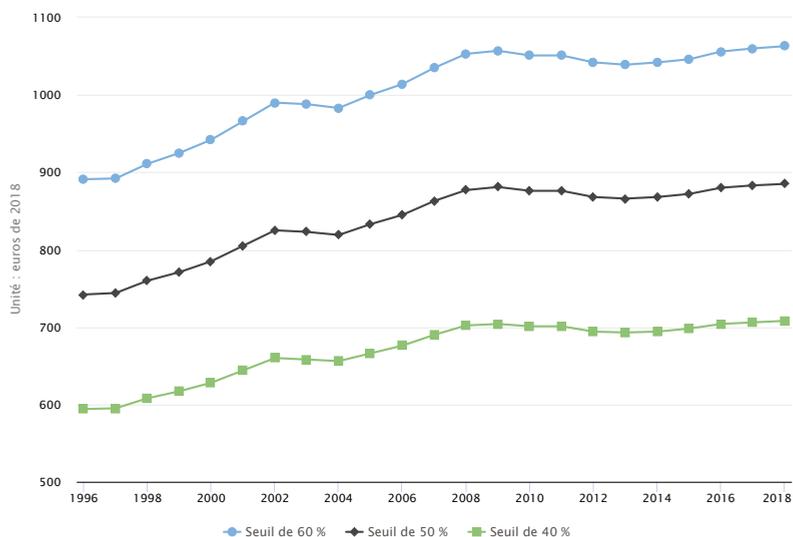
Entre 1970 et 2009, le seuil de pauvreté de 50 % a doublé, passant de 425 à 800 euros par mois en euros constants (une fois l'inflation déduite), selon l'Insee. La France a continué à s'enrichir, en dépit du ralentissement de la croissance à partir du premier choc pétrolier de 1974. Le niveau de vie médian s'est élevé, ainsi que, mécaniquement, le seuil de pauvreté.

Il faut bien comprendre la portée de cette évolution. Le seuil de pauvreté de 2018 est de l'ordre du niveau de vie *médian* de 1970. Dit autrement, une partie des pauvres d'aujourd'hui (ceux qui sont proches du seuil) disposent de ressources équivalentes à celles des classes moyennes de l'époque.

La crise de 2008 marque une cassure. La montée du chômage est considérable. Elle touche les classes moyennes dont le niveau de vie stagne. La période 2008-2018 est marquée par une stagnation du niveau de vie médian. Faute de croissance, la France entre dans une période longue de stagnation. Comme le seuil de pauvreté est rapporté au niveau de vie médian, il stagne aussi.

La crise économique liée au coronavirus va réduire les niveaux de vie des plus pauvres, c'est certain. Si elle touche aussi le niveau de vie médian, alors le seuil de pauvreté pourrait baisser en conséquence, ce qui pourrait avoir un effet paradoxal sur la mesure du nombre de personnes pauvres (voir encadré).

Évolution des seuils de pauvreté mensuels



Ces données tiennent compte de l'inflation. Seuils calculés en pourcentage du niveau de vie médian, après impôts et prestations sociales, pour une personne seule.

Lecture : le seuil de pauvreté de 50 % du niveau de vie médian est de 885 euros en 2018.

Source : Insee

La crise va-t-elle faire baisser le nombre de pauvres ?

Si la crise économique actuelle s'amplifiait, elle pourrait aboutir, paradoxalement, à une baisse du nombre de pauvres. Pourquoi ? Si la crise s'étend et touche les classes moyennes, le niveau de vie médian risque de diminuer d'une année sur l'autre. Le seuil de pauvreté monétaire, calculé en proportion de ce niveau de vie médian, va se réduire alors d'autant, c'est mathématique. Le nombre de pauvres pourrait alors diminuer. Une partie des personnes qui étaient considérées comme pauvres une année risquent de ne plus l'être l'année suivante du seul fait de la baisse du seuil, même si leur niveau de vie n'a pas évolué. C'est exactement ce qui est arrivé entre 2009 et 2013 en France, suite à la crise de 2008.

Cette situation peut paraître paradoxale, mais elle est cohérente d'un point de vue statistique. Quand la pauvreté est déterminée en fonction du niveau de vie médian et que celui-ci augmente, alors le seuil de pauvreté augmente aussi, mais quand il baisse, le seuil baisse aussi. Reste à expliquer plus largement ce phénomène statistique qui risque de donner lieu à un contresens politique. D'où l'intérêt de considérer plusieurs méthodes pour mesurer la pauvreté (voir page 14).

Quel seuil de pauvreté selon la composition familiale ?

Le seuil de pauvreté tient compte du nombre de personnes qui vivent dans le même logement. L'Insee utilise pour cela un système de parts. Le premier adulte vaut une part entière, toutes les personnes de plus de 14 ans comptent pour une demi-part et les moins de 14 ans pour 0,3 part. Chacun ne compte donc pas pour une part entière car, à plusieurs, on fait des économies : pas besoin d'une cuisine ou d'une salle de bain par personne, par exemple.

Selon l'Insee, le seuil de pauvreté de 50 % est donc de 885 euros mensuels en 2018 pour une personne seule. Il vaut 1 151 euros pour un adulte seul avec un jeune enfant, 1 328 euros pour un couple sans enfant, 1 860 euros pour un couple avec deux jeunes enfants et 2 214 euros pour une famille avec deux adolescents.

Seuils de pauvreté mensuels selon le type de ménage en euros			
	Seuil de 60 %	Seuil de 50 %	Seuil de 40 %
Personnes seules	1 063	885	708
Familles monoparentales avec un enfant de - de 14 ans	1 381	1 151	921
Couples sans enfant	1 594	1 328	1 063
Couples avec deux enfants de - de 14 ans	2 231	1 860	1 488
Couples avec deux enfants de + de 14 ans	2 657	2 214	1 771

Seuils calculés en pourcentage du niveau de vie médian, après impôts et prestations sociales.

Lecture : un couple avec deux enfants de moins de 14 ans est pauvre si l'ensemble des revenus du ménage est inférieur à 1 860 euros par mois après impôts et prestations sociales, si l'on retient le seuil de pauvreté fixé à 50 % du niveau de vie médian. Source : Insee - Données 2018

L'échelle des bas revenus en France

Combien touche un allocataire du RSA par rapport au seuil de pauvreté ? Où se situe le seuil de pauvreté par rapport au smic ? L'échelle des revenus définie par l'Observatoire des inégalités apporte les principaux points de repère et des ordres de grandeur. Tout en bas, on trouve le RSA, d'un montant de 497 euros par mois, une fois déduit le forfait logement (donnée 2020). Ce niveau correspond à environ 60 % du seuil de pauvreté et à 40 % du smic. Bien sûr, même si on ne sait pas dire combien avec précision, une partie de la population dispose de ressources encore plus faibles, moins d'une dizaine d'euros par jour, et vit dans des hébergements très précaires (à la rue, dans des taudis, des squats, etc.). Les allocations pour les demandeurs d'asile, par exemple, sont aussi inférieures au RSA^[12]. Rappelons que les jeunes de moins de 25 ans et les migrants déboutés du droit d'asile n'ont droit à aucun minima social et que d'autres sont trop éloignés des services sociaux pour le demander.

Le seuil de pauvreté que nous privilégions dans nos analyses (chaque fois que les données sont disponibles) est fixé à la moitié du niveau de vie médian, soit 885 euros mensuels en 2018. C'est l'équivalent d'un peu plus des deux tiers du salaire d'un smicard (1 219 euros mensuels en 2020^[13]). Le minimum social accordé aux personnes âgées comme aux adultes handicapés (903 euros par mois en 2020) est très proche de ce seuil et permet probablement tout juste d'échapper à la pauvreté mesurée ainsi. Il ne faut pas perdre de vue que le niveau de vie des personnes pauvres se situe sous ce seuil de 885 euros par mois. La moitié d'entre elles vivent en réalité avec moins de 739 euros par mois.

Le salaire net moyen mensuel des ouvriers est proche du niveau de vie médian, environ 1 700 euros pour un temps plein (donnée 2016). Cette rémunération moyenne est tirée vers le haut par des ouvriers qualifiés âgés qui ont bénéficié d'augmentations avec l'ancienneté. Ceux qui entrent sur le marché du travail, quand ils occupent un temps complet, ne peuvent guère compter sur un niveau supérieur au smic. En moyenne, l'ensemble des salariés à temps plein touchent 2 238 euros net par mois (donnée 2016), soit l'équivalent d'un peu moins de deux smic. Entre 1 700 euros et 2 200 euros par mois pour un adulte, on se situe donc au cœur des niveaux de vie moyens en France.

Notre échelle est discutable : les données ne portent pas sur des années identiques et les concepts de revenus (salaires et niveaux de vie) ne sont pas les mêmes. Il faut la considérer comme un ordre de grandeur. Elle nous permet cependant de fixer la distance qui sépare les plus pauvres des couches moyennes. En gros, le rapport va de un à trois. Les personnes les plus démunies vivent avec entre 400 et 700 euros par mois alors que le niveau de vie médian (après impôts et prestations sociales) est de 1 771 euros pour une personne seule.

12. Cette allocation est de 426 euros par mois.

13. Le seuil de pauvreté comprend les prestations sociales, ce qui n'est pas le cas du smic.

L'échelle des bas revenus de l'Observatoire des inégalités	
	Montant mensuel en euros
Niveau de vie médian	1 771
Salaire net moyen des ouvriers	1 681
Smic net	1 219
Seuil de pauvreté de 60 %	1 063
Niveau de vie maximum des 10 % les plus pauvres	934
Minimum vieillesse et allocation adulte handicapé	903
Seuil de pauvreté de 50 %	885
Niveau de vie médian des personnes pauvres (au seuil de 50 %)	739
Niveau de vie moyen des 10 % les plus pauvres	715
RSA (forfait logement déduit)	497

Lecture : en bas de l'échelle des revenus, le montant mensuel du RSA est de 497 euros par mois pour une personne seule, après déduction du forfait logement. *Sources* : Insee et organismes de protection sociale - Données 2016 pour les salaires, 2018 pour les niveaux de vie et 2020 pour le smic et les minima sociaux

Minima sociaux : qui touche combien ?

Quatre millions de ménages^[14] reçoivent un minimum social en France (donnée fin 2018, voir page 32). En comptant les conjoints et les enfants, six millions de personnes sont ainsi couvertes. Au total, il existe une dizaine de prestations qui répondent à des situations différentes, avec des montants inégaux. Ces minima sont destinés à éviter à ceux qui les touchent de vivre dans la misère totale. Bien sûr, la misère existe encore en France, mais sans ce « filet de sécurité », elle serait bien plus grande.

Le minima social dont on parle le plus souvent est le revenu de solidarité active, le RSA. Il s'adresse aux personnes de plus de 25 ans sans ressources. 1,9 million de ménages le perçoivent. Mais d'autres minima existent : 1,2 million de personnes touchent l'allocation destinée aux adultes handicapés, 570 000 le minimum pour les personnes âgées et 380 000 l'allocation de solidarité spécifique (ASS) versée aux chômeurs qui n'ont plus droit à une indemnité. D'autres prestations, destinées aux invalides^[15], aux demandeurs d'asile ou aux chômeurs âgés, concernent 200 000 personnes.

14. Un ménage peut comprendre une ou plusieurs personnes.

15. L'allocation supplémentaire d'invalidité est destinée aux personnes dont la capacité à travailler est réduite suite à une maladie ou un accident, et dont la pension d'invalidité est très faible.

02 | État des lieux et évolution

Les montants des minima sociaux sont très variables, de 430 euros mensuels pour les demandeurs d'asile à 900 euros pour les minima vieillesse et handicap (pour une personne seule). La loi privilégie donc les plus âgés et les personnes handicapées, ceux qui n'ont quasiment aucune chance de voir leurs revenus augmenter.

Ces allocations sont versées après déduction d'autres ressources éventuellement perçues par ailleurs. Selon l'allocation, les minima sociaux sont attribués par personne ou augmentent quand on vit en couple ou avec des enfants. Ils demeurent très en dessous du seuil de pauvreté de 60 % du niveau de vie médian qui se situe aux environs de 1 000 euros mensuels. Le RSA, avec ses 497 euros par mois pour une personne seule (forfait logement déduit), ne représente même pas la moitié de ce seuil. Seuls le minimum vieillesse et l'allocation adulte handicapé se situent au niveau du seuil de pauvreté de 50 % (885 euros).

S'ils évitent la plus grande misère, le RSA et l'ASS ne suffisent pas pour vivre correctement. Ils doivent être complétés par d'autres ressources plus ou moins fragiles : aide au logement (quand elle n'est pas déduite), hébergement par un proche, petit boulot non déclaré, soutien familial, etc.

Les minima sociaux en France : qui touche combien ?

	Nombre (fin 2018)	Pour qui ?	Montant mensuel maximum ⁽¹⁾ en euros (juillet 2020)
RSA	1 903 000	Plus de 25 ans	497 ⁽²⁾
Allocation adulte handicapé	1 194 500	Handicapés de plus de 20 ans	903
Minimum vieillesse	568 100	Au moins 65 ans	903
Allocation de solidarité spécifique	379 700	Chômeurs en fin de droits justifiant cinq années d'activité dans les dix dernières années	507
Allocation pour demandeur d'asile	100 200	Demandeurs d'asile	426
Autres minima	100 600	Divers	

(1) Pour une personne seule. (2) Après déduction du forfait logement. **Lecture** : on compte 1,9 million de ménages allocataires du RSA. **Source** : ministère des Solidarités

Quelle est l'intensité de la pauvreté ?

Entre le sans-abri qui vit à la rue et une famille modeste qui dispose d'un logement social, la pauvreté regroupe des conditions de vie très différentes. Le seuil de pauvreté que nous utilisons se situe à la moitié du niveau de vie médian, soit 885 euros par mois en 2018 pour une personne seule. C'est un montant maximum en dessous duquel se situent des personnes qui ont bien moins que cela.

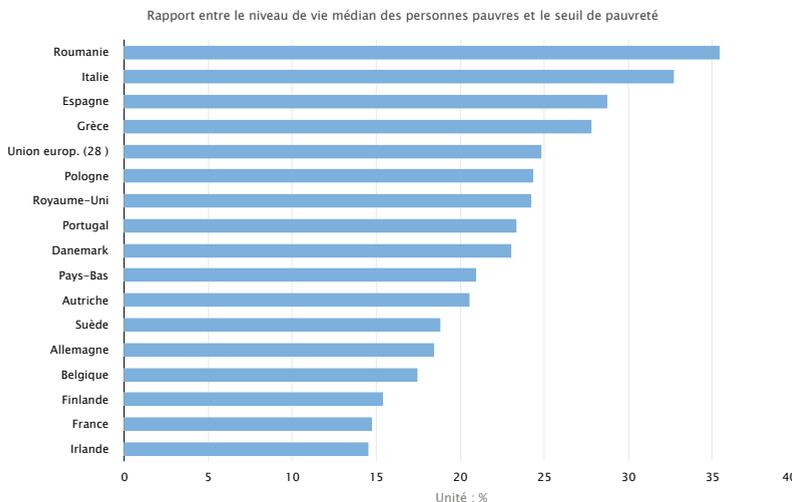
Pour mesurer les disparités à l'intérieur de la population pauvre, il existe un instrument peu connu, qui s'appelle l'« intensité de la pauvreté ». Les instituts statistiques (Insee et Eurostat) rapportent le niveau de vie médian^[16] des personnes pauvres au seuil de pauvreté. On cherche ainsi à savoir si le niveau de vie médian des pauvres est plus ou moins éloigné du seuil de pauvreté : plus l'écart est grand, plus les inégalités sont importantes à l'intérieur de la population pauvre. Les pauvres sont alors très pauvres : on dit que l'« intensité » du phénomène est élevée.

Essayons de comprendre comment on mesure concrètement cette intensité. En France, le seuil de pauvreté de 50 % du niveau de vie médian est donc de 885 euros par mois pour une personne seule (donnée 2018). Le niveau de vie médian des personnes dont le revenu est inférieur à ce seuil de pauvreté est de 739 euros. Dit autrement, la moitié des pauvres (environ 2,5 millions de personnes) touche entre 0 et 739 euros (par mois et pour l'équivalent d'une personne seule), et l'autre moitié entre 739 et 885 euros. Au-delà, ils ne sont plus considérés comme pauvres. Si l'on calcule la différence (885 euros moins 739 euros), on obtient 146 euros : c'est l'écart entre le niveau de vie médian de la population pauvre et le seuil de pauvreté. Si l'on rapporte ces 146 euros à 885 euros, on obtient 16,5 %, c'est-à-dire notre intensité de la pauvreté. Plus ce chiffre est faible, plus il signifie que les écarts de revenus sont réduits au sein des personnes pauvres.

Mesurer l'intensité de la pauvreté est surtout intéressant pour dresser des comparaisons ou analyser des évolutions. Au niveau international, la France est parmi les pays où l'intensité de la pauvreté est la plus réduite. Eurostat l'estime à 14,7 % (donnée 2017) pour une moyenne européenne de 25 % (l'écart avec les données produites par l'Insee s'explique par l'utilisation de deux enquêtes différentes). Seule l'Irlande fait mieux avec 14,5 %. Notre modèle social est plus coûteux que d'autres, mais il évite la plus grande pauvreté à un grand nombre, notamment parmi les familles et les personnes âgées.

16. Il partage l'effectif des personnes pauvres en deux, la moitié touche moins, l'autre moitié davantage.

Intensité de la pauvreté en Europe



Seuil de pauvreté de 50 % du niveau de vie médian. **Lecture** : en France, le niveau de vie médian des personnes pauvres est inférieur de 14,7 % au seuil de pauvreté.

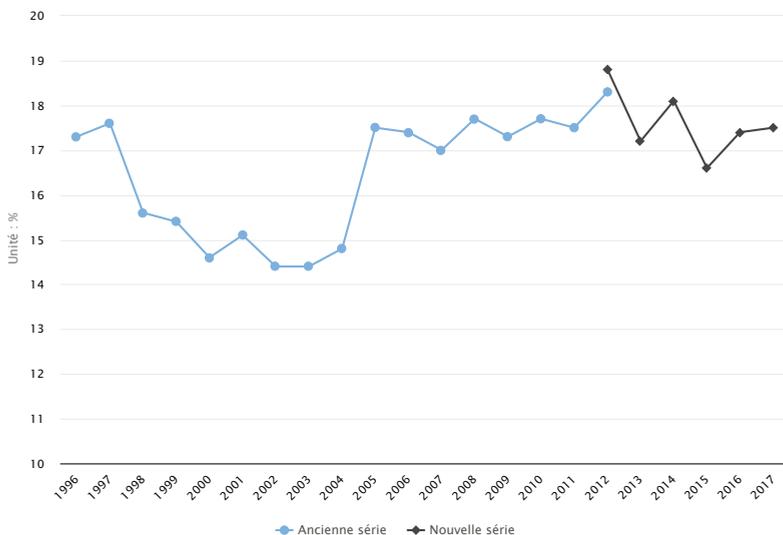
Source : Eurostat - Données 2017

En matière d'évolution, depuis 20 ans, la seule période vraiment marquante est celle des années 2000. À la fin des années 1990, la croissance a été très élevée, le chômage a fortement diminué, ce qui a réduit la grande pauvreté. Le niveau de vie médian des personnes pauvres est alors passé de 600 euros à 700 euros mensuels, un niveau très faible mais, de son côté, l'intensité de la pauvreté a baissé de quatre points, de 18 % à un peu plus de 14 %. Depuis le milieu des années 2000, les choses ont peu évolué avec un indicateur qui oscille à nouveau autour de 18 %. Le niveau de vie médian des personnes pauvres a peu changé depuis dix ans.

On ne connaît pas les conséquences sur les revenus de la crise sanitaire actuelle qu'avec retard puisque l'Insee publie les données avec deux années de délai. À l'automne 2022, on saura dire ce qui s'est vraiment passé en 2020. Il est fort probable que l'on assiste à une remontée de la grande pauvreté, et donc à une élévation de son intensité. En particulier, un certain nombre de jeunes qui exerçaient des activités de services (hôtellerie-restauration, culture et bâtiment notamment) risquent de se retrouver sans emploi, sans indemnités de chômage, ni revenu minimum (ils ne peuvent pas toucher le RSA). Beaucoup dépendra de l'ampleur de la reprise économique et des mesures d'accompagnement pour les plus démunis.

02 | État des lieux et évolution

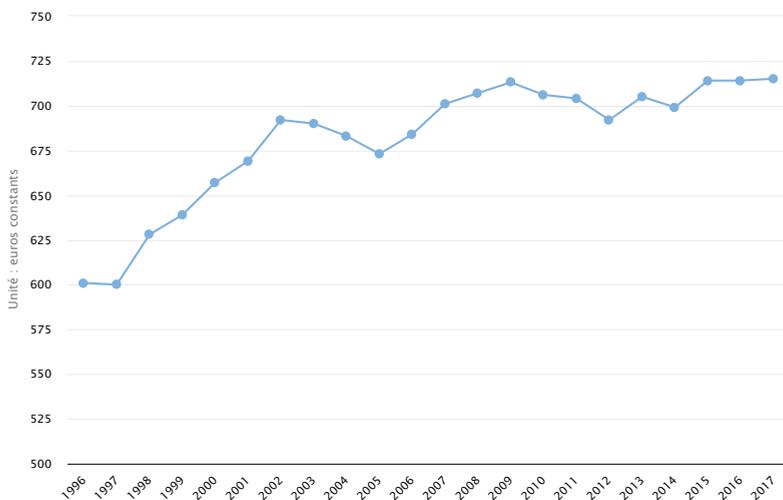
Évolution de l'intensité de la pauvreté



Seuil de pauvreté de 50 % du niveau de vie médian. Rupture de série en 2012.

Lecture : en 2017, le niveau de vie médian des personnes pauvres est inférieur de 17,5 % au seuil de pauvreté, selon l'Insee. **Source :** Insee

Évolution du niveau de vie médian des personnes pauvres



Niveau de vie médian mensuel pour une personne seule. Seuil de pauvreté de 50 % du niveau de vie médian. **Lecture :** en 2017, la moitié des personnes pauvres ont un revenu inférieur à 715 euros par mois, l'autre moitié a un niveau de vie compris entre 715 euros et le seuil de pauvreté. **Source :** Insee

Le niveau de vie des plus modestes stagne

Le seuil de pauvreté est déterminé en pourcentage du niveau de vie médian. Il évolue donc avec le niveau de vie global de la société. C'est un indicateur pertinent, mais cela n'empêche pas de s'intéresser à d'autres outils. Le sociologue Julien Damon^[17], par exemple, invite à considérer comme pauvres tous ceux qui se situent au sein des 10 % les plus pauvres. Pourquoi pas ? Après tout, hormis le seuil de richesse déterminé par l'Observatoire des inégalités au double du niveau de vie médian^[18], on étudie le plus souvent le haut de la distribution des revenus en considérant soit les 10 % ou le 1 % le plus riche, voire le 0,1 %.

Mesurer la pauvreté en prenant en compte les 10 % les plus modestes a un gros inconvénient en termes d'évaluation des politiques publiques. Puisque le « taux de pauvreté » est fixe au niveau de ces 10 %, le nombre de pauvres ne varie que si la population fluctue. Bref : ces politiques n'agiraient jamais sur le nombre de pauvres et on ne pourrait plus avoir comme objectif d'éradiquer la pauvreté puisque le taux est toujours de 10 %. Cette manière de mesurer la pauvreté a tout de même un avantage : elle est simple à utiliser et, surtout, elle permet de débattre de l'évolution du niveau de vie au bas de l'échelle des revenus. Quoiqu'on en pense, elle mérite d'être présentée.

Le seuil des revenus des 10 % les plus pauvres vaut 934 euros par mois selon l'Insee en 2018, ce qui se situe entre le seuil de pauvreté de 50 % (885 euros) et le seuil de 60 % (1 063 euros). Cela veut dire qu'environ 6,3 millions de personnes vivent avec au maximum l'équivalent de ces 934 euros par mois pour une personne seule après impôts et prestations sociales. Mais ces ménages sont loin de tous approcher ce montant. En moyenne, ce dixième perçoit 715 euros.

Le plus intéressant est l'observation de l'évolution du niveau de vie de ce dixième le plus pauvre de la population. Les années 1996 à 2002 ont été marquées par une assez nette hausse de leurs revenus, période qui correspond à la dernière forte croissance dans notre pays (1997 à 2001). Le niveau de vie moyen des 10 % les plus pauvres est passé alors de 600 euros à 730 euros entre 1996 et 2002, soit + 21 %, une fois l'inflation prise en compte. En 1996, ils recevaient 3,6 % du revenu national, 3,9 % en 2002. L'amélioration est plus que notable.

À partir du début des années 2000, on entre dans une période de stagnation. Entre 2002 et 2018, donc en seize ans, le niveau de vie maximum du dixième le plus pauvre, des 5 % les plus modestes et le niveau de vie moyen des 10 % les plus défavorisés ont quasiment stagné. La part du revenu national que reçoivent chaque année les 10 % les plus pauvres a chuté de 3,9 % à 3,5 % et revient à son niveau du

17. Voir « Les pauvres, ce sont les 10 % les moins riches », Julien Damon, telos-eu.com, 3 septembre 2020.

18. Voir *Rapport sur les riches en France, édition 2020*. dir. Anne Brunner et Louis Maurin, éd. Observatoire des inégalités, juin 2020.

02 | État des lieux et évolution

milieu des années 1990. Les quinze dernières années sont des années moroses pour les populations du bas de l'échelle des niveaux de vie, alors que les plus favorisés continuent à voir leurs revenus progresser, ce qui suscite des tensions sociales. Ces évolutions ne prennent pas en compte les évolutions les plus récentes et notamment la crise liée au coronavirus.

L'évolution des revenus des plus pauvres avant redistribution

En France, dans le débat sur les revenus, on utilise le plus souvent les données dites « après redistribution » : on prend les revenus, on en retire les impôts et on y ajoute les prestations sociales. C'est logique puisque ce montant après redistribution reflète ce dont disposent vraiment les personnes pour vivre. En revanche, on met ainsi de côté la réalité des revenus des ménages avant redistribution, des données pourtant intéressantes.

Entre 2008 et 2017, le niveau de vie maximum des 10 % les plus pauvres après redistribution a stagné autour de 900 euros par mois. Avant redistribution, leurs ressources ont pourtant diminué de 13 %. Concrètement, le modèle social français a évité que les plus pauvres ne deviennent encore plus pauvres. Bien sûr, il aurait mieux valu avoir de la croissance, créer des emplois et faire baisser la précarité. Mais la collectivité a « protégé » du pire le bas de l'échelle. Une telle évolution n'est pas neutre. Voir ses revenus du travail décrocher et dépendre de plus en plus de la solidarité nationale alimentent le sentiment d'être plus pauvre qu'avant et suscite anxiété et amertume.

Évolution du niveau de vie maximum des 10 % les plus pauvres avant et après redistribution en euros constants

	Avant redistribution	Après redistribution
2008	706	890
2017	612	918
Évolution 2008-2017	- 94	+ 28

Lecture : avant prestations sociales et impôts directs, les 10 % les plus pauvres gagnaient au plus 612 euros en 2017. Après redistribution, ils disposaient de 918 euros. *Source* : Insee - Données recalculées par l'Observatoire des inégalités pour tenir compte des ruptures de série de 2010 et 2012

Les prestations sociales réduisent le nombre de pauvres

Si notre système de prestations sociales et d'impôts n'existait pas, le taux de pauvreté en France serait de 22,2 %, et non de 14 %, au seuil de pauvreté fixé à 60 % du niveau de vie médian^[19], selon le ministère des Solidarités^[20]. Le nombre de pauvres est ainsi réduit de 14 millions à 8,8 millions de personnes. Concrètement, notre modèle social évite la pauvreté à 5,2 millions de personnes. Une grande partie des personnes concernées préféreraient vivre de leurs propres ressources et en particulier avoir un emploi. Il n'en demeure pas moins que les aides jouent un rôle indispensable, notamment pour les plus éloignés de l'emploi (personnes âgées, handicapés, etc.).

L'impact de notre système de redistribution varie selon le type de ménage. Pour les personnes seules, le taux de pauvreté est réduit de 24 % à 16 %, au seuil de 60 %. L'effet de la protection sociale est le plus fort pour les familles, du fait des allocations familiales. Avant redistribution, le taux de pauvreté chez les couples avec trois enfants ou plus est de 36 % ; après redistribution, il passe à 18 %. Pour les familles monoparentales avec deux enfants, le taux avant redistribution atteint 60 % et baisse à 40 % après.

Taux de pauvreté avant et après redistribution selon le type de ménage		
	Avant redistribution	Après redistribution
Personne seule	23,5 %	15,9 %
Famille monoparentale		
- avec un seul enfant	38,9 %	24,1 %
- avec deux enfants ou plus	60,4 %	39,9 %
Couple		
- sans enfant	8,1 %	6,2 %
- avec un enfant	12,5 %	8,1 %
- avec deux enfants	15,2 %	9,0 %
- avec trois enfants	35,6 %	18,2 %
Ensemble	22,2 %	14,0 %

Seuil de pauvreté de 60 % du revenu médian. **Lecture** : sans les impôts et les prestations sociales, 23,5 % des personnes seules vivraient sous le seuil de pauvreté. Après redistribution, 15,9 % d'entre elles sont pauvres. **Source** : ministère des Solidarités - Données 2016

19. Au seuil de 50 %, 17,1 % de la population seraient pauvres sans la redistribution. Impôts et prestations sociales font reculer de 9,1 points le taux de pauvreté et de 5,8 millions le nombre de personnes pauvres selon les données 2016 de la Drees.

20. *Minima sociaux et prestations sociales, édition 2019*, Drees, ministère des Solidarités, septembre 2019.

02 | État des lieux et évolution

L'étude du ministère des Solidarités permet de détailler l'impact des différentes mesures fiscales et des prestations sociales. Les impôts directs^[21], payés principalement par les classes moyennes et aisées, a un effet sur le seuil de pauvreté, bien que la plupart des personnes modestes ne paient pas ou peu d'impôt sur le revenu. Pourquoi ? Le seuil de pauvreté dépend du niveau de vie médian. Sous l'effet des impôts, le niveau de vie des classes moyennes diminue, le seuil de pauvreté baisse donc, et avec lui le nombre de pauvres. Le taux de pauvreté dans la population est ainsi réduit de 0,8 point. C'est logique, mais cette baisse n'est liée à aucune amélioration du revenu des plus démunis.

Allocations logement, familiales et minima sociaux constituent les principaux outils de diminution de la pauvreté. Chacun d'eux réduit le taux de pauvreté d'environ deux points. La prime d'activité (montant versé aux personnes aux plus bas salaires) joue un rôle plus modeste en réduisant de 0,9 point de pourcentage^[22] le taux de pauvreté de 60 % du revenu médian.

Impact des différentes mesures de redistribution sur le taux de pauvreté		
	Niveau	Effet
Pauvreté avant redistribution	22,2 %	
Pauvreté après redistribution	14,0 %	- 8,2 points
Soit :		
- après impôts directs	21,4 %	- 0,8 point
- après prestations familiales	19,1 %	- 2,3 points
- après allocations logement	17,0 %	- 2,1 points
- après minima sociaux	14,9 %	- 2,1 points
- après prime d'activité	14,0 %	- 0,9 point

Seuil de pauvreté de 60 % du revenu médian. **Lecture** : en 2016, le taux de pauvreté avant redistribution était de 22,2 %, après redistribution, il est de 14 %. **Source** : ministère des Solidarités - Données 2016

21. On ne considère pas ici les impôts indirects, comme la TVA.

22. Donnée 2016, avant la revalorisation et l'extension de la prime d'activité décidées début 2019.

Les mesures non monétaires de la pauvreté

Privations : la pauvreté en conditions de vie

11 % des ménages sont pauvres en conditions de vie en 2017, selon l'Insee. C'est-à-dire qu'ils ne parviennent pas à réaliser une partie des dépenses considérées comme nécessaires ou « normales » par l'institut (voir encadré ci-dessous), telles que payer son loyer sans retard, partir en vacances une semaine par an, disposer d'un logement doté du confort sanitaire de base et bien chauffé. La pauvreté en conditions de vie, indicateur indépendant du niveau de vie monétaire, apporte une mesure concrète des privations matérielles qu'engendre le manque de ressources.

Taux de privations matérielles	
Insuffisance de ressources	13,9 %
Retards de paiement (impossibilité de payer à temps à plusieurs reprises)	8,0 %
Le loyer et les charges	3,5 %
Restrictions de consommation Les moyens financiers ne permettent pas de :	11,0 %
Maintenir son logement à bonne température	5,7 %
Se payer une semaine de vacances une fois par an	23,7 %
Acheter des vêtements neufs	12,4 %
Offrir des cadeaux	8,3 %
Absence de repas au moins une journée les deux dernières semaines	3,4 %
Difficultés de logement	5,7 %
Absence de toilettes à l'intérieur du logement	0,8 %
Absence d'eau chaude	0,6 %
Absence de système de chauffage central ou électrique	4,4 %
Logement trop petit	6,8 %
Logement difficile à chauffer	20,6 %
Logement bruyant	16,8 %
Pauvreté en conditions de vie (au moins 8 restrictions sur 27)	11,0 %

Lecture : 11 % des ménages sont pauvres en conditions de vie, car ils subissent au moins huit privations matérielles parmi les 27 critères listés par l'Insee. 3,5 % des ménages déclarent être fréquemment en retard dans le paiement de leur loyer et des charges. Source : Insee - Données 2017

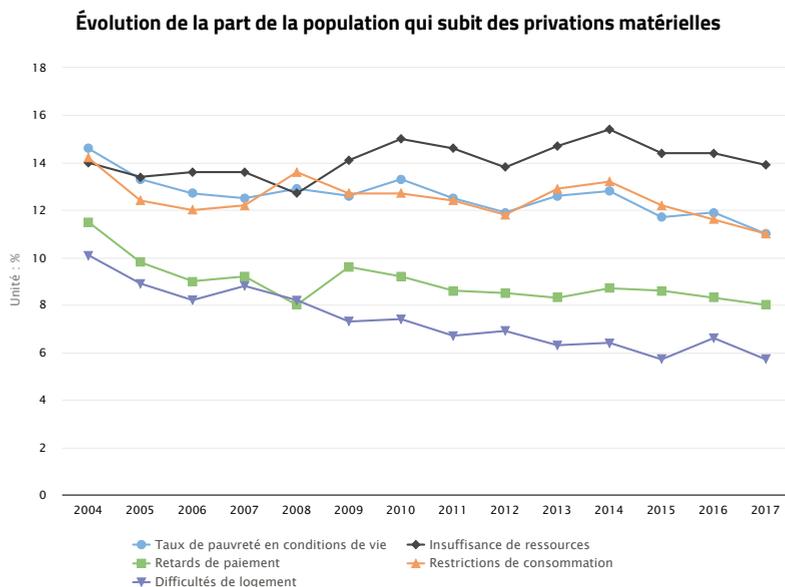
Le taux de pauvreté en conditions de vie

En France, la pauvreté en conditions de vie mesure la proportion de ménages qui déclarent connaître au moins huit restrictions parmi les 27 répertoriées conventionnellement par l'Insee. Ces restrictions sont regroupées en quatre domaines : consommation, insuffisance de ressources, retards de paiement et difficultés de logement.

Au cours de la période 2004-2017, le taux de pauvreté en conditions de vie a régressé, passant de 14,6 % à 11 %, soit une baisse de 3,6 points. Trois catégories de dépenses semblent mieux couvertes aujourd'hui par les ménages. Tout d'abord, la part de la population rencontrant des difficultés à régler ses dépenses sans retard de paiement est passée de 11,5 % à 8 % sur la période. La part des retards de loyers a ainsi diminué de 5,3 % à 3,5 %. Ensuite, les difficultés graves de logement concernaient 10,1 % des ménages en 2004 et atteint 5,7 % en 2017. Les conditions de logement se sont améliorées : 9,9 % estimaient vivre dans un logement trop petit par rapport au nombre de personnes dans le ménage en 2004, critère cité par 6,8 % des ménages en 2017. Enfin, les restrictions de consommation faute d'argent sont également moins souvent signalées : 11 % en 2017 contre 14,2 % en 2004. Les départs en vacances constituent toujours la variable d'ajustement la plus fréquente pour les budgets modestes : un quart des ménages interrogés déclarent avoir de trop faibles revenus pour se payer une semaine de vacances une fois par an, contre un tiers en 2004.

L'insuffisance de ressources, en revanche, n'a pas reculé. Elle concerne 14 % de la population en 2017, comme en 2004. Ces personnes ont du mal à éviter des dettes ou des découverts bancaires fréquents par exemple, ou bien ne parviennent pas à mettre de l'argent de côté.

Comment expliquer l'amélioration des conditions de vie perçues par la population alors que la pauvreté monétaire a augmenté ? Les difficultés économiques ont été amorties en partie par notre système de prestations sociales et d'allocations. D'autre part, il s'agit de déclarations : en période de forte crise, il est logique d'ajuster ses réponses et de s'estimer, finalement, « pas si mal lotis » quand le sort des plus précaires se détériore, même si l'on vit un peu moins bien. Au fond, l'intérêt de ces données est peut-être moins de mesurer l'évolution des privations que de dresser un état des lieux des grands domaines où la pauvreté a des conséquences très concrètes sur la qualité de vie et les préoccupations quotidiennes, tout au moins en fonction du regard subjectif de la population.



Lecture : en 2017, 8 % des Français déclarent n'avoir pas pu payer à temps leurs dépenses (loyers, charges, etc.) à plusieurs reprises. 11 % de la population est considérée comme pauvre en conditions de vie car elle déclare au moins huit privations matérielles parmi les 27 critères listés par l'Insee.

Source : Insee

Éducation, emploi, logement..., d'autres dimensions de la pauvreté

Être pauvre, c'est manquer de quelque chose. Dans nos sociétés modernes, c'est d'abord ne pas avoir assez d'argent. Pourtant, l'argent ne fait pas tout. Être titulaire d'un diplôme élevé, avoir un réseau d'amis ou familial développé, maîtriser les nouvelles technologies, disposer d'un logement convenable sont aussi des avantages, souvent liés au revenu, mais pas seulement. Il existe des dimensions complémentaires de la pauvreté qu'il ne faut pas négliger même si elles ne se mesurent pas facilement.

La pauvreté scolaire

Le sujet de la « pauvreté scolaire » est tellement peu souvent évoqué qu'il n'en existe aucune définition^[23]. Pourtant, dans la société française, le titre scolaire dispose d'une importance considérable dans l'accès aux positions sociales : c'est un « capital culturel », pour parler comme les sociologues. Bien sûr, il serait réducteur de résumer le capital culturel au diplôme. En vieillissant, on acquiert un ensemble de savoirs plus

23. Voir « Peut-on parler de pauvreté scolaire ? », Centre d'observation de la société, www.observationsociete.fr, 3 avril 2017.

ou moins formels qui ne se matérialisent pas forcément par un titre scolaire. Inversement, certains diplômes se dévaluent si la personne n'exerce pas d'activité professionnelle durant quelques années. Tout de même, un diplôme constitue un capital essentiel dans les sociétés modernes où le savoir formel joue un rôle central. Par ailleurs, il constitue d'autant plus la norme que l'accès à l'enseignement supérieur s'est démocratisé au cours du XX^e siècle. L'absence de diplôme ou un niveau de diplôme faible constituent ainsi un handicap social majeur.

L'échec et le décrochage scolaire des jeunes sont médiatisés, mais ce n'est pas le cas du niveau de diplôme de l'ensemble de la population, toutes générations confondues. On ne réalise pas forcément que dans notre pays, 30 % de l'ensemble de la population de plus de 15 ans non scolarisée a au mieux le niveau de troisième (données Enquête emploi 2017 de l'Insee). Si l'on ne considère que les 30 à 49 ans, 13 % (plus de deux millions de personnes) n'ont aucun diplôme et 18 % ont au mieux le brevet des collèges.

Parmi les peu diplômés, une partie est en grande difficulté : ils ne disposent pas des bases de la lecture, de l'écriture et du calcul pour être autonomes dans la vie de tous les jours. Ce sont les personnes dites « illetrées ». On estime que 7 % des 18 à 65 ans sont dans ce cas (donnée Insee 2011), soit un peu moins de trois millions de personnes. On parle d'illettrisme pour les personnes qui ont été scolarisées en France, ce qui n'inclut pas une partie des personnes d'origine étrangère. Parmi ces dernières, on estime que 1,5 million d'entre elles a également des difficultés quotidiennes avec l'écrit en français.

La pauvreté du travail

Ne pas pouvoir accéder à ce qui constitue une sorte de norme en termes d'emploi peut être aussi considéré comme une forme de pauvreté. Selon l'Insee, notre pays comptait 2,7 millions de chômeurs (définition du Bureau international du travail) en 2018. On peut y ajouter 3,7 millions de travailleurs précaires : principalement des personnes en intérim ou en contrat à durée déterminée. On compte aussi 1,6 million de découragés qui ne recherchent plus activement un travail tant la situation sur le marché de l'emploi est dégradée. Ils ne sont donc plus comptés comme « actifs », mais quand l'Insee les interroge, ils répondent pourtant qu'ils souhaiteraient travailler.

Si on additionne toutes ces catégories, on aboutit à un total de huit millions de non ou mal-employés^[24], soit un quart de la population active^[25]. D'un côté, une partie des chômeurs que l'on compte est depuis peu sans emploi et ne le restera pas longtemps. Certains « précaires » ont choisi ce type de statut pour mener une vie plus « flexible ». Pour eux, il ne s'agit pas vraiment de « mal-emploi ». De l'autre côté, on pourrait ajouter les découragés qui n'osent même plus déclarer à l'Insee qu'ils voudraient tra-

24. Voir « Mal-emploi : huit millions de personnes fragilisées », Observatoire des inégalités, www.inegalites.fr, 3 décembre 2019.

25. Incluant ceux qui sont comptés comme inactifs uniquement parce qu'ils n'effectuent plus de démarches pour trouver un emploi.

02 | État des lieux et évolution

vailler tant ils sont éloignés du marché du travail, ainsi que les personnes en temps partiel subi. Nos données ne comptabilisent pas ceux que certains présentent désormais comme « l'avenir du travail » parce que, à l'instar des chauffeurs Uber, ils sont « à leur compte », mais sans contrat durable. Une partie de ces non-salariés, en particulier les peu qualifiés, vivent en enchaînant les heures de travail pour de très faibles rémunérations.

La pauvreté du logement

Quatre millions de personnes sont mal logées en France selon la Fondation Abbé Pierre. Ce chiffre est légèrement supérieur à la part de la population qui estime vivre dans des conditions de logement « insuffisantes » ou « très insuffisantes » (3,8 millions en 2013 selon l'Insee). Du sans domicile fixe au jeune contraint de revenir habiter chez ses parents, en passant par le couple qui vit avec son enfant dans un petit studio, le mal-logement recouvre des réalités différentes. Au fond, il se présente sous trois formes principales, parfois conjuguées : une mauvaise qualité de l'habitat, une faible superficie et le fait de ne pas avoir de logement à soi.

Parmi ces mal-logés, il y a d'abord les sans-abri et ceux qui n'ont pas de domicile fixe (143 000). Mais, au-delà, on compte 332 000 personnes vivant dans un logement qui n'a pas l'eau courante, 934 000 dans un habitat surpeuplé (un couple avec deux enfants dans un deux-pièces par exemple), 69 000 personnes hébergées chez des tiers (hors famille) sans moyen de se loger autrement, etc. La situation du logement en France n'a pas grand-chose à voir avec celle, très difficile, que notre pays a pu connaître dans l'après-guerre, mais la persistance d'un tel niveau de mal-logement est d'autant plus problématique que notre pays est parmi les plus riches au monde et que les conditions générales de logement se sont globalement améliorées.

La précarité énergétique

La précarité énergétique touche un peu moins de 12 % des ménages, soit 6,7 millions de personnes, selon les données 2018 de l'Observatoire de la précarité énergétique (ONPE). L'organisme considère comme précaires ceux qui figurent parmi les 30 % les plus pauvres et qui consacrent plus de 8 % de leur budget à l'énergie (chauffage et éclairage notamment). Le taux de précarité énergétique a diminué de trois points entre 2013 et 2018, de 14,5 % à 11,7 %. Si l'on corrige ces données des conditions météorologiques, la diminution est moindre : le taux serait passé de 13,8 % en 2013 à 12,4 % en 2018. Pour l'ONPE, cette évolution est liée au renouvellement du parc de logements et à l'effet des rénovations : les nouveaux logements qui sortent de terre sont de mieux en mieux isolés du froid. On notera toutefois une progression de l'indice qui tient compte de la météo en 2018 liée, pour l'organisme, à la hausse des prix de l'énergie.

L'ONPE interroge les ménages sur les problématiques liées à l'énergie. Globalement, 15 % disent avoir souffert du froid durant l'hiver 2018-2019, principalement à cause

02 | État des lieux et évolution

d'une mauvaise isolation (40 %), d'une panne de chauffage (24 %) ou d'une installation de chauffage défectueuse (20 %). 7 % indiquent des raisons financières. En 2019, un dixième de la population notait avoir rencontré des difficultés pour payer certaines factures d'énergie contre 15 % en 2013. Un tiers des ménages disent avoir restreint leur chauffage pour ne pas avoir de factures trop élevées, contre 45 % en 2013.

La pauvreté des relations sociales

Un peu plus d'un Français de plus de 15 ans sur dix a peu de relations sociales, selon une étude du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Crédoc) pour la Fondation de France (données 2019)^[26]. Cela représente environ sept millions de personnes qui n'ont pas, ou très peu, de contacts physiques avec leur réseau familial, professionnel, amical ou de voisinage. Selon l'Insee, qui prend en compte les contacts à distance, le chiffre est beaucoup plus faible : 3 % des 16 ans et plus sont isolés de leur famille et de leur entourage^[27].

Selon l'étude du Crédoc, 4 % des 15 ans et plus ne voient jamais d'amis et 9 % seulement très rarement. 22 % n'ont aucun échange avec leurs voisins et 4 % n'ont tout simplement pas de voisins. Plus de la moitié de la population ne participe à aucune activité associative et plus du tiers n'a pas de collègue de travail, ou n'a aucune relation extra-professionnelle avec ses collègues. 4 % des Français ne voient jamais leur famille et 14 % très rarement.

L'isolement est une chose, son ressenti en est une autre. 12 % des personnes interrogées par le ministère des Solidarités (données 2016) disent se sentir « *souvent seules* ». Dans l'enquête du Crédoc (données 2019), 6 % disent se sentir seules « *tous les jours ou presque* » et 14 % « *souvent* ». Le sentiment d'isolement ne doit pas être confondu avec le fait de vivre seul. Cela joue, mais ce n'est pas le seul facteur. On peut vivre seul et avoir de nombreux contacts, et vivre dans une famille mais se sentir isolé. Selon le Crédoc, 23 % des personnes qui n'ont aucun réseau de sociabilité se sentent seules « *souvent* » ou « *tous les jours ou presque* », mais le chiffre est de 19 % pour les personnes qui ont au moins deux réseaux de sociabilité (amis, famille, etc.).

L'état de santé, la perte d'une personne proche, une rupture, un éloignement contraint, beaucoup d'éléments interviennent. La situation économique entre aussi en ligne de compte : dans l'enquête du ministère des Solidarités, 24 % des chômeurs disent se sentir souvent seuls, soit deux fois plus que les salariés.

26. « Isolement relationnel et mobilité », étude réalisée pour la Fondation de France, Crédoc, novembre 2019.

27. « 3 % des individus isolés de leur famille et de leur entourage », Insee Première n° 1770, Insee, septembre 2019.

Les oubliés des nouvelles technologies

10 % de la population ne se connecte jamais à l'Internet, selon les données 2019 du Crédoc. En dépit des progrès, les plus âgés et les plus modestes en demeurent éloignés : 44 % des plus de 70 ans et 25 % des personnes à bas revenus ne sont pas connectés (données 2017). Comme pour le livre ou la télévision, c'est de plus en plus le type d'usage qui sépare les catégories de population. 40 % de la population (87 % des plus de 70 ans) n'utilisent pas les réseaux sociaux virtuels (Facebook, Twitter, etc.). Un tiers n'a jamais effectué de démarche administrative sur Internet. C'est le cas de 70 % des non-diplômés contre 10 % seulement des diplômés du supérieur. Selon l'Insee, au total 20 % des 15 ans et plus seraient touchés par l'illectronisme (voir page 65), c'est-à-dire l'incapacité d'utiliser les ressources des nouvelles technologies pour des raisons matérielles ou par manque de compétences. Ce serait le cas de la moitié des personnes sans diplôme.

La pauvreté du temps libre

Déterminer une « pauvreté des loisirs » n'est pas chose aisée. Quelles normes choisir ? L'hyperactivité et la densité des activités des plus favorisés sont-elles des références ? Certains transforment leurs loisirs en travail tant leur rythme est soutenu durant leur temps qui n'est du coup plus très « libre ». Ce qui n'empêche qu'une partie de la population reste à l'écart des loisirs ou dispose de peu de temps pour faire une coupure par rapport au travail. 42 % de la population ne part pas du tout en congé une année donnée selon les données 2019 du Crédoc. Selon l'Insee, 23,7 % des Français indiquent ne pas avoir les moyens de se payer une semaine de congé hors de chez eux (donnée 2019).

Se retrouver exclu des rythmes de travail les plus courants dans la société a des conséquences majeures sur le rythme des loisirs, sur le temps passé en famille ou avec des amis. 28 % des salariés travaillent le dimanche et 15 % la nuit (données 2016 du ministère du Travail). Les heures de travail à contretemps sont très différentes selon les professions : passer son dimanche ou sa soirée à nettoyer des bureaux n'est pas équivalent au fait d'occuper quelques heures à boucler un dossier chez soi.

Les pauvretés se cumulent

Bien d'autres formes de pauvreté non monétaires pourraient être décrites, qu'elles soient liées à la santé, à l'éloignement des services, à l'accès à la culture ou à la sécurité au quotidien par exemple. Ainsi, 11 % des Français se sentent souvent ou de temps en temps en insécurité dans leur quartier ou leur village, selon le ministère de l'Intérieur (donnée 2016). Ce chiffre atteint 15 % pour les plus modestes et 10 % pour les catégories aisées. Il est aussi deux fois plus fort pour les femmes que pour les hommes, en particulier parmi les jeunes.

02 | État des lieux et évolution

Souvent, ces formes de pauvreté se cumulent. Avoir un diplôme élevé par exemple assure en général un niveau de revenu suffisant, un certain nombre de contacts, un logement convenable, etc. Mais cette règle ne se vérifie pas toujours. Une partie des personnes âgées peuvent connaître une situation économique relativement confortable mais être isolées ou se sentir exclues des nouvelles technologies par exemple. Certains jeunes diplômés échouent à s'insérer dans l'emploi et subissent le déclassement social et la précarité.

Augmenter les niveaux de vie des plus modestes est essentiel, et cela a des répercussions dans les autres domaines de la vie en société. Mais cela ne suffit pas. La lutte contre la pauvreté doit être le fruit d'une politique globale menée par les pouvoirs publics. En la matière, les politiques de logement et de lutte contre les inégalités scolaires jouent un rôle majeur •

20 % des Français victimes d'illectronisme ?

Un cinquième des 15 ans et plus serait victime d'illectronisme selon les données 2017 de l'Insee^[28]. L'illectronisme est le pendant de l'illettrisme dans le domaine du numérique : « *l'incapacité, pour des raisons matérielles ou le manque de compétences, d'utiliser les ressources et moyens de communication électronique* », explique l'Insee. Cela signifie que 11 millions de personnes seraient touchées par ce qui s'apparente à une forme de pauvreté non monétaire. 28 % de la population auraient de faibles compétences en numérique, 26 % maîtriseraient les compétences de base et 27 % auraient de bonnes compétences.

La maîtrise des compétences numériques en France	
Aucune compétence ou aucune utilisation d'Internet	19,1 %
Compétences faibles	28,5 %
Compétences de base	25,6 %
Bonnes compétences	26,8 %
Ensemble	100 %

Données pour les 15 ans et plus. **Lecture** : 19,1 % des Français de 15 ans et plus n'ont aucune compétence numérique ou n'utilisent jamais Internet. **Source** : Insee - Données 2017

28. Voir *L'économie et la société à l'ère du numérique*. Édition 2019, coll. Insee Références, Insee, novembre 2019. Des données moins détaillées publiées pour l'année 2019 indiquent que ce chiffre se serait réduit à 16,5 % en 2019.

02 | État des lieux et évolution

Le taux d'illectronisme des 15 ans et plus mérite des explications. L'Insee le détermine à partir de l'utilisation d'Internet ou de logiciels dans quatre grands domaines : la recherche d'informations, la communication en ligne, la résolution de problèmes informatiques et l'utilisation de logiciels. Il ne s'agit pas d'une enquête sur les compétences en tant que telles, mais sur l'usage des nouvelles technologies : c'est le fait de ne pas les utiliser qui détermine l'illectronisme. Par exemple, une personne qui ne s'est pas connectée à Internet au cours des trois derniers mois ou qui n'a pas utilisé de logiciels dans l'année est supposée ne pas les maîtriser.

Pratiques et compétences sont liées, mais ne sont pas toujours synonymes. Si l'on se sert des nouvelles technologies, c'est bien qu'on les maîtrise (même si on peut imaginer que certains ont été aidés), mais si l'on ne s'en sert pas, ce n'est pas toujours parce qu'on n'en a pas les capacités. Une partie des adultes – certes de plus en plus rare – peut ne pas trouver d'utilité aux nouvelles technologies. C'est surtout le cas dans les générations les plus anciennes : les plus de 75 ans représentent tout de même 6,5 millions de personnes. Les données de l'Insee montrent d'abord que les inégalités augmentent fortement en fonction de l'âge : 71 % des plus de 75 ans sont touchés par l'illectronisme, mais on ne sait pas dire pour eux ce qui relève de l'incapacité ou du fait de ne pas utiliser ces technologies. On notera tout de même que 11 % des 45-59 ans sont concernés et plus du tiers des 60-74 ans.

Un autre facteur joue : le diplôme. La moitié des personnes sans diplôme sont en situation d'illectronisme, 85 % ont au mieux de faibles compétences et moins de 5 % ont de bonnes compétences. À l'opposé, 3,3 % des bac + 3 sont concernés par l'illectronisme alors que plus de la moitié ont de bonnes compétences. Attention : n'oublions pas qu'en moyenne les générations anciennes sont aussi moins diplômées. Elles ont été confrontées aux nouvelles technologies bien plus tardivement dans leur vie. Pour vraiment comprendre l'impact du phénomène, il faut démêler l'effet de l'âge de celui du diplôme, et raisonner, comme le disent les statisticiens, « toutes choses égales par ailleurs ». Une étude de l'Insee^[29] permet de le faire. Elle montre que l'âge joue un rôle massif : si on raisonne « toutes choses égales par ailleurs »^[30], notamment à niveau de diplôme équivalent, le risque d'illectronisme est 8,8 fois plus grand pour les plus de 75 ans que pour la moyenne de la population. Mais le diplôme a aussi un impact propre : à âge équivalent, les non-diplômés ont un risque quatre fois plus grand d'être concernés.

Le numérique est loin d'être accessible à tous. Même en restant extrêmement prudent et en divisant arbitrairement par deux les chiffres de l'Insee, on peut estimer qu'au moins cinq millions de personnes seraient concernées. Or, les nouvelles technologies de l'information prennent une part croissante dans la société, qu'il s'agisse de communication entre les personnes, d'accès à l'information, à la mobilité (réserver un simple

29. « Une personne sur six n'utilise pas Internet, plus d'un usager sur trois manque de compétences numériques de base », Insee Première n° 1780, octobre 2019.

30. L'étude tient compte de l'âge, du sexe, du niveau de diplôme, du revenu, du type de ménage et de la localisation géographique.

02 | État des lieux et évolution

billet de train) et de plus en plus dans les services publics. Ce qui est un énorme progrès pour certains peut se révéler une mise à l'écart pour d'autres. L'illectronisme est devenu une forme de pauvreté inquiétante, notamment chez les plus jeunes. Les 2 % des 15-29 ans touchés représentent tout de même plus de 200 000 jeunes adultes. Une situation choquante à l'heure où les médias, les entreprises et les pouvoirs publics font souvent comme s'il allait de soi que toute la population dispose de compétences numériques, alimentant ainsi un sentiment de rejet.

Compétences numériques selon l'âge				
	Aucune compétence ou aucune utilisation d'Internet	Compétences faibles	Compétences de base	Bonnes compétences
15-29 ans	2,1 %	16,0 %	27,4 %	54,5 %
30-44 ans	4,4 %	29,2 %	31,6 %	34,8 %
45-59 ans	11,0 %	37,6 %	29,6 %	21,8 %
60-74 ans	34,9 %	33,4 %	22,0 %	9,7 %
75 ans ou plus	71,2 %	19,6 %	6,8 %	2,4 %
Ensemble	19,1 %	28,5 %	25,6 %	26,8 %

Lecture : 2,1 % des personnes âgées de 15 à 29 ans n'ont aucune compétence numérique ou n'utilisent pas Internet. *Source* : Insee - Données 2017

Compétences numériques selon le diplôme				
	Aucune compétence ou aucune utilisation d'Internet	Compétences faibles	Compétences de base	Bonnes compétences
Aucun diplôme	49,4 %	34,7 %	11,3 %	4,6 %
CAP, BEP ou BEPC	18,0 %	38,7 %	24,7 %	18,6 %
Bac ou équivalent	5,1 %	24,1 %	33,5 %	37,3 %
Bac + 2	3,5 %	19,4 %	37,7 %	39,4 %
Bac + 3 ou plus	3,3 %	10,6 %	31,6 %	54,5 %
Ensemble	19,1 %	28,5 %	25,6 %	26,8 %

Lecture : près de la moitié des non-diplômés (49,4 %) n'ont aucune compétence numérique ou n'utilisent pas Internet. *Source* : Insee - Données 2017

03

Opinion : les Français et la pauvreté

Comment les Français jugent-ils leur niveau de vie ? Sont-ils inquiets pour l'avenir ? Quelles sont, pour eux, les raisons qui mènent à la pauvreté ? Nous avons collecté un ensemble de données issues des grandes enquêtes sur les valeurs des Français, notamment pour étudier leur évolution dans le temps.

Ces baromètres montrent à la fois l'inquiétude de la population, mais aussi l'importance du sentiment de solidarité. Précisons que les enquêtes ont été menées avant l'impact de la crise liée au coronavirus. Les Français sont très loin de penser qu'une majorité de pauvres vivent de l'assistance sans faire d'efforts. Ils soutiennent largement les politiques sociales de redistribution. Cela n'empêche pas qu'une poignée d'élus et d'experts démagogiques sont prêts à prétendre le contraire pour obtenir de l'audience. Mais ils ont moins d'impact sur les valeurs des Français qu'on pourrait parfois le penser.

La pauvreté, préoccupation majeure des Français

La pauvreté préoccupe neuf Français sur dix, selon le baromètre annuel du ministère des Solidarités (données 2019). Seuls 2 % ne s'en soucient « *pas du tout* », 13 % « *peu* ». La société française est une société riche au sein de laquelle la population est soucieuse du sort des plus démunis (voir page 73). Depuis 2013, on note une inflexion : la part de ceux que la pauvreté inquiète « *beaucoup* » a assez nettement diminué de 61 % à 41 %, avec en contrepartie une hausse de ceux que la pauvreté inquiète « *assez* » (de 32 % à 44 %) et « *peu* », de 5 % à 13 %. Cette évolution est parallèle à la phase d'amélioration de l'emploi lors de cette période. Il est très probable que l'édition 2020 de ce baromètre apportera des résultats différents compte tenu des conséquences économiques de la crise du coronavirus.

88 % des Français estiment que la pauvreté et l'exclusion ont augmenté au cours des cinq dernières années (période 2014-2019). Ce chiffre a progressé dans les années 2000, alors qu'il était inférieur à 70 % auparavant. Il est relativement stable depuis dix ans.

Les préoccupations autour de la pauvreté dépendent de plusieurs facteurs. L'appréciation que portent les Français peut être liée à la médiatisation du phénomène, comme l'analyse le sociologue Julien Damon : « *il est probable que la qualité et l'orientation des discours publics, assis désormais sur un ensemble de chiffres touffus, jouent un rôle en la matière* »^[1]. En l'occurrence, ce rapport sur la pauvreté voudrait aussi constituer un moyen de sensibilisation.

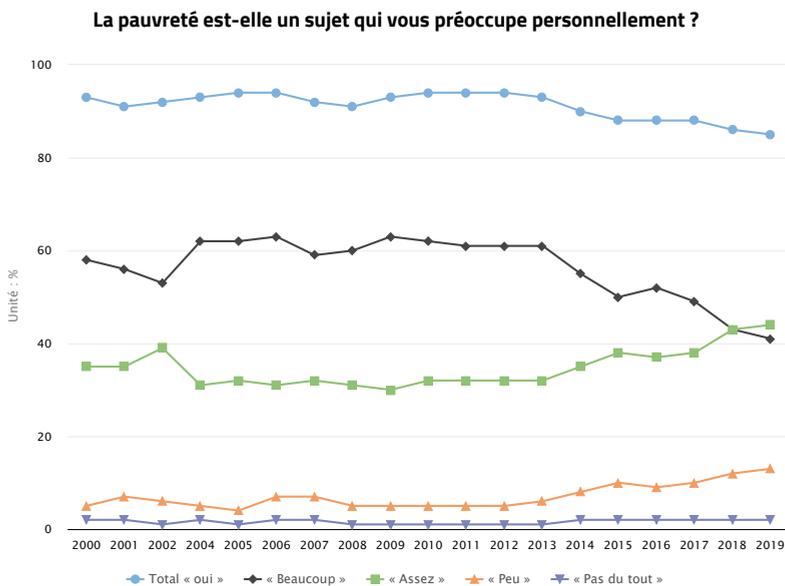
Ces réponses témoignent d'une inquiétude globale par rapport à la question sociale, peut-être parce que le terme « exclusion » est employé dans la question posée. Un phénomène qui dépasse la question des revenus. Rappelons que, selon nos estimations, le « mal-emploi » (chômage, contrat précaire) touche un actif sur quatre^[2]. Enfin, l'opinion reflète surtout une tendance à long terme davantage que les fluctuations annuelles des statistiques. Ceci dit, la courbe de l'opinion est assez fidèle à celle du nombre de personnes pauvres constaté dans les chiffres officiels : entre le début des années 2000 et le début des années 2010, le nombre de pauvres au seuil de 50 % du niveau de vie médian a augmenté de 4,2 à 5,2 millions. Le jugement des Français s'en ressent.

L'inquiétude quant à l'avenir est forte. Elle évolue parallèlement au jugement porté sur l'évolution passée de la pauvreté et de l'exclusion : 88 % de la population estime que la pauvreté va croître dans les cinq prochaines années (donnée 2019). Ce chiffre a augmenté durant la décennie 2000 de 60 % à plus de 80 %. Plus on pense que la pauvreté s'amplifie, plus on se sent inquiet pour l'avenir. Ni la reprise de l'emploi constatée entre 2016 et 2020, ni les politiques publiques mises en œuvre ne sont assez fortes pour entraîner un changement d'appréciation. Les mesures décidées à travers des « plans pauvreté » ne sont pas à la hauteur des difficultés sociales du pays et des attentes de la population.

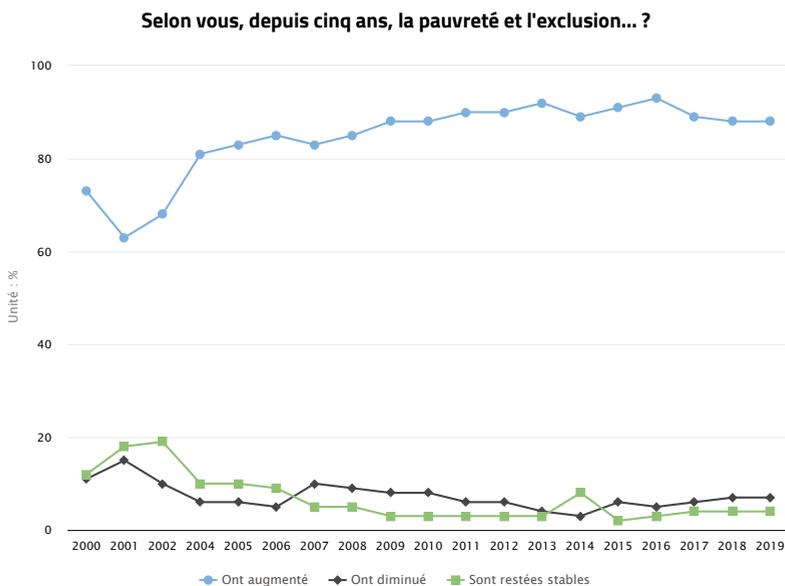
1. « Que pensent les Français de la pauvreté ? », Julien Damon, *in Droit social* n° 12, 2010.

2. « Mal-emploi : huit millions de personnes fragilisées », Observatoire des inégalités, www.inegalites.fr, 5 décembre 2019.

03 | Opinion : les Français et la pauvreté

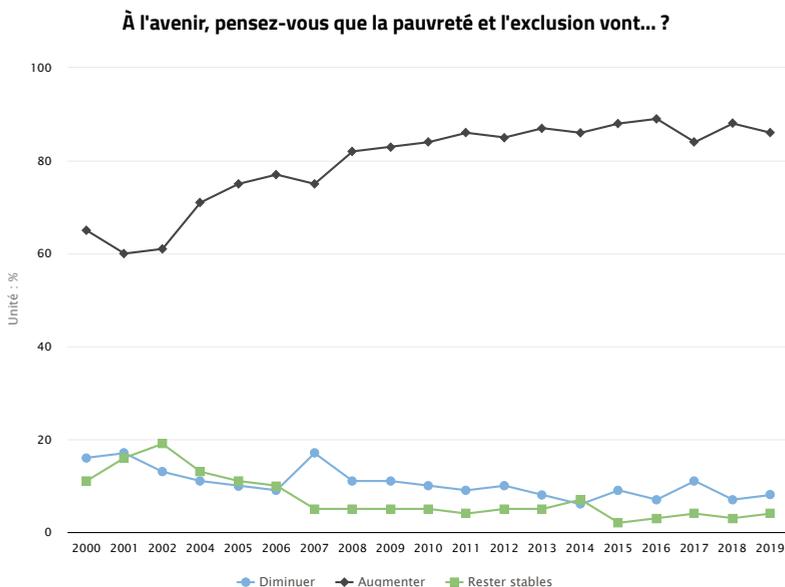


Lecture : 85 % des personnes interrogées déclarent que la pauvreté est un sujet qui les préoccupe personnellement en 2019. **Source :** ministère des Solidarités

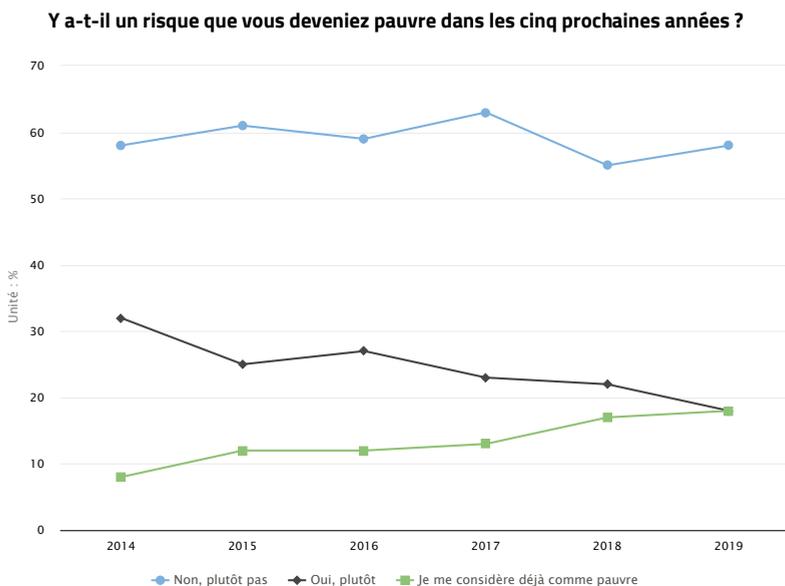


Lecture : en 2019, 88 % des personnes interrogées estiment que la pauvreté et l'exclusion ont augmenté depuis cinq ans. **Source :** ministère des Solidarités

03 | Opinion : les Français et la pauvreté



Lecture : 86 % des personnes interrogées en 2019 pensent que la pauvreté et l'exclusion vont augmenter à l'avenir. **Source :** ministère des Solidarités



Lecture : en 2019, 18 % des personnes interrogées se considèrent comme pauvres et 18 % déclarent qu'il y a un risque qu'elles le deviennent. **Source :** ministère des Solidarités

L'appréciation de sa situation personnelle

18 % de la population s'estime pauvre en 2019, deux fois plus que le taux de pauvreté monétaire « officiel » si on utilise le seuil de 50 % du niveau de vie médian. Cette appréciation a plus que doublé depuis 2014, alors que la part de personnes qui pensent qu'elles risquent de devenir pauvres a diminué de 32 % à 22 %. Au total, quatre personnes sur dix se jugent pauvres ou craignent de le devenir. Ce pessimisme n'a rien d'exagéré. Les données de l'Insee indiquent que sur cinq ans, un tiers de la population a été confronté à la pauvreté^[3].

Dans les réponses des personnes interrogées, le mot « pauvreté » ne signifie pas la misère mais traduit une inquiétude forte par rapport aux niveaux de vie, fondée sur les difficultés sociales qui touchent en particulier les milieux populaires. Pour les plus démunis, les revenus n'augmentent plus en effet depuis une vingtaine d'années. Ils ont le sentiment de ne plus profiter du progrès économique, désormais réservé aux seules catégories supérieures. Il ne faut pas oublier que l'enquête s'est déroulée dans le contexte des manifestations des « gilets jaunes » qui ont mis en avant des revendications sociales fortes •

Les Français soutiennent massivement les plus pauvres

56 % de la population estiment que les pouvoirs publics « ne font pas assez » pour les plus démunis, 33 % « ce qu'ils doivent » et 9 % trouvent qu'ils « font trop », selon le ministère des Solidarités (données 2019). Contrairement à ce qui est souvent insinué, les Français ne sont en rien convaincus que les pauvres sont des « assistés » qui profitent du système et qu'il faudrait « responsabiliser ». Deux enquêtes au long cours, l'une menée depuis 20 ans par le ministère des Solidarités (le baromètre d'opinion de la Drees)^[4], l'autre, depuis 40 ans par le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Crédoc) – enquête « conditions de vie et aspirations »^[5] – montrent que les Français n'ont pas succombé à la « pauvrophobie », terme parfois employé pour décrire les attitudes contre les plus pauvres.

À la question du ministère des Solidarités « *quelles sont les raisons qui, selon vous, peuvent expliquer que des personnes se trouvent en situation de pauvreté ?* », la réponse (plusieurs sont possibles) qui arrive en tête est « *parce qu'ils manquent de qualifications* » pour 70 % des personnes interrogées en 2018. Arrive ensuite la réponse « *il n'y a plus assez de travail pour tout le monde* » pour 59 % de la population, en baisse très nette depuis 2016, reflet logique de la baisse du chômage avant l'impact de la crise liée au coronavirus. Pour 56 %, c'est « *la faute à pas de chance* », là aussi quasiment au même niveau qu'en 2000. Ceux qui pensent que les pauvres « *ne veulent pas travailler* » sont 50 %, un chiffre qui évolue peu, sauf en 2014 où il a augmenté de sept points pour retrouver son niveau déjà atteint en 2007.

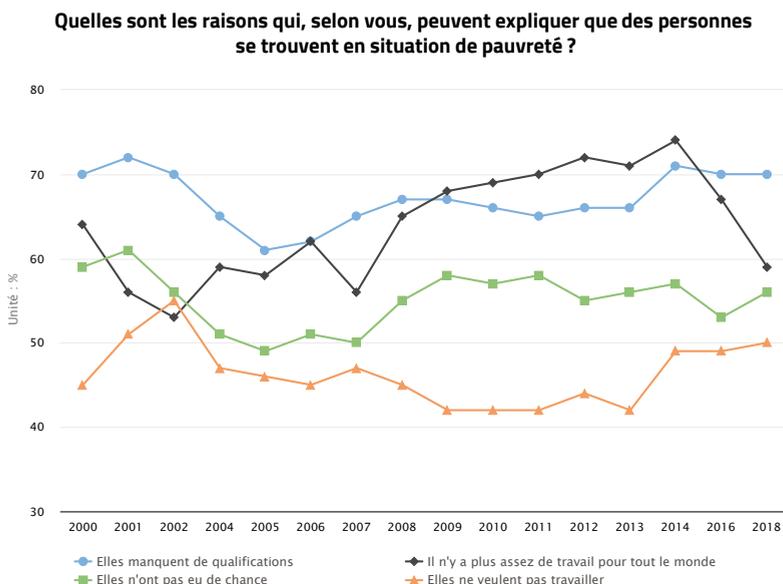
3. « Pauvreté monétaire et en termes de conditions de vie : sur cinq ans, un tiers de la population a été confrontée à la pauvreté », in *Les revenus et le patrimoine des ménages, édition 2012*, Insee, juillet 2012.

4. Toutes les données sont disponibles gratuitement sur www.drees.solidarites-sante.gouv.fr.

5. Voir « Liberté, égalité, individualité », Sandra Hoibian et al., Note de conjoncture sociétale, Crédoc, avril 2019.

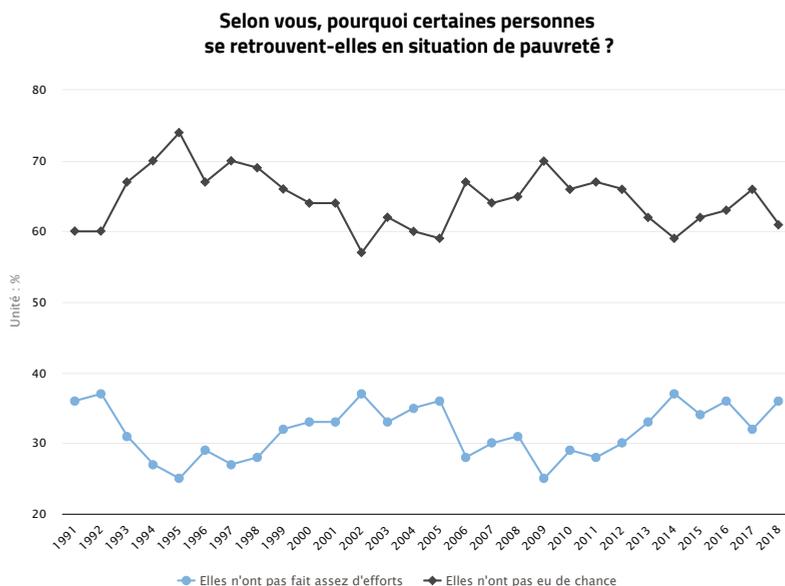
Les pouvoirs publics en font-ils assez pour les plus démunis ?	
Trop	9 %
Ce qu'ils doivent	33 %
Pas assez	56 %
Ne se prononce pas	2 %
Ensemble	100 %

Lecture : 56 % des personnes interrogées déclarent que les pouvoirs publics n'en font pas assez pour les plus démunis. Source : ministère des Solidarités - Données 2019



Lecture : en 2018, 70 % des personnes interrogées déclarent que le manque de qualifications peut expliquer que des personnes soient en situation de pauvreté. Source : ministère des Solidarités

Le Crédoc pose une question semblable, mais seules deux réponses sont possibles, ce qui impose de « choisir son camp » : « pensez-vous que les personnes sont en situation de pauvreté parce qu'elles n'ont pas fait assez d'efforts ? » ou « parce qu'elles n'ont pas eu de chance ? ». Massivement, c'est « la faute à pas de chance » qui domine, avec 59 %, contre 37 % pour le manque d'efforts (données 2018). Là aussi, les réponses demeurent, au fond, relativement stables dans le temps si l'on prend un minimum de recul. La part de ceux qui pensent que les pauvres ne font pas assez d'efforts a baissé de 36 % à 28 % entre 2005 et 2011, elle est ensuite remontée à 37 % en 2014.



Lecture : 61 % des personnes interrogées en 2018 déclarent que certaines personnes se retrouvent en situation de pauvreté parce qu'elles n'ont pas eu de chance. Source : Crédoc

Les Français et la solidarité

Selon l'enquête 2019 du ministère des Solidarités, 62 % des Français pensent qu'il faut augmenter le revenu de solidarité active (RSA), 18 % le laisser à ce niveau et 16 % le diminuer. La part de ceux qui veulent l'augmenter a diminué au tournant des années 2010 avec un fléchissement en 2014, mais elle est rapidement remontée ensuite. La part de ceux qui veulent le diminuer augmente assez nettement en 20 ans, de 5 % à 20 %. Mais ils demeurent très minoritaires. En dépit de discours répétés et amplifiés sur l'assistanat, les allocataires du RSA restent perçus comme des personnes dans une situation difficile qui reçoivent un minimum de solidarité de la part de la société pour leur éviter des situations encore plus dramatiques. Ce qui étonne finalement, c'est le faible impact dans l'opinion qu'obtiennent ceux qui stigmatisent les plus pauvres, alors que les médias leur accordent une large audience.

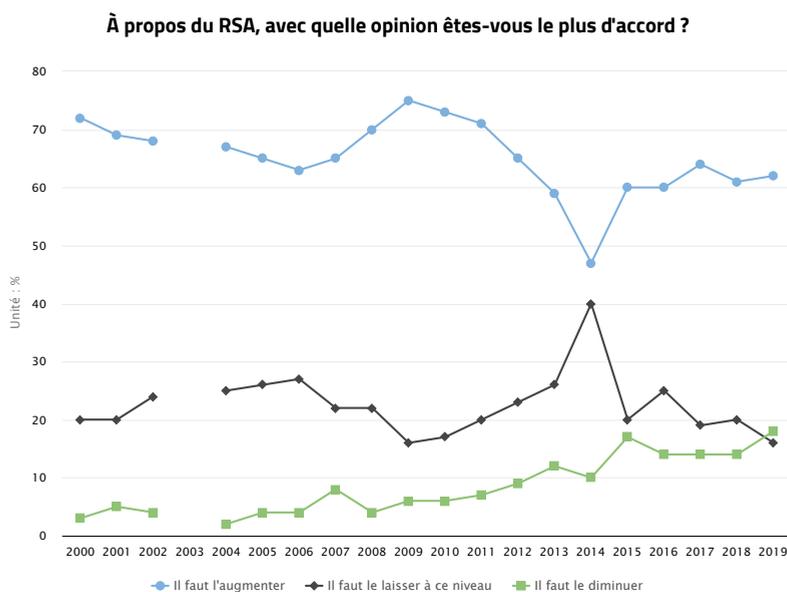
Ces données rejoignent ce que l'on peut observer au sujet de l'immigration ou de l'homosexualité^[6] par exemple : la France reste profondément solidaire et tolérante. L'élévation du niveau de qualification de la population est associée à une plus grande tolérance,

6. Voir « De moins en moins de Français estiment que les immigrés sont trop nombreux », Centre d'observation de la société, www.observationsociete.fr, 6 juillet 2020, et « Valeurs : l'homosexualité largement tolérée mais pas banalisée », Centre d'observation de la société, www.observationsociete.fr, 19 juillet 2020.

03 | Opinion : les Français et la pauvreté

comme l'ont bien montré les travaux du politologue Vincent Tiberj^[7]. Sur une courte période, trois ou quatre ans, les réponses fluctuent en fonction de la médiatisation de tel ou tel phénomène ou de la conjoncture économique. Ainsi, il est probable que l'impact de la crise économique liée au coronavirus aura pour effet de relever encore les aspirations à davantage de soutien des plus démunis. Comme le souligne Vincent Tiberj, les répondants aux sondages semblent aussi signaler à l'exécutif en place d'être prudent : sous les majorités de droite, le citoyen insiste sur « la faute à pas de chance », sous celles de gauche, il signale le « manque d'efforts ». Comme pour essayer d'ajuster les politiques publiques.

Les enseignements des enquêtes sur les valeurs des Français vont dans le bon sens pour les plus défavorisés dont le sort est bien mieux compris que ce qui semble ressortir du débat médiatique. C'est sans doute pour cela que le président de la République a fait un « flop médiatique » à propos du « pognon de dingue » qui serait, selon lui, dépensé pour les pauvres. S'il faut s'inquiéter des dérives des discours de certains élus et intellectuels, laisser penser que l'opinion suit massivement ceux qui pointent du doigt les plus démunis est une erreur. Ceux qui ciblent les « assistés » n'en retirent pas un avantage aussi certain qu'ils le croient.



Lecture : en 2019, 62 % des personnes interrogées sont le plus d'accord avec l'opinion qu'il faut augmenter le RSA. Source : ministère des Solidarités

7. Voir *Les citoyens qui viennent, comment le renouvellement générationnel transforme la politique en France*, Vincent Tiberj, Puf, 2017.

04

Qui sont les personnes pauvres ?

Autrefois surtout constituée de personnes âgées, la population pauvre s'est transformée au cours des dernières décennies. Elle s'est rajeunie du fait de la montée des difficultés d'insertion sur le marché du travail à partir des années 1980 et de l'apparition d'une période de la vie intermédiaire, entre la sortie de l'école et l'entrée dans un emploi stable correctement rémunéré. L'augmentation des séparations des couples a alimenté une pauvreté familiale qui touche de plus en plus souvent des mères seules avec leurs enfants. La dégradation des statuts d'emploi a aussi nourri la pauvreté au travail, depuis plusieurs décennies déjà.

L'absence de titre scolaire, qui demeure l'outil essentiel pour accéder à un emploi de qualité et à une rémunération décente, constitue le socle commun des personnes démunies. C'est d'autant plus vrai en France que l'on accorde plus qu'ailleurs une grande confiance dans la capacité des diplômés à refléter « l'employabilité » des personnes, terme lui-même discutable.

La crise économique qui suit la crise sanitaire liée au coronavirus va accroître le nombre de pauvres. Changera-t-elle leur portrait social ? Sans doute pas de manière fondamentale car elle va aggraver les difficultés de ceux qui sont déjà les plus précaires, et faire basculer dans la pauvreté une partie de ceux qui n'y étaient pas auparavant mais se situaient à peine au-dessus du seuil de pauvreté. On peut malgré tout imaginer que la dégradation de l'emploi pèsera encore plus sur les moins qualifiés et ceux qui ont le moins d'expérience : les jeunes.

Les célibataires et les familles monoparentales plus exposés

La population pauvre se répartit en trois grands ensembles. La moitié vit en couple, un petit quart vit seul et un autre quart au sein d'une famille monoparentale, le plus souvent une femme avec enfant(s). L'immense majorité des couples concernés ont des enfants.

Le fait de vivre à deux, logiquement, protège davantage de la pauvreté : le taux de pauvreté^[1] des couples sans enfant atteint 3 %, contre 7 % pour ceux qui ont des enfants, des niveaux inférieurs aux 8 % de la moyenne nationale. Celui des personnes seules dépasse les 10 % et celui des familles monoparentales, 18 %, un taux plus de deux fois supérieur à cette moyenne nationale. Au total, plus d'un million de personnes, parents et enfants compris, vivent dans une famille monoparentale avec un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté, soit avec au maximum 1 400 euros net par mois pour un parent et ses deux enfants. Une fois le loyer payé, ce niveau de revenu ne laisse que de très faibles marges.

La monoparentalité est le résultat d'une évolution positive, le fait de pouvoir mettre un terme à une union qui ne fonctionne plus. Cette liberté s'accompagne de conséquences financières souvent importantes – surtout pour les femmes – pour ceux qui se retrouvent avec des enfants à charge et un seul revenu.

Lors d'une séparation, une famille sur cinq bascule dans la pauvreté

La séparation d'un couple affecte très souvent le niveau de vie de ses membres, en particulier celui du parent qui garde les enfants. La moitié des femmes qui sont dans ce cas connaissent une baisse d'au moins 20 % de leur niveau de vie l'année de la séparation, selon une étude récente de l'Insee^[1]. Pour les pères dans cette situation – ils sont moins nombreux^[2] et en moyenne mieux rémunérés –, la baisse est d'au moins 10 % dans la moitié des cas. Avant une séparation, 14 % des familles étaient déjà pauvres (au seuil de 60 % du niveau de vie médian) et leur situation se dégrade encore davantage après. La séparation fait aussi passer sous le seuil de pauvreté 22 % des familles dont le niveau de vie était supérieur à ce seuil avant la rupture.

Il s'agit le plus souvent d'une situation transitoire, montre également l'étude. Le niveau de vie se rétablit, au moins en partie, dans les années qui suivent, en particulier lorsque le parent à la tête d'une famille monoparentale se remet en couple.

1. Voir « De la rupture conjugale à une éventuelle remise en couple : l'évolution des niveaux de vie des familles monoparentales entre 2010 et 2015 », Hicham Abbas, Bertrand Garbinti, *in France, portrait social*, coll. Insee Références, Insee, 2019.

2. 84 % des familles monoparentales sont constituées d'une mère avec un ou plusieurs enfants en 2016 selon l'Insee.

1. Seuil de 50 % du revenu médian.

04 | Qui sont les personnes pauvres ?

La pauvreté selon le type de ménage			
	Nombre de personnes pauvres en milliers	Taux de pauvreté	Part de la population pauvre
Ménages d'une seule personne	1 080	10,5 %	21,6 %
- dont hommes seuls	560	12,5 %	11,2 %
- dont femmes seules	521	8,9 %	10,4 %
Familles monoparentales	1 190	18,1 %	23,8 %
Couples sans enfant	446	3,0 %	8,9 %
Couples avec enfant(s)	1 995	6,9 %	39,8 %
Autres types de ménages	299	12,2 %	6,0 %
Ensemble	5 010	8,0 %	100 %

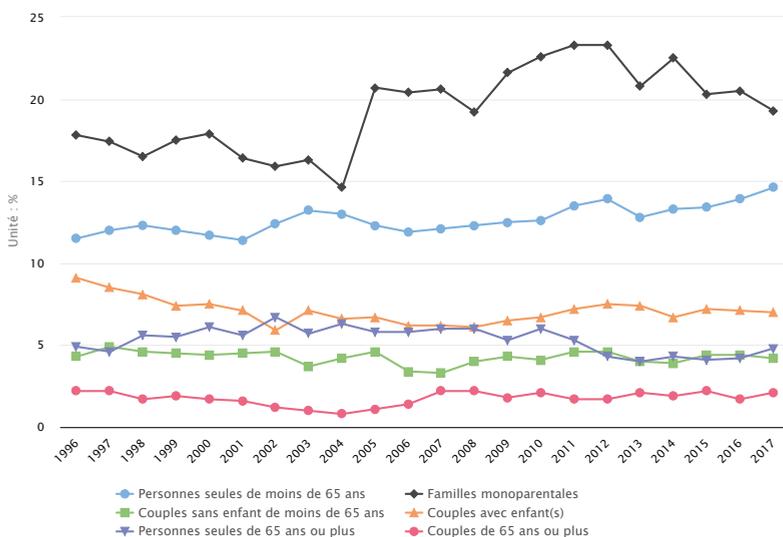
Seuil de pauvreté de 50 % du niveau de vie médian. Hors ménages étudiants. **Lecture** : parmi les personnes pauvres, 23,8 % vivent au sein d'une famille monoparentale. 18,1 % des familles monoparentales sont pauvres.

Source : Insee - Données 2017

Plus de célibataires et de familles monoparentales

La plus grande partie des individus situés sous le seuil de pauvreté vivent au sein d'un couple avec enfant(s), mais leur taux de pauvreté a légèrement reculé depuis 20 ans. Depuis le début des années 2000, la pauvreté s'est davantage étendue parmi les célibataires de moins de 65 ans. Leur taux de pauvreté s'est élevé de 2,6 points entre 1997 et 2017, passant de 12 % à 14,6 %.

Évolution du taux de pauvreté selon le type de ménage



Seuil de pauvreté de 50 % du niveau de vie médian. Séries recalculées pour tenir compte des ruptures de série de 2010 et 2012. **Lecture** : en 2017, 19,3 % des familles monoparentales et 14,6 % des personnes seules de moins de 65 ans sont pauvres. **Source** : Insee

04 | Qui sont les personnes pauvres ?

De même, celui des familles monoparentales a subi une hausse de près de deux points (de 17,4 % à 19,3 % sur la même période). Les parents isolés et leurs enfants représentaient 16 % des personnes pauvres en 1997 ; ils pèsent pour près d'un quart vingt ans plus tard. La pauvreté des mères seules et de leurs enfants a en quelque sorte remplacé celle des familles nombreuses, qui prévalait dans les années 1990.

La difficile mesure de la pauvreté des femmes

Le taux de pauvreté des femmes est quasiment identique à celui des hommes. 8,1 % des femmes sont démunies au seuil de 50 % du niveau de vie médian, contre 7,8 % des hommes, selon les données 2017 de l'Insee. Les femmes étant un peu plus nombreuses dans la population, on compte 2,6 millions de femmes et 2,4 millions d'hommes pauvres.

Que le taux de pauvreté des femmes soit très proche de celui des hommes, cela n'a rien d'étonnant pour qui sait comment sont établis ces chiffres. L'Insee mesure les revenus disponibles à l'échelle des ménages, et non pas sur la base du niveau de vie personnel des femmes d'un côté, des hommes de l'autre. Les personnes pauvres (hommes ou femmes) sont celles qui vivent dans des ménages dont l'ensemble des revenus est insuffisant. On considère que les membres d'un ménage partagent leurs ressources et disposent chacun du même niveau de vie, ce qui est très souvent le cas. Le fait que les femmes sont plus souvent au foyer ou à temps partiel que les hommes, et que leurs rémunérations sont en moyenne plus faibles, appauvrit donc – selon le statisticien – autant les femmes que leurs conjoints. Il est donc logique que les taux de pauvreté des femmes et des hommes, ainsi mesurés, soient extrêmement proches.

La pauvreté selon le sexe			
	Nombre de personnes pauvres en milliers	Taux de pauvreté	Part de la population pauvre
Femmes	2 639	8,1 %	52,7 %
Hommes	2 371	7,8 %	47,3 %
Ensemble	5 010	8,0 %	100 %

Seuil de pauvreté de 50 % du niveau de vie médian. *Lecture* : les femmes représentent 52,7 % de la population pauvre, 8,1 % des femmes sont pauvres. *Source* : Insee - Données 2017

Malgré tout, le taux de pauvreté des femmes est légèrement supérieur à celui des hommes. Cet écart reflète principalement le poids financier des enfants sur le niveau de vie des femmes à la tête d'une famille monoparentale. Elles sont en effet beaucoup plus nombreuses que les hommes à être dans cette situation. La pauvreté est également un peu plus élevée chez les femmes de plus de 75 ans que chez les hommes du même âge^[2]. De nombreuses femmes âgées sont également veuves, du fait de l'espérance de vie inférieure des hommes particulièrement chez les plus démunis. Une part d'entre elles ont

2. 3,4 % des femmes de plus de 75 ans vivaient sous le seuil de pauvreté de 50 % du niveau de vie médian en 2015, contre 2,2 % des hommes.

04 | Qui sont les personnes pauvres ?

connu des périodes d'inactivité ou n'ont pas occupé d'emploi et elles perçoivent en conséquence une retraite faible, une mince pension de réversion^[3] ou le minimum vieillesse, proche du seuil de pauvreté de 50 % du niveau de vie médian.

Lorsque l'Insee s'intéresse – c'est très rare^[4] – aux revenus individuels, l'institut prend en compte les revenus des femmes et des hommes séparément, plutôt que de considérer que les membres du couple partagent un même niveau de vie. Cela permet de comparer les revenus tirés du travail selon le sexe, avant le versement des prestations sociales (minima sociaux, allocations familiales, etc.), mais en incluant les indemnités chômage ou les pensions de retraite.

Ces données – datées de 2015 – montrent que les écarts entre les femmes et les hommes sont plus importants chez les pauvres et chez les riches qu'au milieu de l'échelle. Si l'on ne considère que les actifs, les femmes touchent un tiers de moins que les hommes aussi bien au sein du dixième le plus pauvre que chez les 5 % les plus riches. Tout en bas, l'écart résulte notamment du temps partiel et du développement de l'emploi féminin peu qualifié, et en haut, des écarts salariaux entre femmes et hommes, qui s'accroissent quand on s'élève dans la hiérarchie des professions.

Revenus individuels du travail selon le sexe et l'activité			
	Femmes	Hommes	Écart femmes/hommes
Actifs			
Revenu maximum des 10 % les plus modestes	323 €	479 €	- 33 %
Revenu maximum des 30 % les plus modestes	1 081 €	1 383 €	- 22 %
Retraités			
Revenu maximum des 10 % les plus modestes	396 €	884 €	- 55 %
Revenu maximum des 30 % les plus modestes	858 €	1 316 €	- 35 %

Revenus du travail mensuels, y compris chômage et retraite, avant prestations sociales. **Lecture** : parmi les actifs, les 10 % des femmes qui reçoivent les revenus individuels les plus modestes touchent au maximum 323 euros par mois. **Source** : Insee - Données 2015

Chez les retraités, les écarts de revenus individuels entre les femmes et les hommes sont encore plus grands. Les 10 % des femmes aux pensions les plus modestes ont des revenus personnels extrêmement faibles, inférieurs à 400 euros par mois avant prestations sociales (comme le minimum vieillesse), soit 55 % de moins que les 10 % des hommes retraités aux revenus les plus bas. Près d'une femme retraitée sur trois touche person-

3. Montant versé au titre de l'activité de leur mari décédé.

4. Voir « Niveau de vie et pauvreté des femmes et des hommes », in *Les revenus et le patrimoine des ménages*, édition 2018, coll. Insee Références, Insee, juin 2018.

04 | Qui sont les personnes pauvres ?

nellement moins de 858 euros. Un peu moins de 10 % des hommes retraités sont dans ce cas. Cet écart reflète à la fois les écarts de salaires entre les femmes et les hommes, l'effet du temps partiel et des carrières moins souvent complètes chez les femmes. À la retraite, les femmes paient cher ces inégalités dans le monde du travail.

On pourrait distinguer deux formes de pauvreté : d'un côté, la pauvreté des niveaux de vie réels, ce avec quoi un ménage vit concrètement et qui détermine ses conditions de vie ; de l'autre, la pauvreté des ressources individuelles, en prenant alors en compte les revenus propres de la personne : non pas ce avec quoi vivent vraiment les personnes mais ce qui leur revient individuellement. Cette deuxième mesure représente ce qui reste aux individus quand le couple se sépare, avant prestations sociales, et donne un indicateur de l'autonomie économique des personnes, et notamment des femmes •

La pauvreté selon l'activité

Près de la moitié des personnes pauvres sont « inactives », à la retraite ou au foyer. Le taux de pauvreté des retraités, au seuil de 50 % du niveau de vie médian, est bas (3 %). Mais parmi les inactifs qui vivent sous le seuil de pauvreté, trois quarts ne sont pas des retraités. Ces inactifs en âge de travailler ont en commun d'être découragés de chercher du travail. Ce sont par exemple des mères isolées confrontées aux bas salaires et aux temps partiels imposés. La pauvreté touche d'abord des personnes qui ne sont pas ou plus dans l'univers professionnel, notamment des jeunes qui n'ont jamais réussi à y entrer compte tenu des conditions actuelles de l'emploi.

La pauvreté selon l'activité			
	Nombre de personnes pauvres en milliers	Taux de pauvreté	Part de la population pauvre
Salariés	862	3,8 %	24,8 %
Indépendants	362	12,1 %	10,4 %
Chômeurs	630	24,9 %	18,1 %
Retraités	430	3,0 %	12,4 %
Autres inactifs	1 188	19,3 %	34,2 %
Ensemble des adultes	3 472	7,1 %	100 %

Seuil de pauvreté de 50 % du niveau de vie médian. Hors ménages étudiants. **Lecture** : parmi les adultes pauvres, 18,1 % sont des chômeurs. 24,9 % des chômeurs sont pauvres. **Source** : Insee - Données 2017

L'autre moitié de la population pauvre est active (salariés, indépendants, chômeurs), preuve de l'ampleur de la dégradation structurelle du marché du travail à l'œuvre depuis les années 1980. 18,1 % sont des chômeurs⁵ qui, souvent, ne touchent aucune

5. Les personnes comptées comme chômeuses par l'Insee répondent à des critères très stricts : elles n'ont pas du tout travaillé dans la semaine qui précède l'enquête, recherchent activement un emploi et sont immédiatement disponibles.

04 | Qui sont les personnes pauvres ?

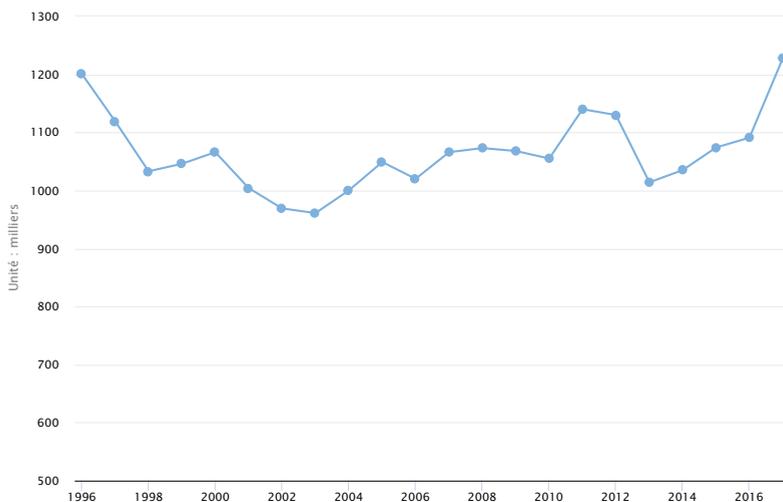
indemnité ou un faible montant^[6]. Pas moins de 35,2 % sont en emploi : un quart des personnes pauvres sont des salariés et 10,4 % des indépendants. Si les salariés modestes représentent une part importante de la population pauvre, ils restent peu fréquents en proportion : seuls 3,8 % de l'ensemble des salariés sont pauvres. Un taux près de sept fois inférieur à celui des chômeurs (24,9 %).

Le manque d'emploi fait basculer des millions de personnes dans la pauvreté. Mais l'activité salariée ou indépendante ne protège plus totalement : temps partiels contraints, contrats courts, intérim et faibles rémunérations ont donné naissance à une population de travailleurs pauvres •

Travailler n'est plus une garantie contre la pauvreté

1,2 million de personnes exercent un emploi mais disposent d'un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté fixé à la moitié du niveau de vie médian, selon les données 2017 de l'Insee. La pauvreté des travailleurs atteint un sommet en 2017. Elle avait légèrement diminué au début des années 2000, avant de remonter pour atteindre 1,1 million de personnes en 2011 toujours au seuil de 50 %. Après une nouvelle baisse au milieu des années 2010, cette pauvreté a recommencé à croître dans les années récentes.

Évolution du nombre de travailleurs pauvres

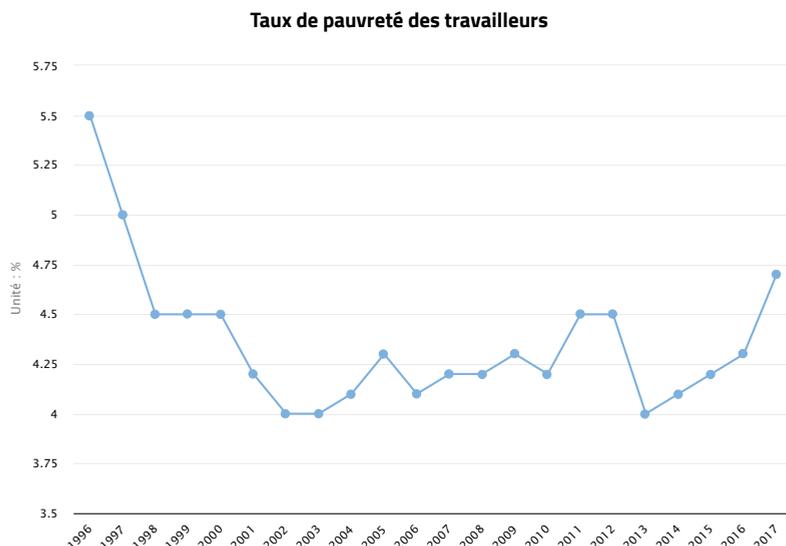


Seuil de pauvreté de 50 % du niveau de vie médian. Actifs occupés. Séries recalculées pour tenir compte des ruptures de série de 2010 et 2012. **Lecture** : en 2017, 1,2 million de personnes vivent sous le seuil de pauvreté alors qu'elles travaillent. **Source** : Insee

6. Voir « 40 % des chômeurs touchent moins de 500 euros par mois », Observatoire des inégalités, www.inegalites.fr, 25 octobre 2019.

04 | Qui sont les personnes pauvres ?

De la même façon, le taux de travailleurs pauvres, qui avait diminué de 5,5 % en 1996 à 4 % en 2002, a oscillé ensuite entre 4 % et 4,3 % jusqu'en 2016. Il faudra attendre des données plus récentes pour savoir si le pic de 2017 (4,7 %) indique une remontée significative.



Seuil de pauvreté de 50 % du niveau de vie médian. Série recalculée pour tenir compte des ruptures de série de 2010 et 2012. **Lecture** : en 2017, 4,7 % des personnes qui ont un emploi (salariés et indépendants) vivent sous le seuil de pauvreté. **Source** : Insee

La pauvreté des travailleurs est restée assez stable pendant vingt ans. Sa remontée de 2017 est un phénomène nouveau. Le recul du chômage a bénéficié à toutes les catégories de métiers, y compris les moins qualifiés. Mais cette amélioration de l'emploi s'est faite au prix d'une flexibilisation du droit du travail et d'une précarisation des emplois. Une partie des ouvriers et employés peu qualifiés qui ont retrouvé un emploi viennent gonfler le nombre de travailleurs pauvres, faute d'une rémunération, d'une stabilité ou d'un temps de travail suffisants.

L'augmentation de la prime d'activité (versée aux salariés modestes), décidée en 2019 suite au mouvement des « gilets jaunes », n'est pas encore visible dans ces données qui s'arrêtent en 2017. À l'inverse, le chômage partiel et la baisse d'activité pour les indépendants causés par la crise sanitaire actuelle risquent de faire passer sous le seuil de pauvreté, en 2020, un grand nombre de travailleurs déjà modestes. Mais les données ne seront connues qu'en 2022.

Qu'est-ce qu'un travailleur pauvre ?

Un travailleur pauvre est une personne qui travaille mais dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Si elle vit seule, on compare son revenu après impôts et prestations sociales au seuil de pauvreté. Si elle vit dans un ménage de plusieurs personnes, on rapporte les revenus de l'ensemble du ménage au nombre de personnes qui le composent. Il ne s'agit pas de la rémunération que le travailleur tire individuellement de son travail, mais du niveau de vie global de sa famille. Une personne qui travaille pour un salaire très faible (un smic en temps partiel, par exemple) ne sera pas considérée comme pauvre si son conjoint dispose d'un revenu qui permet au couple de sortir de la pauvreté. À l'inverse, une personne à plein temps au smic pourra être comptée comme travailleur pauvre si son salaire est la seule ressource pour sa famille.

Les nouveaux visages de la pauvreté

Entre 1998 et 2017, le nombre de pauvres a augmenté de 600 000 personnes au seuil de 50 % du niveau de vie médian. Cette évolution suit celle de la population française, mais cela ne signifie pas que toutes les catégories de population ont été touchées de la même manière. Quelles sont les personnes qui sont les plus concernées par la pauvreté ? Trois facteurs se conjuguent, presque à parts égales : le retrait (volontaire ou non) du marché du travail d'une part croissante de la population, les difficultés des familles modestes, tout particulièrement des femmes seules avec enfant(s) et la précarisation du travail.

Tout d'abord, le nombre de personnes pauvres inactives (hors retraitées) a augmenté de 250 000 entre 1998 et 2017, soit une progression de 27 %. Il est resté stable au début des années 2000, mais il a progressé ensuite pendant dix ans, de 2002 à 2012. Le taux de pauvreté de cette catégorie est ainsi passé de 14 % en 1998 à 20 % depuis 2012. Cette hausse reflète la mise à l'écart d'une fraction croissante d'adultes d'âge actif, en incapacité de travailler ou découragés par le manque d'emplois.

Deuxième catégorie de personnes touchées par la pauvreté : les enfants vivant dans des familles pauvres. Leur nombre a progressé de 220 000 entre 1998 et 2017. Il avait baissé au début des années 2000, puis a augmenté de plus de 300 000 entre 2008 et 2012. Le niveau de vie des enfants est particulièrement sensible à la hausse du chômage, parce que leurs parents sont généralement actifs et donc concernés. Les enfants sont touchés également par l'augmentation du nombre des séparations des couples qui expose de plus en plus de mères, en particulier, à la pauvreté.

Troisième catégorie qui a vu son effectif augmenter en vingt ans : les salariés pauvres. Ils sont 163 000 de plus en 2017 qu'en 1998. Leur nombre et leur taux de pauvreté sont restés plutôt stables jusqu'au rebond de 2017. Cette augmentation récente s'explique sans doute par la reprise du marché de l'emploi, marquée par un nombre croissant d'emplois précaires.

04 | Qui sont les personnes pauvres ?

Le nombre de chômeurs pauvres est stable si l'on se contente de comparer les deux bornes de notre période, 1998 et 2017. Mais, pendant la première décennie, entre 1998 et 2008, le chômage a reculé et le nombre de chômeurs pauvres s'est résorbé parallèlement. Dans les années qui ont suivi la crise de 2008 en revanche, le nombre et le taux de chômeurs pauvres ont augmenté, ne connaissant un répit qu'à partir de 2013. En 2017, dernière année disponible, la baisse du nombre de chômeurs pauvres est le reflet inversé de la hausse du nombre de travailleurs pauvres.

Qui sont les personnes pauvres ? en milliers						
	1998	2008	2017	Évolution 1998-2008	Évolution 2008-2017	Évolution 1998-2017
Salariés	702	745	865	+ 42	+ 120	+ 163
Indépendants	330	328	363	- 2	+ 35	+ 33
Chômeurs	698	543	632	- 155	+ 89	- 66
Retraités	407	468	431	+ 61	- 37	+ 24
Autres inactifs	926	1 008	1 177	+ 82	+ 169	+ 251
Enfants de moins de 18 ans	1 323	1 308	1 543	- 16	+ 235	+ 220
Ensemble	4 401	4 416	5 010	+ 15	+ 594	+ 609

Seuil de pauvreté de 50 % du niveau de vie médian. Séries recalculées pour tenir compte des ruptures de série de 2010 et 2012. Lecture : en 1998, 702 000 salariés étaient pauvres. En 2017, ils sont 865 000, soit 163 000 personnes supplémentaires. Source : Insee

Le poids du milieu social

Les personnes les plus démunies sont d'abord les moins qualifiées, celles qui ont le plus de difficultés à s'intégrer dans l'emploi stable correctement rémunéré. Au seuil de 50 % du revenu médian, ouvriers et employés représentent à eux seuls 60 % des personnes pauvres qui vivent dans un ménage dont la personne de référence est active⁷, selon les données 2017 de l'Insee. Le taux de pauvreté est de 9 % chez les ouvriers et de 10,9 % chez les employés, entre quatre et cinq fois le niveau des cadres supérieurs (2,3 %).

Ces moyennes masquent des écarts encore plus grands quand on observe les données détaillées : le taux de pauvreté des ouvriers et des employés qualifiés est de l'ordre de 7 %, mais il atteint 15 % chez les ouvriers non qualifiés et 25 % chez les personnels des services aux particuliers (femmes de ménage notamment).

Presque un quart des personnes pauvres sont des non-salariés (agriculteurs, artisans, etc.). Les données de ces professions sont difficilement comparables à celles des salariés car les méthodes de comptabilisation des revenus ne sont pas les mêmes. Une partie d'entre eux peuvent déclarer des revenus inférieurs au seuil de pauvreté, mais disposer

7. Les actifs comprennent ceux qui ont un emploi et les chômeurs.

04 | Qui sont les personnes pauvres ?

de conditions de logement et de vie décentes grâce à leur activité professionnelle. Pour autant, toute une frange des indépendants vit avec de très faibles revenus : les écarts sont gigantesques au sein de ce groupe.

La pauvreté selon la catégorie sociale			
	Nombre de personnes pauvres en milliers	Taux de pauvreté	Part de la population pauvre
Agriculteurs, artisans, commerçants, chefs d'entreprise	737	16,3 %	23,3 %
Cadres supérieurs	203	2,3 %	6,4 %
Professions intermédiaires	329	3,3 %	10,4 %
Employés	771	10,9 %	24,3 %
Ouvriers	1 127	9,0 %	35,6 %
Ensemble	3 167	7,4 %	100 %

Seuil de pauvreté de 50 % du niveau de vie médian. Population (adultes et enfants) vivant dans un ménage où la personne de référence est active. **Lecture** : parmi la population pauvre, 35,6 % des personnes de référence du ménage sont ouvrières. 9 % des personnes vivant dans un ménage ouvrier sont pauvres. **Source** : Insee - Données 2017

Le diplôme protégé

En France, le diplôme joue un rôle particulier pour l'accès à l'emploi. Ne pas détenir de titre scolaire est un lourd handicap. Selon les données 2017 de l'Insee, plus de 80 % des personnes pauvres ne sont pas allées au-delà du baccalauréat, et un petit tiers n'a aucun diplôme. Le taux de pauvreté est deux fois plus élevé pour les non-diplômés (10,8 %) que pour les diplômés d'un bac + 3 ou plus (4,8 %). En nombre, les personnes pauvres sans diplôme (1,2 million) sont trois fois plus nombreuses que les 420 000 pauvres titulaires d'un diplôme de niveau licence ou plus.

La pauvreté est d'abord le résultat de revenus du travail insuffisants, et ces revenus découlent pour une grande part du niveau de qualification. Le lien n'est bien sûr pas systématique. Une partie des diplômés de l'enseignement supérieur, notamment ceux issus de filières très généralistes, ou inversement trop spécialisées dans des secteurs en déclin, se retrouvent déclassés, avec de très faibles revenus. Même chez les plus diplômés, un problème de santé, une séparation ou un licenciement peut aussi conduire à une forte baisse de niveau de vie. Enfin, les revenus d'une partie des indépendants peuvent fortement fluctuer, même s'ils disposent le plus souvent de qualifications. Bref : globalement, le diplôme reste un bouclier très protecteur, mais l'armure peut se fissurer.

L'une des difficultés spécifiques à la France est la faiblesse de la formation professionnelle. Parmi ceux qui sortent du système scolaire avec un bas niveau d'instruction, peu nombreux sont ceux qui auront droit à une « deuxième chance », qu'il s'agisse des salariés peu qualifiés ou des chômeurs.

04 | Qui sont les personnes pauvres ?

La pauvreté selon le niveau de diplôme			
	Nombre de personnes pauvres en milliers	Taux de pauvreté	Part de la population pauvre
Bac + 3 ou plus	420	4,8 %	11,2 %
Bac + 2	217	3,7 %	5,8 %
Bac	684	7,5 %	18,2 %
CAP ou BEP	766	6,8 %	20,4 %
Brevet des collèges	407	8,9 %	10,8 %
Sans diplôme ou certificat d'études	1 190	10,8 %	31,7 %
Ensemble	3 758	7,3 %	100 %

Seuil de pauvreté de 50 % du niveau de vie médian. Individus âgés de 15 ans ou plus hors étudiants. **Lecture :** parmi la population pauvre, 31,7 % n'ont aucun diplôme ou ont le certificat d'études. 10,8 % de la population sans diplôme sont pauvres. **Source :** Insee - Données 2017

Handicap : une double peine

On l'oublie trop souvent : les personnes handicapées pauvres sont plus de 800 000 en France et représentent 12 % de l'ensemble des adultes pauvres, au seuil de 60 % du niveau de vie médian, selon les données 2016 du ministère des Solidarités. Pas moins de 17,8 % des personnes handicapées^[8] vivent sous le seuil de pauvreté, contre 12 % des non-handicapés du même âge (15 ans et plus). En moyenne, les personnes en situation de handicap sont donc 1,5 fois plus souvent exposées à la pauvreté que les non-handicapés.

Les personnes d'âge actif sont encore plus concernées : parmi les 15-59 ans, une personne handicapée sur quatre vit sous le seuil de pauvreté. Les personnes handicapées de 60 ans ou plus affichent un taux de pauvreté de 11,6 %, proche de l'ensemble de la population des 15 ans et plus, mais très supérieur au taux de pauvreté (7,6 %) de l'ensemble des personnes de 60 ans ou plus.

Les personnes âgées qui souffrent de handicaps (moteurs ou psychiques) sont dans cette situation le plus souvent à cause du vieillissement. Leur handicap n'a pas forcément affecté le déroulement de leurs études et de leur carrière professionnelle, ce qui explique un effet moindre sur leurs ressources à l'âge de la retraite.

Il en va bien autrement des personnes qui souffrent d'un handicap dès leur jeunesse ou qui interviennent au cours de leur carrière professionnelle. Celles-ci connaissent souvent des difficultés d'intégration dans le monde du travail en raison de leurs déficiences physiques ou mentales, mais aussi de leur parcours scolaire rendu plus difficile. Le

8. Une personne est considérée comme handicapée si elle déclare « être fortement limitée, depuis au moins six mois, à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ».

04 | Qui sont les personnes pauvres ?

taux d'accès aux études supérieures est plus faible chez les jeunes adultes ayant une altération cognitive ou motrice⁹. Seules 35 % des personnes reconnues handicapées travaillent. Et lorsqu'elles travaillent, elles sont plus souvent ouvrières et à temps partiel.

La pauvreté selon le handicap			
	Nombre de personnes pauvres en milliers	Taux de pauvreté	Part de la population pauvre
Personnes handicapées	834	17,8 %	12,1 %
- dont âgées de 15 à 59 ans	360	25,8 %	5,2 %
- dont âgées de 60 ans et plus	474	11,6 %	6,9 %
Personnes non handicapées	6 086	12,0 %	87,9 %
Ensemble des 15 ans et plus	6 921	12,5 %	100 %

Seuil de pauvreté de 60 % du niveau de vie médian. Personnes de 15 ans et plus. **Lecture** : le taux de pauvreté des personnes handicapées est de 17,8 %, contre 12 % pour les personnes qui ne sont pas handicapées. Les personnes handicapées représentent 12,1 % des personnes pauvres. **Source** : calculs de l'Observatoire des inégalités d'après le ministère des Solidarités - Données 2016

À une moins bonne situation professionnelle peuvent s'ajouter des situations familiales difficiles qui accentuent le risque de pauvreté. Ainsi, 30 % des personnes ayant un handicap mental sévère vivent seules¹⁰, contre 15 % de l'ensemble des 15-64 ans ; 19 % vivent dans une famille monoparentale, structure familiale davantage touchée par des bas niveaux de vie.

La notion de handicap recouvre des situations très différentes, selon son type (moteur, sensoriel, mental) et sa gravité. Pour aller plus loin, il faudrait disposer de données plus détaillées. Malheureusement, nous n'avons à notre disposition qu'une enquête déjà ancienne¹¹ qui compare les taux de pauvreté des personnes selon la gravité de leur handicap et le type de leurs limitations. Elle concluait qu'en 2010, 30 % des 15-64 ans qui souffraient d'un handicap mental sévère, vivaient sous le seuil de pauvreté, alors que c'était le cas de 12,7 % des personnes sans handicap. De même, être touché par plusieurs limitations handicapantes expose davantage à la pauvreté : un cinquième des personnes dans ce cas vivaient sous le seuil de pauvreté, 30 % quand les limitations étaient sévères. Nous rappelons ici que ces données ont été collectées il y a dix ans, faute d'informations plus récentes.

Le montant de l'allocation adulte handicapé a été relevé ces dernières années. De 2018 à 2020, il est passé de 820 à 900 euros par mois, ce qui devrait conduire à réduire assez

9. Voir « Les inégalités affectant les personnes en situation de handicap », Gérard Bouvier, variances.eu, 14 octobre 2019.

10. Les personnes qui vivent en foyer collectif ne sont pas comptabilisées dans ces données 2010 de l'Insee (voir page 39).

11. « Le niveau de vie des personnes handicapées : des différences marquées selon les limitations », Études et résultats, n° 1003, Drees, mars 2017.

04 | Qui sont les personnes pauvres ?

nettement le nombre de personnes handicapées pauvres au seuil de 50 % du niveau de vie médian, qui se situait à 885 euros en 2018. Avec un effort financier relativement modeste au regard de l'enjeu, la France peut faire en sorte qu'aucune personne handicapée n'ait un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté. Un progrès social important, même si cela ne réglerait pas de nombreuses difficultés que subissent ces personnes. Et notamment les obstacles qui empêchent certaines de faire reconnaître leur handicap par l'administration.

Les immigrés trois fois plus exposés

Pour une raison que nous ne connaissons pas, l'Insee ne publie pas chaque année le taux de pauvreté des populations immigrées. Celui-ci atteignait 38,6 % en 2015^[12] (ici mesuré au seuil de 60 % du niveau de vie médian). Cela veut dire que les immigrés étaient alors 2,7 fois plus souvent pauvres que la moyenne nationale. Les raisons de cette situation sont nombreuses mais elles résultent principalement de la taille des ménages (en moyenne, il s'agit plus souvent de familles) et surtout du faible niveau de qualification de cette population qui débouche sur des salaires moindres et un niveau de chômage plus élevé.

Les immigrés représentent environ 10 % de la population française, soit 6,5 millions de personnes. Au seuil de 60 % du niveau de vie médian, on compte environ 2,5 millions d'immigrés pauvres, soit 28 % de l'ensemble des personnes pauvres, selon nos estimations.

Le solde migratoire constitue une composante mineure de l'évolution de la pauvreté : chaque année, environ 250 000 étrangers s'installent en France durablement. En faisant l'hypothèse que la moitié dispose de revenus inférieurs au seuil de pauvreté, ces 125 000 personnes représenteraient 1,4 % de l'ensemble de la population pauvre au seuil de pauvreté de 60 %. Il s'agit souvent d'actifs qui vont à leur tour créer de la richesse monétaire et donc contribuer à réduire la pauvreté de l'ensemble de la population •

12. « Les immigrés frappés par la pauvreté et les bas revenus », Observatoire des inégalités, www.inegalites.fr, 19 juillet 2018.

05

Où vivent les personnes pauvres ?

On compte 8 % de pauvres en France. Une statistique est toujours une moyenne qui lisse des situations particulières. La géographie humaine de notre pays admet autant de variations que sa géographie physique. Elle offre des paysages d'extrême richesse, avec des quartiers qui figurent parmi les plus riches au monde, et des bidonvilles ou des quartiers en grande difficulté sociale. Sans tomber dans un misérabilisme assez répandu, la vie n'est pas facile pour les habitants des grands quartiers d'habitat social : 50 années de chômage élevé y ont laissé leur trace.

La France qui va mal, on la retrouve partout. Dans les grandes villes du nord et du sud de la France en particulier, touchées par la désindustrialisation et l'accueil de populations pauvres, en partie immigrées. Des arrondissements du nord de Paris à La Réunion, en passant par Nîmes ou Roubaix. En nombre, les personnes pauvres sont moins présentes dans les campagnes, mais les zones rurales abritent aussi une population plus âgée qui vit parfois dans des conditions très rudes. L'ouest de la France est relativement épargné. Pour autant, la pauvreté s'élève à des niveaux très importants dans les quartiers d'habitat social de Nantes ou Rennes.

Cette pauvreté n'est pas nécessairement synonyme de déclin. Certains des territoires concernés sont inclus dans des métropoles dynamiques, comme Bordeaux, Montpellier ou Toulouse, qui attirent les populations en recherche d'un emploi. La pauvreté est surtout faible là où les pauvres sont partis ou ont été repoussés faute d'un habitat abordable.

Dans les mois qui viennent, il faudra mesurer les conséquences locales de la crise liée à la pandémie de Covid-19. Elles résulteront des évolutions différenciées de l'emploi local, mais pourront aussi dépendre de l'impact sanitaire dans les territoires. Des périodes de re-confinement ou de restrictions dans certaines zones pourraient jouer.

05 | Où vivent les personnes pauvres ?

Quelles sont les régions les plus touchées ?

La pauvreté touche plus particulièrement les territoires d'outre-mer. La Réunion et la Martinique se classent en première et deuxième positions des régions (mais aussi des départements français) où la pauvreté est la plus élevée, avec des taux respectifs de 25 % et 18,8 % au seuil de pauvreté de 50 % du niveau de vie médian^[1], selon les données 2017 de l'Insee. Autrement dit, à La Réunion, un quart des habitants (soit près de 220 000 personnes) vivent avec moins de 867 euros par mois. La Guyane et Mayotte sont probablement dans des situations encore plus dramatiques, mais les données ne sont pas communiquées pour le seuil de 50 % du niveau de vie médian (voir page 95). Les niveaux de pauvreté ultramarins sont à des années-lumière des taux affichés par les Pays de la Loire ou la Bretagne, par exemple, où les taux oscillent autour de 6 %, c'est-à-dire un niveau quatre fois moins élevé qu'à La Réunion.

Si l'on observe non plus le taux de pauvreté, mais le nombre de pauvres, alors l'Île-de-France arrive largement en tête, avec 1,1 million de personnes concernées. Les régions Hauts-de-France, Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur rassemblent chacune environ 500 000 pauvres. Le taux de pauvreté est très élevé en Martinique, mais on y compte « seulement » un peu plus de 60 000 pauvres. Région la moins peuplée, la Corse est aussi celle où ce nombre est le plus faible (30 000) même si le taux de pauvreté (11,3 %) demeure supérieur à la moyenne du pays.

Régions et niveau de pauvreté		
	Taux de pauvreté	Nombre de pauvres
La Réunion	25,0 %	218 000
Martinique	18,8 %	63 000
Corse	11,3 %	30 000
Provence-Alpes-Côte d'Azur	10,2 %	507 000
Hauts-de-France	9,8 %	570 000
Occitanie	9,7 %	548 000
Île-de-France	9,4 %	1 100 000
Grand Est	8,2 %	432 000
Nouvelle-Aquitaine	7,5 %	435 000
Centre-Val de Loire	7,4 %	188 000
Normandie	7,3 %	234 000
Auvergne-Rhône-Alpes	7,0 %	537 000
Bourgogne-Franche-Comté	6,9 %	185 000
Bretagne	5,8 %	189 000
Pays de la Loire	5,7 %	214 000

Seuil de pauvreté de 50 % du niveau de vie médian. **Lecture** : un quart des Réunionnais, soit 218 000 personnes, vivent sous le seuil de pauvreté. **Source** : Insee - Données 2017

1. Niveau de vie qui partage la population en deux. La moitié gagne moins, l'autre moitié gagne plus.

05 | Où vivent les personnes pauvres ?

Dans quels départements la pauvreté est-elle la plus élevée ?

Selon les départements, entre 5 % et 25 % des habitants sont pauvres au seuil de 50 % du revenu médian. En métropole, la pauvreté est la plus forte en Seine-Saint-Denis (17,5 %), mais aussi dans le sud de l'Hexagone : en Haute-Corse (12,6 %), dans l'Aude (12,3 %), dans les Pyrénées-Orientales (12 %), ou encore dans le Gard et le Vaucluse, par exemple, avec un taux de pauvreté de 11,5 %.

On notera que les Hauts-de-France font partie des régions où la pauvreté est la plus forte (un taux de près de 10 %), mais qu'aucun de ses départements n'apparaît dans notre classement des dix départements les plus pauvres.

Avec 280 000 habitants sous le seuil de pauvreté, la Seine-Saint-Denis est le département qui compte le plus de personnes pauvres, juste devant le Nord (263 000) et les Bouches-du-Rhône (219 000). Ces territoires conjuguent un fort taux de pauvreté et une population nombreuse : c'est là que les difficultés sociales sont les plus grandes. Ce sont généralement des départements où le chômage est très élevé et qui accueillent des populations démunies, en partie immigrées.

À l'autre bout de l'échelle, la Vendée, la Savoie ou les Yvelines, par exemple, sont les départements les moins touchés. Le taux de pauvreté y est d'environ 5 %. Cela n'empêche pas qu'à l'intérieur de ces territoires, les taux de pauvreté peuvent être élevés dans certaines communes.

La pauvreté ne concerne pas les mêmes catégories de population selon les territoires. En Île-de-France, la pauvreté se concentre d'abord dans les grandes agglomérations. Dans l'Aude ou les Pyrénées-Orientales, où le taux de pauvreté est de 12 %, ce sont les zones rurales qui sont les plus touchées et ce sont le plus souvent les personnes âgées, et non les actifs, qui vivent sous le seuil de pauvreté.

La Lozère est le département qui compte le moins de pauvres : 6 000 au total, 47 fois moins que la Seine-Saint-Denis. D'abord, parce que la population du département est réduite, mais aussi parce que le taux de pauvreté n'y est pas parmi les plus élevés : une partie des populations en difficulté ont quitté le territoire pour chercher meilleure fortune ailleurs. La Creuse est aussi un territoire peu peuplé et il ne compte que 11 000 personnes pauvres, mais le taux de pauvreté (10,4 %) y demeure plus élevé que la moyenne nationale.

05 | Où vivent les personnes pauvres ?

Les dix départements où le taux de pauvreté est le plus élevé		
		Taux de pauvreté
974	La Réunion	25,0 %
972	Martinique	18,8 %
93	Seine-Saint-Denis	17,5 %
2B	Haute-Corse	12,6 %
11	Aude	12,3 %
66	Pyrénées-Orientales	12,0 %
30	Gard	11,5 %
84	Vaucluse	11,5 %
34	Hérault	11,4 %
13	Bouches-du-Rhône	11,1 %

Seuil de pauvreté de 50 % du niveau de vie médian. **Lecture** : La Réunion est le département français le plus touché par la pauvreté. 25 % de la population y vit sous le seuil de pauvreté. **Source** : Insee - Données 2017

Les dix départements où le taux de pauvreté est le moins élevé		
		Taux de pauvreté
85	Vendée	5,0 %
73	Savoie	5,3 %
74	Haute-Savoie	5,4 %
78	Yvelines	5,4 %
44	Loire-Atlantique	5,5 %
29	Finistère	5,6 %
35	Ille-et-Vilaine	5,6 %
01	Ain	5,9 %
56	Morbihan	6,0 %
21	Côte-d'Or	6,0 %

Seuil de pauvreté de 50 % du niveau de vie médian. **Lecture** : la Vendée est le département le moins touché par la pauvreté. 5 % de sa population y vit sous le seuil de pauvreté. **Source** : Insee - Données 2017

Les dix départements où le nombre de pauvres est le plus élevé		
		Nombre de pauvres
93	Seine-Saint-Denis	280 000
59	Nord	263 000
13	Bouches-du-Rhône	219 000
974	La Réunion	218 000
75	Paris	208 000
62	Pas-de-Calais	148 000
69	Rhône	137 000
94	Val-de-Marne	135 000
34	Hérault	125 000
95	Val-d'Oise	123 000

Seuil de pauvreté de 50 % du niveau de vie médian. **Lecture** : la Seine-Saint-Denis est le département qui compte le plus de personnes pauvres (280 000). **Source** : Insee - Données 2017

Les dix départements où le nombre de pauvres est le moins élevé		
		Nombre de pauvres
48	Lozère	6 000
15	Cantal	10 000
05	Hautes-Alpes	10 000
90	Territoire de Belfort	10 000
23	Creuse	11 000
2A	Corse-du-Sud	12 000
52	Haute-Marne	13 000
46	Lot	14 000
43	Haute-Loire	14 000
55	Meuse	14 000

Seuil de pauvreté de 50 % du niveau de vie médian. **Lecture** : la Lozère est le département qui compte le moins de personnes pauvres (6 000). **Source** : Insee - Données 2017

05 | Où vivent les personnes pauvres ?

DOM : enfin des données précises

La note de l'Insee sur les revenus^[2] dans les départements d'outre-mer, publiée à l'été 2020, n'a pas fait grand bruit alors qu'elle offre des données tout à fait inédites. Pour la première fois, l'Insee a publié le taux de pauvreté de chacun de ces départements, mesuré en utilisant le seuil de pauvreté national fixé à 60 % du niveau de vie médian, et non le seuil local, pour l'année 2017. C'est même la première fois qu'un taux est publié pour Mayotte. Résultat : plus de 30 % des habitants de Martinique et de Guadeloupe sont pauvres, 42 % à La Réunion, 53 % en Guyane et même 77 % à Mayotte^[3]. De quoi s'alarmer.

Taux de pauvreté dans les DOM	
	Taux de pauvreté
Mayotte	77 %
Guyane	53 %
La Réunion	42 %
Guadeloupe	34 %
Martinique	33 %

Seuil de pauvreté de 60 % du niveau de vie médian. **Lecture** : 33 % des habitants de la Martinique vivent sous le seuil de pauvreté. **Source** : Insee - Données 2017

Le seuil de pauvreté est défini en proportion du niveau de vie médian. Pour ces départements situés hors de la métropole, l'Insee avait pris l'habitude d'utiliser comme référence le niveau de vie médian local au lieu du niveau de vie médian national, comme s'ils n'appartenaient pas au territoire national. Comme le niveau de vie local est beaucoup plus faible, cela réduisait sensiblement le nombre de personnes pauvres, et le taux de pauvreté. Selon l'ancien mode de calcul, le seuil de pauvreté pour 2017 aurait été abaissé à 550 euros mensuels (après impôts et prestations sociales) en Guyane, presque deux fois moins que le seuil national (1 020 euros^[4]). En conséquence, le taux de pauvreté se serait élevé à 23 % au lieu de 53 %. Cette situation, qui aurait indigné s'il s'agissait du Cantal ou de la Creuse, n'a pendant longtemps guère suscité de débat. Au fond, la population la plus défavorisée des DOM, du fait de sa prétendue « différence » géographique, devait se satisfaire d'une norme de niveau de vie inférieure à celle de la métropole.

Les nouvelles données de l'Insee permettent de documenter une situation que connaissent bien les observateurs de ces territoires. Alors que les plus pauvres y sont particulièrement démunis, les plus riches y vivent très bien. Ces derniers disposent de

2. « Une pauvreté marquée dans les DOM, notamment en Guyane et à Mayotte », Insee Première n° 1804, Insee, juillet 2020.

3. Ces chiffres sont différents des données de nos classements précédents par région et par département car ils sont établis au seuil de pauvreté fixé à 60 % du niveau de vie médian, et non à 50 %.

4. Ce seuil prend en compte les DOM.

05 | Où vivent les personnes pauvres ?

revenus très proches de ceux de la métropole. En Martinique, le seuil d'entrée au sein des 10 % les plus riches est de 3 100 euros mensuels en 2017, un seuil même supérieur à celui de la métropole (3 010 euros), alors que les 10 % les plus pauvres touchent au mieux 630 euros mensuels, contre 900 euros dans l'Hexagone. D'un côté, la richesse est accaparée par une minorité dont une partie vit d'une économie de rente, faiblement concurrentielle. De l'autre, la plus grande misère persiste, alimentée notamment par de très faibles niveaux de qualifications et le manque d'emplois pour les jeunes. En Guadeloupe par exemple, 45 % des moins de 35 ans, 48 % des peu ou pas diplômés et 83 % des chômeurs ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté.

Les prestations sociales amortissent partiellement les difficultés. Elles font baisser de dix points le taux de pauvreté dans les DOM, contre sept points en métropole. Comme le souligne l'Insee, cela ne vaut pas pour Mayotte, où le niveau des prestations sociales est inférieur (- 50 % pour le RSA) et où les étrangers régularisés doivent attendre quinze ans avant de les toucher. Dans l'île, 80 % de la population vit avec moins de 1 090 euros par mois pour une personne seule, quasiment le seuil de pauvreté.

Les niveaux de pauvreté des DOM, même revus, ne prennent pas en compte les différences du coût de la vie. Selon l'Insee, les prix sont supérieurs à la métropole de 12 % en Guyane, en Martinique, en Guadeloupe, et de 7 % à La Réunion^[5]. Les fonctionnaires disposent d'ailleurs d'une sur-rémunération – de 20 % à 40 % par exemple dans les Antilles – pour compenser ce phénomène. Bas niveaux de vie + prix élevés = les populations survivent en se serrant la ceinture, loin des normes de consommation du continent. Elles doivent logiquement activer toutes les autres solutions de « débrouille », de l'entraide familiale ou amicale, au travail non déclaré notamment •

Les communes où la pauvreté est forte

Parmi les villes qui comptent plus de 20 000 habitants^[6], cinq communes de La Réunion arrivent en tête de notre classement des vingt villes où le taux de pauvreté^[7] est le plus élevé. Le Port, Saint-Benoît, Saint-Louis, Saint-André et Saint-Joseph affichent ainsi des taux de 46 % et 47 % selon les données 2017 de l'Insee^[8]. Des niveaux de pauvreté trois fois plus élevés que la moyenne nationale (14 % en 2017). Au total, neuf communes réunionnaises font partie de notre classement.

Des communes de l'Île-de-France (Grigny dans l'Essonne, Aubervilliers en Seine-Saint-Denis) arrivent ensuite, avec des taux de pauvreté respectifs de 45 % et 46 %.

5. « En 2015, les prix dans les DOM restent plus élevés qu'en métropole », Insee Première n° 1589, Insee, avril 2016.

6. Il s'agit plus précisément du nombre de personnes dans les ménages fiscaux. Les personnes vivant en collectivité (maison de retraite, prison, etc.) et les sans domicile fixe ne sont pas comptabilisés.

7. Attention, dans cet article nous utilisons le taux de pauvreté au seuil de 60 % du revenu médian, contrairement au reste du contenu de ce rapport, le seul seuil disponible pour la majorité des communes.

8. L'Insee ne communique plus la première décimale du taux de pauvreté des communes. En conséquence, il n'est pas possible de départager des communes qui présentent le même taux de pauvreté.

05 | Où vivent les personnes pauvres ?

Cette région compte neuf villes dans notre classement des communes où la pauvreté est fortement présente.

Roubaix, avec un taux de 43 %, complète le haut de ce classement. Un niveau de pauvreté qui s'explique en partie par le déclin industriel de ce territoire, avec pour conséquences une forte augmentation du chômage et la paupérisation d'une partie de sa population déjà modeste.

À l'autre bout de l'échelle, parmi les vingt communes où le taux de pauvreté est le plus faible, Gif-sur-Yvette (Essonne) et Le Chesnay (Yvelines) sont les deux communes qui ferment notre classement avec un taux de 5 %. Au total, dans ces vingt communes, le taux de pauvreté est inférieur ou égal à 7 %. Douze villes d'Île-de-France affichent aussi un faible niveau de pauvreté. La coexistence dans cette région de villes très pauvres, et d'autres épargnées, illustre l'ampleur des écarts qui y règnent. Dans un même département, deux villes proches peuvent afficher des taux de pauvreté qui vont de un à dix.

Des communes de banlieues de grandes villes comme Vertou (banlieue nantaise), Sainte-Foy-lès-Lyon (banlieue lyonnaise) figurent également parmi les villes où le taux de pauvreté est le plus bas. Ces villes sont à la fois proches des lieux où les emplois de cadres supérieurs sont les plus nombreux et elles proposent souvent une part très faible de logements sociaux : elles ont repoussé vers les autres communes limitrophes l'accueil des populations les plus pauvres.

La lecture de ces données sur la pauvreté par commune doit être faite avec précaution. D'abord, concernant la méthode. Le seuil de pauvreté utilisé ici est fixé à 60 % du niveau de vie médian, environ 1 000 euros par mois pour une personne seule, ou 2 600 euros pour un couple avec deux adolescents. Ce seuil rassemble donc des populations qui vivent dans le plus grand dénuement et des familles modestes dont la situation économique est très différente. Surtout, le découpage administratif joue. Nous mélangeons ici des communes de tailles très différentes, qui vont de dizaines à des centaines de milliers d'habitants. Au sein des communes les plus peuplées, on pourrait, en les redécoupant en sous-ensembles d'au moins 20 000 habitants, trouver des taux de pauvreté encore plus élevés.

Enfin, sur le fond, un niveau de pauvreté élevé dans une commune ne veut pas forcément dire déclin. Certaines communes dynamiques en termes d'emploi attirent des populations modestes qui viennent y chercher meilleure fortune. Inversement, certaines communes sinistrées voient leur population baisser.

05 | Où vivent les personnes pauvres ?

Les 20 communes où le taux de pauvreté est le plus élevé	
	Taux de pauvreté
Le Port (97)	47 %
Saint-Benoît (97)	47 %
Saint-Louis (97)	47 %
Saint-André (97)	46 %
Saint-Joseph (97)	46 %
Grigny (91)	45 %
Aubervilliers (93)	44 %
Roubaix (59)	43 %
Clichy-sous-Bois (93)	43 %
La Courneuve (93)	41 %
Le Tampon (97)	40 %
Creil (60)	38 %
Garges-lès-Gonesse (95)	38 %
Saint-Leu (97)	38 %
Saint-Pierre (97)	38 %
Pierrefitte-sur-Seine (93)	37 %
Saint-Denis (93)	37 %
Stains (93)	37 %
Sainte-Suzanne (97)	37 %
Bobigny (93)	36 %

Seuil de pauvreté de 60 % du niveau de vie médian. Villes de plus de 20 000 habitants. **Lecture** : Le Port, Saint-Benoît et Saint-Louis à La Réunion arrivent en tête de notre classement des 20 villes aux taux de pauvreté les plus élevés. 47 % de leurs habitants vivent sous le seuil de pauvreté. **Source** : Insee - Données 2017

05 | Où vivent les personnes pauvres ?

Les 20 communes où le taux de pauvreté est le moins élevé	
	Taux de pauvreté
Le Chesnay (78)	5 %
Gif-sur-Yvette (91)	5 %
Vertou (44)	6 %
Chatou (78)	6 %
Maisons-Laffitte (78)	6 %
Montigny-le-Bretonneux (78)	6 %
Vélizy-Villacoublay (78)	6 %
Le Plessis-Robinson (92)	6 %
Saint-Cloud (92)	6 %
Allauch (13)	7 %
Les Pennes-Mirabeau (13)	7 %
Saint-Médard-en-Jalles (33)	7 %
Couëron (44)	7 %
Olivet (45)	7 %
Sèvremoine (49)	7 %
Sainte-Foy-lès-Lyon (69)	7 %
La Celle-Saint-Cloud (78)	7 %
Houilles (78)	7 %
Rambouillet (78)	7 %
Versailles (78)	7 %

Seuil de pauvreté de 60 % du niveau de vie médian. Villes de plus de 20 000 habitants. **Lecture** : Le Chesnay et Gif-sur-Yvette sont en tête de notre classement des 20 villes aux taux de pauvreté les plus bas. 5 % de leurs habitants vivent sous le seuil de pauvreté. **Source** : Insee - Données 2017

Si l'on considère maintenant non plus le taux de pauvreté, mais le nombre de personnes pauvres, les plus grandes villes, comme Paris, Marseille ou Toulouse par exemple, s'affichent logiquement en tête compte tenu de leur population plus importante. Ainsi, c'est dans la capitale que l'on trouve le plus grand nombre de personnes qui vivent sous le seuil de pauvreté (309 000 sur une population de 2 millions d'habitants). Marseille, beaucoup moins peuplée que Paris, compte tout de même près de 210 000 pauvres. À elles seules, les 20 communes où le nombre de pauvres est le plus élevé rassemblent 1,4 million de personnes modestes, près de 11 % du nombre de pauvres au niveau national.

05 | Où vivent les personnes pauvres ?

Les 20 communes où le nombre de personnes pauvres est le plus élevé	
	Nombre de pauvres
Paris	309 000
Marseille	210 000
Toulouse	82 000
Nice	74 000
Lyon	69 000
Montpellier	61 000
Strasbourg	61 000
Saint-Denis (La Réunion)	49 000
Lille	48 000
Nantes	44 000
Saint-Denis (Seine-Saint-Denis)	40 000
Nîmes	39 000
Bordeaux	39 000
Saint-Étienne	38 000
Roubaix	38 000
Reims	37 000
Aubervilliers	35 000
Saint-Paul (La Réunion)	35 000
Perpignan	35 000
Saint-Pierre (La Réunion)	34 000

Seuil de pauvreté de 60 % du niveau de vie médian. Villes de plus de 20 000 habitants. **Lecture** : Paris est la ville qui compte le plus grand nombre de personnes pauvres (309 000). **Source** : Insee - Données 2017

Des arrondissements où se concentre la pauvreté

Le taux de pauvreté moyen des très grandes villes masque des écarts importants. Certains arrondissements de grandes métropoles, denses en population, concentrent un nombre important de personnes pauvres. Le 3^e arrondissement de Marseille, où le taux de pauvreté est le plus élevé (53,4 %) et qui compte près de 25 000 personnes pauvres, est aussi peuplé par exemple que la ville de Bobigny, en Seine-Saint-Denis. Cinq arrondissements de Marseille affichent des taux de pauvreté supérieurs à 40 %. À Paris, le 19^e arrondissement est le plus touché, avec près d'un quart de sa population en situation de pauvreté, soit 42 000 personnes.

05 | Où vivent les personnes pauvres ?

Grandes villes : les 20 arrondissements les plus pauvres		
	Taux de pauvreté	Nombre de pauvres
Marseille 3 ^e	53,4 %	25 000
Marseille 15 ^e	43,5 %	32 000
Marseille 1 ^{er}	41,0 %	14 000
Marseille 14 ^e	40,6 %	23 000
Marseille 2 ^e	40,0 %	9 000
Marseille 13 ^e	27,1 %	24 000
Marseille 5 ^e	23,5 %	9 000
Paris 19 ^e	22,9 %	42 000
Marseille 4 ^e	22,1 %	10 000
Marseille 10 ^e	21,4 %	11 000
Paris 18 ^e	21,2 %	38 000
Lyon 8 ^e	21,0 %	16 000
Lyon 9 ^e	20,7 %	10 000
Paris 20 ^e	20,4 %	39 000
Marseille 6 ^e	19,6 %	7 000
Marseille 11 ^e	18,9 %	11 000
Paris 10 ^e	17,4 %	15 000
Paris 13 ^e	16,0 %	26 000
Lyon 7 ^e	14,9 %	10 000
Paris 11 ^e	14,9 %	21 000

Seuil de pauvreté de 60 % du niveau de vie médian. Classement établi sur le taux de pauvreté.

Lecture : 53,4 % des habitants du 3^e arrondissement de Marseille vivent sous le seuil de pauvreté, soit 25 000 personnes pauvres. **Source** : Insee - Données 2017

Les 20 quartiers prioritaires de la ville les plus pauvres

Avec un taux de pauvreté de 81 %^[9], le quartier « Résidence Sociale Nicéa » à Nice est le plus pauvre des quartiers prioritaires de la ville, suivi du quartier « Pous du Plan » à Carpentras (84), avec un taux de 72 %, et « Rois de Majorque », situé à Perpignan (66), avec un taux de 71,4 %, selon les données 2017 de l'Insee. Ces taux de pauvreté sont sans commune mesure avec la moyenne des quartiers les plus en difficulté^[10] (43,5 %) dont le niveau est déjà considérable.

Le seuil de pauvreté utilisé ici, le seul disponible, est celui de 60 % du niveau de vie médian. Il équivaut, en 2017, à 1 040 euros pour une personne seule, à 2 600 euros pour une famille avec deux enfants de plus de 14 ans. Avec ce seuil, une partie des personnes prises en compte disposent d'un revenu modeste, qui ne relève pas de la « grande pauvreté ». Mais les taux élevés de notre classement font apparaître le degré de concentration de la pauvreté dans certains quartiers populaires.

Si l'on considère l'ensemble des quartiers prioritaires, la moitié de leurs habitants disposent de moins de 1 120 euros par mois pour vivre. Dans nos vingt quartiers les plus en difficulté, la moitié des habitants vivent avec un revenu compris entre 800 et 960 euros mensuels. Une partie considérable de la population qui habite dans ces territoires vit avec des ressources très faibles.

D'un point de vue géographique, les quartiers les plus pauvres se situent plus souvent dans le sud de la France, à Nice, Toulon, Carpentras ou encore Nîmes, mais aussi à La Réunion, où deux quartiers de la ville de Sainte-Suzanne figurent en tête de notre classement avec des taux de pauvreté aux alentours de 65 %. Attention, notre classement ne porte que sur les quartiers prioritaires de la ville. Certains de ces territoires comptent très peu d'habitants. Dans d'autres, plus peuplés, la moyenne du niveau de pauvreté peut être trompeuse : si on avait divisé en « sous-quartiers » ces territoires à forte densité de population, on aurait probablement obtenu des taux de pauvreté de l'ordre de ceux qui apparaissent dans notre classement.

Une population jeune et davantage de familles monoparentales

Les vingt quartiers de France les plus en difficulté se caractérisent par plusieurs indicateurs communs qui expliquent la faiblesse des ressources de leurs habitants. Le chômage et les emplois précaires sont davantage le lot de ceux qui y résident. Ces derniers sont aussi plus jeunes, souvent sans diplôme.

Dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la ville, les moins de 25 ans représentent près de 40 % de la population (Insee 2019). Hormis quelques exceptions, la

9. Le seuil de pauvreté utilisé ici est fixé au seuil de 60 % du niveau de vie médian.

10. Nous avons simplifié le terme exact qui est « quartier prioritaire de la ville (QPV) ». Ces quartiers sont ceux jugés comme les plus en difficulté par l'État en considérant le critère du revenu, utilisé pour les définir.

05 | Où vivent les personnes pauvres ?

plupart des territoires qui nous intéressent comptent encore plus de jeunes : près de la moitié de la population a moins de 25 ans dans le quartier « Pissevin-Valdegour » à Nîmes, 46 % dans celui de « Quartier Bas-Vernet Ancien Zus » à Perpignan, ou encore, les jeunes représentent 45 % de la population à « Pous du Plan » à Carpentras (Insee, données 2015), le deuxième QPV le plus pauvre.

Les familles monoparentales sont aussi plus présentes dans les quartiers les plus pauvres. Elles forment 24 % de la population en moyenne dans les quartiers prioritaires de la ville selon l'Observatoire national de la politique de la ville, contre 15 % au niveau national. Par exemple, dans le quartier « Bel Air Centre Ville Village Desprez » à La Réunion, qui affiche un taux de pauvreté de 66 %, les familles monoparentales représentent 42 % de la population.

MÉTHODO

Les critères de notre classement

Nous avons trié les quartiers prioritaires de la ville par taux de pauvreté^[1] (au seuil de 60 % du revenu médian^[2]), sans prendre en compte le nombre d'habitants, pour obtenir le classement des vingt plus pauvres parmi les 1 349 quartiers prioritaires pour lesquels cette donnée est disponible. Ces vingt quartiers ont pour la plupart d'entre eux une population comprise entre 1 000 et 4 500 habitants, excepté le quartier « Pissevin-Valdegour » à Nîmes qui en compte 15 600 et celui de « L'Égalité » à Champigny-sur-Marne (94) qui ne comporte que 500 habitants.

1. Source : « Données sur les quartiers de la politique de la ville », Insee, avril 2020.

2. Seul taux disponible, l'Insee ne diffuse pas le taux de pauvreté au seuil de 50 % pour les quartiers de la politique de la ville.

Une population moins diplômée

Les habitants de ces cités très pauvres sont beaucoup plus souvent dépourvus de bagage scolaire. Dans les quartiers les plus pauvres de notre classement, la part de la population sans diplôme est en moyenne de 59 %. Elle varie entre 41 % dans celui de « Rois de Majorque » à Perpignan et 69 % à « Pontcarral » à Toulon (Insee, données 2015). Il faut noter cependant que la plupart des diplômés ne restent pas dans leur quartier d'origine une fois intégrés sur le marché du travail ; il est donc logique qu'ils soient moins nombreux.

La mobilité est d'ailleurs un élément qu'il faut prendre en compte pour analyser l'évolution de la situation sociale de ces quartiers, dont la population change au fil du temps. Leurs catégories les plus favorisées tendent à déménager tandis qu'ils accueillent des populations qui n'ont pas les moyens de se loger hors du parc d'habitat social.

Au bout du compte, ces quartiers pauvres sont aussi, dans la plupart des cas, loin de l'image qu'on en donne parfois. Le chômage, le travail précaire et les faibles revenus y sont beaucoup plus répandus qu'ailleurs, mais on n'y vit pas que de prestations sociales et de trafics en tout genre. Contrairement aux « cités » qui font la Une des journaux, les quartiers présentés ici ne sont pas forcément situés où on les attend. La moitié se trouve dans le sud de la France, seule une partie est située dans la banlieue parisienne ou dans le nord de la France. Il ne s'agit ni de « ghettos », ni de territoires de non-droit, mais simplement de quartiers où vit la population la plus pauvre de France, et parfois très proches des territoires de l'extrême richesse.

Les 20 quartiers prioritaires de la ville les plus pauvres de France			
	Commune	Population en 2013	Taux de pauvreté en 2017
Résidence Sociale Nicéa	Nice (06)	1 008	81,0 %
Pous du Plan	Carpentras (84)	1 142	72,0 %
Rois de Majorque	Perpignan (66)	1 581	71,4 %
Quartier Bas-Vernet Ancien Zus	Perpignan (66)	2 828	69,9 %
Pontcarral	Toulon (83)	1 301	67,9 %
Pissevin-Valdegour	Nîmes (30)	15 597	66,6 %
Quartier Champs de Mars	Perpignan (66)	1 609	66,5 %
L'Egalité	Champigny-sur-Marne (94)	479	66,3 %
Bel Air Centre Ville Village Desprez	Sainte-Suzanne (97)	2 151	66,1 %
Le Viguier-Saint-Jacques	Carcassonne (11)	1 862	65,9 %
Portes Ferrées	Limoges (87)	1 261	64,7 %
Petit Bazar - Chemin du Centre - Fayard	Saint-André (97)	4 534	64,6 %
Chevreux	Soissons (02)	1 035	64,0 %
Pont de Pierre	Maubeuge (59)	2 064	63,9 %
Laden Petit Train	Castres (81)	1 254	63,9 %
Jules Guesde	Troyes (10)	1 695	63,4 %
Sainte Musse	Toulon (83)	1 850	63,3 %
Cantepau	Albi (81)	2 106	63,2 %
Provinces françaises	Maubeuge (59)	1 507	63,1 %
La Madeleine	L'Aigle (61)	1 233	62,7 %
Ensemble des quartiers prioritaires de la ville			43,5 %

Seuil de pauvreté de 60 % du niveau de vie médian. **Lecture** : avec 81 % de sa population sous le seuil de pauvreté, le quartier « Résidence Sociale Nicéa » à Nice (06) est le plus pauvre des quartiers prioritaires de la ville. **Source** : Insee

I Bibliographie

Quelques ouvrages de référence

- *L'état de la pauvreté en France 2020*, Secours catholique, novembre 2020.
Un rapport qui rend compte de la situation des personnes qui ont eu recours à l'association, notamment de leur budget et de leur « reste pour vivre ».
- *Qui sont les personnes pauvres ? Et selon quels critères ?*, coll. Les Cahiers de l'Onpes, n° 2, Onpes, octobre 2018.
Un document peu médiatisé qui dresse un portrait très documenté de la pauvreté en France.
- « *Revenu, niveau de vie et pauvreté en 2017. Enquête Revenus fiscaux et sociaux* », Insee Résultats, Insee, avril 2020.
Il s'agit de l'ensemble des tableaux détaillés de l'Insee sur les revenus et la pauvreté. Il n'est disponible qu'en ligne, en accès libre. C'est la base de référence pour tout travail sur la question.
- « *En 2018, les inégalités de niveau de vie augmentent* », Insee Première n° 1813, septembre 2020.
La synthèse de l'Insee qui présente les données les plus récentes sur la pauvreté. Voir aussi les données complémentaires mises en ligne sur le site de l'institut au même moment.
- *Minima sociaux et prestations sociales. Ménages aux revenus modestes et redistribution. Édition 2019*, Drees, ministère des Solidarités, septembre 2019.
Le rapport annuel du ministère des Solidarités sur les minima sociaux et leurs allocataires.

Des données à portée de clic

- Sur le site de l'Insee www.insee.fr : cliquer sur « statistiques », puis « revenus – consommation – pouvoir d'achat », puis « pauvreté ». Dans « niveau géographique », sélectionner « France ». Ensuite dans « catégories », sélectionner « données », puis « chiffres-clés ».
- Sur le site de l'Observatoire des inégalités www.inegalites.fr : dans « thèmes », sélectionner « revenus, patrimoine, pauvreté ». Dans la colonne de droite « par sous-thème », sélectionner « pauvreté » et dans « type d'article », sélectionner « données ».
- Sur le site du Centre d'observation de la société www.observationsociete.fr : dans la rubrique « revenus », sélectionner la sous-rubrique « pauvreté ».
- Comparateur des territoires : un outil du Compas en partenariat avec l'Observatoire des inégalités et lagazette.fr. Consulter www.comparateur-territoires.fr/niveaux-vie pour connaître le taux de pauvreté par région, département et commune.

Rapport sur la pauvreté en France

Édition 2020-2021

La France affronte l'onde de choc économique de la crise sanitaire causée par la Covid-19, qui a fait plus de 40 000 morts. Il est encore trop tôt pour mesurer avec précision son impact sur le niveau de la pauvreté mais, déjà, le chômage et le nombre d'allocataires du RSA progressent. Notre *Rapport sur la pauvreté en France 2020-2021* dresse un état des lieux et consacre notamment un éclairage spécifique à la situation des jeunes, dans une période particulièrement difficile pour eux.

Cet ouvrage rassemble les principales données actualisées sur la pauvreté, dans un langage accessible à un large public. Nous présentons à la fois des tendances longues d'évolution et les derniers chiffres disponibles pour dresser un portrait des personnes pauvres en fonction de leur âge, sexe, origine sociale, type d'activité dans le monde du travail, mais aussi en observant leur répartition géographique. Une analyse de l'opinion des Français vis-à-vis de la pauvreté complète notre état des lieux.

Le diagnostic est sur la table, sans exagération, ni complaisance. Reste maintenant à le diffuser le plus largement possible et à agir pour réduire la pauvreté. Un objectif qui doit impliquer chacun de nous, mais aussi le plus haut niveau du pouvoir.

Fondé en 2003, l'Observatoire des inégalités est un organisme indépendant qui a pour mission de dresser un état des lieux des inégalités, en France, en Europe et dans le monde. Ce rapport est issu d'une collaboration avec le Compas, bureau d'études spécialisé dans l'observation sociale des territoires. Il est édité en partenariat avec la Fondation Abbé Pierre, Macif-Mutualité et a reçu le soutien de plusieurs centaines de personnes qui ont contribué à son financement.

Sous la direction d'Anne Brunner et Louis Maurin.

Avec la participation de Noam Leandri, Sarah Psimaras, Xavier Saint-Martin, Bernard Schlemmer, Valérie Schneider et Étienne Zundel.



Prix : 10 €
ISBN : 978-2-9553059-8-0
En téléchargement et en
vente sur inegalites.fr

En partenariat avec

